

EMISSION DE BILLETS DE TRESORERIE MISE A JOUR ANNUELLE 2013

DOSSIER D'INFORMATION

Programme d'émission de Billets de Trésorerie

Plafond du programme d'émission : MAD 1 200 000 000

Valeur Nominale : MAD 100 000

ORGANISME CONSEIL

BMCE CAPITAL 
CONSEIL

ORGANISME RESPONSABLE DU PLACEMENT

BMCE BANK 

Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de l'article 18 du Dahir n° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains titres de créances négociables telle que modifiée et complétée, l'original du présent dossier d'information a été soumis à l'appréciation du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières qui l'a visé le 24 novembre 2014 sous la référence n° VI/EM/043/2014.

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Abréviations et définitions

ABREVIATIONS

BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BPA	Bénéfice par action
CA	Chiffre d'affaires
CCA	Comptes courants d'associés
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CFS	Contribution pour Financement de Stocks
CMH	Compagnie Marocaine d'Hydrocarbures
CSP	Catégorie Socioprofessionnelle
CT	Court terme
CV	Curriculum Vitae
DPA	Dividende par action
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
FOB	Free On Board
FOB MED	FOB en région méditerranéenne
FOB SEA	FOB en région atlantique
GPL	Gaz de Pétrole Liquéfié
GPM	Groupement des Pétroliers Marocains
HSE	Hygiène, Santé et Environnement
IFRS	International Financial Reporting Standards
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les sociétés
K MAD	Milliers de Dirhams
Kg	Kilogramme
Km	Kilomètre

M MAD	Millions de Dirhams
MM MAD	Milliards de Dirhams
M²	Mètre carré
M³	Mètre cube
MAD	Dirham marocain
MLT	Moyen et Long Terme
NS	Non Significatif
NM	Non Mesurable
ONE	Office National d'Electricité
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
P	Comptes prévisionnels
Pdm	Part de Marché
Pf	Comptes pro-forma
R&C	Risques et Charges
REX	Résultat d'exploitation
SAMIR	Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage
SNTL	Société Nationale des Transports et de la Logistique
SOMAS	Société Marocaine de Stockage
T	Tonnes
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TIC	Taxe Intérieure de Consommation
TM	Tonnes métriques
TMTP	Technologies, Médias, Télécommunications et Participations
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VA	Valeur ajoutée
Var.	Variation

DEFINITIONS

Caisse de Compensation	de	Organisme de régularisation des prix de vente des produits subventionnés, afin de maintenir les prix de vente publics à un niveau déterminé.
Contribution pour le financement du Stock	le	Avance accordée par la Caisse de Compensation pour financer une partie du stock de sécurité.
Dettes de consignation		Dettes correspondant aux montants payés par les clients en contrepartie de la consignation des bouteilles et citernes.
Marge spéciale		Somme collectée par les centres emplisseurs (MAD 30 /tonne) et devant être inscrite au passif du bilan comme une dette à long terme vis à vis de la caisse de compensation. Cette marge doit être exclusivement affectée à la constitution des stocks de sécurité.
Prix de reprise		Niveau de prix d'achat de GPL subventionné par la Caisse de Compensation.
Péréquation		Rubrique de la structure officielle des prix des GPL, intitulée « solde caisse de compensation » (elle peut être créditrice ou débitrice).
Valeur énergétique		La quantité d'énergie dégagée par la combustion d'un volume de gaz se mesure en British thermal units (BTU). La valeur du gaz est déterminée par son potentiel énergétique mesuré en Btu. Une BTU est la quantité de chaleur nécessaire pour élever la température d'une livre d'eau d'un degré Fahrenheit à une pression atmosphérique.
Taux de consignation		Rapport entre le montant payé par le consommateur final et le coût total de la bouteille de GPL pour consigner cette dernière. Ce montant est remboursable lors du retour des bouteilles consignées.

Sommaire

ABREVIATIONS ET DEFINITIONS	2
SOMMAIRE	5
TABLE DES ILLUSTRATIONS	7
TABLE DES TABLEAUX	8
AVERTISSEMENT	11
PREAMBULE	12
PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES	13
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	14
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES	15
III. L'ORGANISME CONSEIL	25
IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE	26
PARTIE II. PRESENTATION DE L'OPERATION	27
I. CADRE DE L'OPERATION.....	28
II. OBJECTIFS DE L'OPERATION	29
III. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ATTRIBUTION.....	30
IV. SYNDICAT DE PLACEMENT- INTERMEDIAIRES FINANCIERS	32
V. REGIME FISCAL DES BILLETS DE TRESORERIE	32
VI. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION	34
PARTIE III. PRESENTATION GENERALE DE AFRIQUIA GAZ	35
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL	36
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE AFRIQUIA GAZ.....	41
III. NANTISSEMENT D'ACTIF	45
IV. NANTISSEMENT D' ACTIONS	45
V. MARCHE DES TITRES DE AFRIQUIA GAZ.....	46
VI. NOTATION.....	48
VII. ASSEMBLEE D'ACTIONNAIRES	49
VIII. ORGANES D'ADMINISTRATION	51
IX. ORGANES DE DIRECTION.....	55
X. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	58
PARTIE IV. ACTIVITE DE AFRIQUIA GAZ	60
I. HISTORIQUE DE AFRIQUIA GAZ.....	61
II. APPARTENANCE A AKWA GROUP	64
III. FILIALES DE AFRIQUIA GAZ	70
IV. MARCHE DU GPL	76
V. METIERS DE AFRIQUIA GAZ	89

VI.	ORGANISATION	100
PARTIE V. SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE DU GROUPE AFRIQUIA GAZ		113
I.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	114
II.	ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	117
III.	ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE	127
IV.	ANALYSE DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	143
PARTIE VI. PERSPECTIVES		145
I.	PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DU GPL	146
II.	ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE AFRIQUIA GAZ	148
PARTIE VII. FACTEURS DE RISQUE		150
I.	RISQUES CONCURRENTIELS	151
II.	RISQUES LIES A L'EVOLUTION DU MARCHE	151
III.	RISQUES LIES A LA LIBERALISATION	151
IV.	RISQUE DE DEPENDANCE A DES CLIENTS PARTICULIERS	151
V.	RISQUES LIES A LA SECURITE	151
VI.	RISQUES LIES AUX FLUCTUATIONS DES COURS A L'INTERNATIONAL	151
PARTIE VIII. FAITS EXCEPTIONNELS, LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES		153
PARTIE IX. ANNEXES		155
I.	DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES	156
	BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX BILLETS DE TRESORERIE	210

Table des illustrations

Figure 1.	Evolution du cours boursier de AFRIQUIA GAZ du 01.01.2013 au 24.04.2014	46
Figure 2.	Organigramme fonctionnel de AFRIQUIA GAZ.....	55
Figure 3.	Structure de AKWA Group	65
Figure 4.	Principales participations de AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2013.....	70
Figure 5.	Evolution des prix de reprise du butane sur la période 2011-2013 (MAD / T)	76
Figure 6.	Chaîne de valeur du secteur des GPL	79
Figure 7.	Evolution de la consommation des GPL (en milliers de TM) sur la période 2006-2013.....	79
Figure 8.	Répartition du volume des importations de GPL en 2012	82
Figure 9.	Répartition du volume des importations de GPL en 2013	82
Figure 10.	Evolution des volumes de butane emplis (en milliers de TM)	83
Figure 11.	Répartition du volume global des volumes emplis des sociétés d'emplissage de GPL en 2011 et 2013	83
Figure 12.	Structure de la demande en GPL au 31 décembre 2013.....	85
Figure 13.	Répartition du volume des ventes de GPL conditionné au 31 décembre 2013	87
Figure 14.	Structure du marché des GPL vrac au 31 décembre 2013	88
Figure 15.	Présence de AKWA Group et AFRIQUIA GAZ sur la chaîne de valeur du GPL	89
Figure 16.	Schéma de distribution du GPL	89
Figure 17.	Répartition du volume empli par centre d'emplissage au 31 décembre 2013	92
Figure 18.	Ventes du GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ sur la période 2011-2013 (en milliers de TM)	94
Figure 19.	Structure des ventes de GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2013	95
Figure 20.	Evolution des ventes de GPL vrac de AFRIQUIA GAZ (en milliers de tonnes)	96
Figure 21.	Organigramme fonctionnel de AFRIQUIA GAZ.....	100
Figure 22.	Répartition de l'effectif de AFRIQUIA GAZ par catégorie et par direction.....	102
Figure 23.	Répartition géographique des installations de SALAM GAZ	106

Table des tableaux

Tableau 1	Renseignements relatifs aux titres à émettre	29
Tableau 2	Document qui atteste de l'appartenance du souscripteur	30
Tableau 3	Evolution du capital social.....	41
Tableau 4	Historique de l'actionnariat de AFRIQUIA GAZ sur la période 2011 - 2013 :	42
Tableau 5	Historique des dividendes distribués sur la période 2011-2013	44
Tableau 6	Détail du nantissement d'actif inscrit au profit de Chaabi Leasing	45
Tableau 7	Indicateurs boursiers de AFRIQUIA GAZ sur les exercices 2011, 2012 et 2013	46
Tableau 8	Caractéristiques des émissions obligataires.....	47
Tableau 9	Historique des émissions de billets de trésorerie émis par AFRIQUIA GAZ	48
Tableau 10	Composition du Conseil d'Administration de AFRIQUIA GAZ	51
Tableau 11	Liste des autres mandats du Président du Conseil d'Administration	54
Tableau 12	Flux financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group	68
Tableau 13	Flux autres que financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group	69
Tableau 14	Flux de dividendes distribués par AFRIQUIA GAZ aux sociétés de AKWA Group	69
Tableau 15	Evolution des principaux indicateurs financiers de NATIONAL GAZ	71
Tableau 16	Evolution des principaux indicateurs financiers de SODIPIT.....	71
Tableau 17	Evolution des principaux indicateurs financiers de OMNIUM STOCKAGE.....	72
Tableau 18	Evolution des principaux indicateurs financiers de GAZAFRIC	72
Tableau 19	Evolution des principaux indicateurs financiers de STOGAZ	73
Tableau 20	Evolution des principaux indicateurs financiers de DRAGON GAZ	73
Tableau 21	Evolution des principaux indicateurs financiers de PROACTIS	74
Tableau 22	Evolution des principaux indicateurs financiers de SALAM GAZ	74
Tableau 23	Autres participations de AFRIQUIA GAZ	75
Tableau 24	Structure des prix du Butane conditionné	77
Tableau 25	Evolution de la structure de consommation des GPL sur la période 2006-2013.....	80
Tableau 26	Evolution de la structure d'approvisionnement en GPL.....	81
Tableau 27	Tonnage de butane remplis par principaux opérateurs (en TM).....	84
Tableau 28	Centres emplisseurs de GPL des principaux opérateurs au 31 décembre 2013.....	85
Tableau 29	Evolution de la structure de la demande en GPL au 31 décembre 2013.....	86
Tableau 30	Evolution de la part de marché de Afriquia Gaz sur le segment du Butane	86
Tableau 31	Evolution de la part de marché de Afriquia Gaz sur le segment du Propane	86
Tableau 32	Part des donneurs d'ordre dans la production des centres d'emplissages détenu par Afriquia Gaz	90
Tableau 33	Evolution du volume emplis par centre.....	91
Tableau 34	Part des ventes conditionnées de Afriquia Gaz emplies par centres emplisseurs	91

Tableau 35	Tonnage de GPL empli dans les centres propres de AFRIQUIA GAZ.....	92
Tableau 36	Produits de Afriquia Gaz	93
Tableau 37	Répartition des ventes selon les catégories de produits	93
Tableau 38	Nombre de dépositaires par zone géographique	97
Tableau 39	Achats globaux de matières premières effectués par Afriquia Gaz.....	97
Tableau 40	Importations de GPL effectués par Afriquia Gaz et Gazafric	98
Tableau 41	Evolution de l'effectif de Afriquia Gaz	101
Tableau 42	Ventilation de l'effectif par âge	101
Tableau 43	Ventilation de l'effectif par ancienneté	102
Tableau 44	Evolution du budget de formation.....	103
Tableau 45	Description des centres d'emplissage détenus par Afriquia Gaz.....	104
Tableau 46	Evolution du parc de bouteilles de Afriquia Gaz.....	107
Tableau 47	Parc de bouteilles en termes d'années d'existence.....	108
Tableau 48	Evolution des investissements de Afriquia Gaz	111
Tableau 49	Périmètre de consolidation à fin 2011.....	115
Tableau 50	Périmètre de consolidation à fin 2012.....	115
Tableau 51	Périmètre de consolidation à fin 2013.....	116
Tableau 52	Evolution du compte de résultat consolidé	117
Tableau 53	Evolution du chiffre d'affaires.....	118
Tableau 54	Evolution de la contribution des filiales au chiffre d'affaires	118
Tableau 55	Evolution des autres produits	120
Tableau 56	Evolution des coûts de biens et services produits	120
Tableau 57	Evolution des charges de personnel	121
Tableau 58	Evolution des autres produits et charges opérationnels	122
Tableau 59	Evolution des dotations aux amortissements.....	123
Tableau 60	Evolution du résultat opérationnel.....	123
Tableau 61	Evolution du coût de l'endettement.....	124
Tableau 62	Evolution du résultat net	125
Tableau 63	Evolution de la quote part du résultat des sociétés mises en équivalence	126
Tableau 64	Evolution des éléments du bilan consolidé	127
Tableau 65	Evolution de l'actif non-courant	128
Tableau 66	Evolution de la structure des immobilisations corporelles nettes.....	129
Tableau 67	Evolution des immobilisations financières	130
Tableau 68	Pourcentages de contrôle et évolution de la valeur titres des sociétés mises en équivalence....	130
Tableau 69	Evolution des autres actifs non-courants	131

Tableau 70	Evolution des impôts différés ainsi que la position nette.....	132
Tableau 71	Evolution de la composition des actifs courants	132
Tableau 72	Evolution des stocks.....	133
Tableau 73	Evolution des créances clients et du taux de provisionnement	133
Tableau 74	Evolution de la trésorerie et équivalents.....	134
Tableau 75	Evolution des autres créances et comptes de régularisation	134
Tableau 76	Evolution du passif non-courant.....	135
Tableau 77	Evolution des dettes de financement à plus d'un an.....	136
Tableau 78	Ventilation par échéance des dettes auprès des Etablissements de crédits en 2013	136
Tableau 79	Evolution du ratio d'endettement	136
Tableau 80	Evolution des autres passifs non-courants	137
Tableau 81	Evolution des provisions pour risques et charges.....	137
Tableau 82	Evolution des dettes fournisseurs.....	138
Tableau 83	Evolution des dettes de financement à moins d'un an.....	138
Tableau 84	Evolution des autres dettes et comptes de régularisation	138
Tableau 85	Evolution du passif courant	139
Tableau 86	Evolution de l'équilibre bilanciel d'Afriquia Gaz sur la période 2011-2013.....	140
Tableau 87	Evolution des flux de trésorerie.....	143

Avertissement

Le visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en billets de trésorerie est soumis au risque de non remboursement. Ce programme d'émission de billets trésorerie ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité du programme d'émission de billets de trésorerie, ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances du programme de billets de trésorerie objet du présent dossier d'information.

Le présent dossier d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription aux billets de trésorerie, objet dudit dossier d'information.

Les personnes en la possession desquelles ledit dossier viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont ils dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

L'organisme chargé du placement ne proposera les billets de trésorerie, objet du présent dossier d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni AFRIQUIA GAZ, ni BMCE Capital Conseil n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par l'organisme chargé du placement.

Préambule

En application des dispositions de l'article 15 du Dahir I-95-3 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables, telle que modifiée et complétée, le présent dossier d'information porte, notamment, sur l'organisation de AFRIQUIA GAZ, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'Opération envisagée.

Le présent dossier d'information a été élaboré par BMCE Capital Conseil, agissant en qualité d'Organisme Conseil de AFRIQUIA GAZ dans le cadre de la mise à jour 2013 du programme d'émission de billets de trésorerie pour un plafond de 1 200 000 000 dirhams.

Le contenu de ce dossier d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par la société AFRIQUIA GAZ, notamment lors des due diligences effectuées auprès de la société selon les standards de la profession ;
- Liasses comptables de AFRIQUIA GAZ pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ;
- Procès-verbaux des Conseils d'administration, des Assemblées Générales Ordinaires, des Assemblées Générales Extraordinaires relatifs aux exercices 2011, 2012 et 2013 ainsi que l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Rapports de gestion pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ;
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés et rapports spéciaux pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013.

En application des dispositions de l'article 15 de la loi n° 35-94 promulguée par le dahir n° I-95-3 du 26 janvier 1995 relatif aux titres de Créances Négociables (TCN), ce dossier d'information doit être :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public au siège de AFRIQUIA GAZ et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions selon les modalités suivantes :
 - il est disponible à tout moment au siège social de AFRIQUIA GAZ sis à (Rue Ibnou El Ouennane, Km 7, Route de Rabat BP 2545 – Casablanca, Tél : (212) 5 22 63 96 00 ;
 - il est disponible sur demande dans un délai maximum de 24h auprès des points de collecte du réseau de placement :
 - BMCE Bank : 140, Avenue Hassan II – 20 000 Casablanca.
 - il est disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).

Partie I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. Le Président du Conseil d'Administration

I.1. Identité

Dénomination ou raison sociale	AFRIQUIA GAZ
Représentant légal	M. Ali WAKRIM
Fonction	Président du Conseil d'Administration
Adresse	Rue Ibnou El Ouennane Km 7, Route de Rabat BP 2545 Ain Sebaâ-Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 5 22 35 22 90/93/73
Numéro de fax	(212) 5 22 35 44 46
Adresse électronique	a.wakrim@akwagroup.ma

I.2. Attestation

Objet : Mise à jour du programme d'émissions de billets de trésorerie au titre de l'exercice 2013

Le Président du Conseil d'Administration atteste que, à sa connaissance, les données du présent dossier d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de AFRIQUIA GAZ ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Ali WAKRIM
Président du Conseil d'Administration

II. Les Commissaires aux Comptes

II.1. Identité des commissaires aux comptes

Prénom et nom	Abdelaziz ALMECHATT	Abdellah RHALLAM
Dénomination ou raison sociale	COOPERS AUDIT MAROC S.A	FIDECO AUDIT ET CONSEIL S.A.R.L
Adresse	83, Avenue Hassan II – Casablanca	124, Boulevard Rahal El Meskini – Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 5 22 27 50 05	(212) 5 22 31 63 49
Numéro de fax	(212) 5 22 27 48 90	(212) 5 22 31 62 26
Adresse électronique	abdelaziz.almechatt@pwc-cl.com.	ab.rhallam@fideco.ma
Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle	1998	1999
Date d'expiration du mandat actuel	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016

II.2. Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013

Objet : Mise à jour 2013 du programme d'émissions de billets de trésorerie de AFRIQUIA GAZ

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur au Maroc.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux annuels audités de AFRIQUIA GAZ.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse sociaux annuels de AFRIQUIA GAZ tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2011, 2012 et 2013.

COOPERS AUDIT MAROC S.A

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO AUDIT ET CONSEIL S.A.R.L

Abdellah RHALLAM

II.3. Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société AFRIQUIA GAZ S.A. au 31 décembre 2011, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés MAD 1 907 400 092 dont un bénéfice net de MAD 350 057 497.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 16 février 2012

COOPERS & LYBRAND MAROC

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO

Abdellah RHALLAM

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société AFRIQUIA GAZ S.A. au 31 décembre 2012, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés MAD 2 003 805 850 dont un bénéfice net de MAD 385 155 758.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 18 février 2013

COOPERS AUDIT MAROC S.A

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO

ABDELLAH RHALLAM

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société AFRIQUIA GAZ S.A. au 31 décembre 2013, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés MAD 2 043 451 288 dont un bénéfice net de MAD 383 395 438.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 24 février 2014

COOPERS AUDIT MAROC S.A

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO AUDIT ET CONSEIL S.A.R.L

ABDELLAH RHALLAM

II.4. Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes consolidés pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013.

Objet : Mise à jour du programme d'émissions de billets de trésorerie de AFRIQUIA GAZ

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent dossier d'information, en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur au Maroc.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés annuels audités d'AFRIQUIA GAZ.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse consolidés annuels de AFRIQUIA GAZ tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2011, 2012 et 2013.

COOPERS AUDIT MAROC S.A

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO AUDIT ET CONSEIL S.A.R.L

Abdellah RHALLAM

II.5. Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos au 31 décembre 2011.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société AFRIQUIA GAZ S.A, comprenant le bilan, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les comptes consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Casablanca, le 4 avril 2012

COOPERS & LYBRAND MAROC
Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO
Abdellah RHALLAM

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos au 31 décembre 2012.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société AFRIQUIA GAZ S.A, comprenant le bilan au 31 décembre 2012, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 957 906 milliers de dirhams dont un résultat net consolidé de 401 466 milliers de dirhams.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les comptes consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Casablanca, le 27 février 2013

COOPERS AUDIT MAROC S.A

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO

Abdellah RHALLAM

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos au 31 décembre 2013.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société AFRIQUIA GAZ S.A, comprenant le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 2 013 371 milliers de dirhams dont un résultat net consolidé de 399 216 milliers de dirhams.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les comptes consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Casablanca, le 24 février 2014

COOPERS AUDIT MAROC S.A

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO AUDIT ET CONSEIL S.A.R.L

Abdellah RHALLAM

III. L'Organisme Conseil

III.1. Identité

Dénomination ou raison sociale	BMCE Capital Conseil
Représentant légal	Mehdi Jalil Drafiate
Fonction	Président du Directoire
Adresse	63, Boulevard Moulay Youssef Casablanca - Maroc
Numéro de téléphone	Tél : +212 522 42 91 00
Numéro de fax	Fax : +212 522 43 00 21
Adresse électronique	mj.drafiate@bmcek.co.ma

III.2. Attestation

Le présent dossier d'information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de AFRIQUIA GAZ, à travers :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par la société AFRIQUIA GAZ, notamment lors des due diligences effectuées auprès de la société selon les standards de la profession ;
- Liasses comptables de AFRIQUIA GAZ pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ;
- Procès-verbaux des Conseils d'administration, des Assemblées Générales Ordinaires, des Assemblées Générales Extraordinaires relatifs aux exercices 2011, 2012 et 2013 ainsi que l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Rapports de gestion pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ;
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés et rapports spéciaux pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013.

La préparation de ce dossier d'information a été effectuée conformément aux règles et usages internes en vigueur au sein de BMCE Capital Conseil.

L'opération, objet du présent dossier d'information, est conforme aux dispositions de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) ainsi que l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 9 octobre 1995 tels que modifiés et complétés.

BMCE Capital Conseil

Mehdi Jalil Drafiate

Président du Directoire

IV. Le responsable de l'information et de la communication financière

IV.1. Identité

Responsable	Samir Ameziane
Fonction	Responsable Ingénierie Financière
Adresse	Km 7,5 Route de Rabat Ain Sebaâ – Casablanca 20 000 – Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 5 22 35 22 90 / 93 / 73
Numéro de fax	212) 5 22 35 44 46
Adresse électronique	s.ameziane@akwagroup.com

Partie II. PRESENTATION DE L'OPERATION

I. Cadre de l'opération

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables (TCN), la société AFRIQUIA GAZ émet dans le public des billets de trésorerie portant intérêt en représentation d'un droit de créance pour une durée inférieure ou égale à un an.

Le Conseil d'Administration tenu en date du 24 décembre 2010 a décidé la mise en place d'un programme de Billets de Trésorerie, et a donné tous pouvoirs au Président Directeur Général afin d'en arrêter les modalités qu'il jugera opportunes et nécessaires à la réalisation de l'émission desdits billets de trésorerie, et ce dans le cadre d'un programme d'un plafond de 800 000 000 Dhs. Le Conseil d'Administration tenu en date du 8 juin 2012 a décidé d'augmenter le plafond dudit programme à 1 200 000 000 Dhs.

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n° 35-94 promulguée par le dahir n° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables (TCN), AFRIQUIA GAZ a établi, avec le conseiller, le présent dossier d'information relatif à son activité, sa situation économique et financière et son programme d'émission.

En application de l'article 17 de ladite loi, et tant que les TCN sont en circulation, le dossier d'information fera l'objet d'une mise à jour annuelle dans un délai de 45 jours après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice. Le présent dossier d'information constitue par ailleurs la mise à jour 2011 du dossier d'information.

Toutefois, des mises à jour occasionnelles pourront intervenir en cas de modification relative au plafond de l'encours des titres émis ou tout événement nouveau susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou la bonne fin du programme.

II. Objectifs de l'opération

La Société souhaite procéder à un programme d'émission de billets de trésorerie afin de :

- Optimiser le coût de financement à court terme en substituant, de manière partielle ou totale, aux concours bancaires existants des billets de trésorerie ;
- Faire face à ses besoins de trésorerie ponctuels induits par des variations de besoin en fonds de roulement en cours d'année (portées par les fluctuations de délais de paiements des différentes contreparties de la Société).

Tableau I Renseignements relatifs aux titres à émettre

Nature des titres	Titres de Créances Négociables dématérialisés par inscription au dépositaire Central (Maroclear) et inscrits en compte auprès des affiliés habilités.
Forme des titres	Billets de Trésorerie au porteur.
Plafond de l'émission	MAD 1 200 000 000
Valeur nominale	MAD 100 000
Maturité	De 10 jours à 12 mois.
Date de jouissance	À la date de règlement.
Taux d'intérêt	Déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché.
Intérêts	Post-comptés.
Paiement du coupon	<i>In fine</i> , soit à l'échéance de chaque billet.
Remboursement du principal	<i>In fine</i> , soit à l'échéance de chaque billet.
Négociabilité des titres	Aucune restriction n'est imposée par les conditions de l'émission à la négociabilité des billets de trésorerie émis. Les titres sont négociables de gré à gré.
Garantie	L'émission ne bénéficie d'aucune garantie.
Clauses d'assimilation	Les billets de trésorerie émis ne font l'objet d'aucune assimilation à des titres ou émissions antérieurs.

III. Modalités de souscription et d'attribution

III.1. Période de souscription

A chaque fois qu'AFRIQUIA GAZ manifesterait un besoin de trésorerie, BMCE Bank procéderait à l'ouverture de la période de souscription au moins 72 heures avant la date de jouissance.

III.2. Bénéficiaires

Les personnes physiques ou morales, résidentes ou non résidentes.

III.3. Identification des souscripteurs

L'organisme chargé du placement doit s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, il doit obtenir une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie et la joindre au bulletin de souscription.

Tableau 2 Document qui atteste de l'appartenance du souscripteur

Catégorie	Documents à joindre
Associations	Photocopie des statuts et photocopie du récépissé du dépôt de dossier.
Enfants mineurs	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant.
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément mentionnant l'objet qui fait apparaître l'appartenance à cette catégorie. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour les Fonds Communs de Placement (FCP), le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal ; ▪ Pour les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV), le numéro du registre de commerce.
Personnes morales étrangères	Modèle des inscriptions au registre de commerce ou équivalent attestant de l'appartenance à la catégorie ou tout moyen jugé acceptable par l'établissement placeur.
Personnes morales marocaines	Modèle des inscriptions au registre de commerce.
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document.
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident.
Personnes physiques résidentes marocaines et ressortissants marocains à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale.

III.4. Modalités de souscription

BMCE Bank est tenu de recueillir les ordres de souscription auprès de sa clientèle, à l'aide de bulletins de souscriptions fermes et irrévocables, après clôture de la période de souscription, selon le modèle joint en Annexe. Ces bulletins, considérés fermes et irrévocables, doivent être remplis et signés par les souscripteurs.

Les souscriptions seront acceptées et enregistrées au fur et à mesure de leur confirmation par écrit à BMCE Bank et ce, jusqu'à atteindre le plafond de l'émission.

Toutes les souscriptions se feront en numéraire, quelle que soit la catégorie de souscripteurs :

- Les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur ou égal à 18 ans sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur. L'organisme chargé du placement est tenu d'obtenir une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur et de la joindre au bulletin de souscription ; en ce cas les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal ;
- Les souscriptions pour le compte de tiers sont autorisées à condition de présenter une procuration dûment signée et légalisée par son mandant. L'organisme chargé du placement est tenu d'en obtenir une copie et de la joindre au bulletin de souscription. Les titres souscrits doivent, en outre, se référer à un compte titres au nom de la tierce personne concernée, lequel ne peut être mouvementé que par cette dernière, sauf existence d'une procuration ;
- Une procuration pour une souscription ne peut en aucun cas permettre l'ouverture d'un compte pour le mandant aussi l'ouverture d'un compte doit se faire en présence de son titulaire selon les dispositions légales ou réglementaires en vigueur ;
- Tout bulletin doit être signé par le souscripteur ou son mandataire. L'organisme chargé du placement doit s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur a la capacité financière d'honorer ses engagements. L'organisme placeur déterminera librement les modalités de la garantie financière demandée aux souscripteurs, qui peut être un dépôt en espèce, en titres, une caution. Pour les investisseurs institutionnels, il ne sera pas exigé de couverture de la souscription ;
- Les investisseurs peuvent effectuer plusieurs ordres auprès de l'organisme chargé du placement. Les ordres sont cumulatifs. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que tous les ordres peuvent être satisfaits totalement ou partiellement en fonction de la disponibilité des titres.

Tous les ordres de souscription :

- ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappés de nullité ;
- sont irrévocables après la clôture de la période de souscription.

III.5. Modalités d'allocation

Au cours de la période de souscription, les allocations se feront selon la méthode du « premier arrivé/premier servi », en fonction des souscriptions reçues et des quantités de BT disponibles. Ainsi, lors de la clôture de la période de souscription, l'allocation des titres sera faite.

La période de souscription peut être clôturée par anticipation dès que le placement de la totalité l'émission aura été effectué.

III.6. Modalités de versement des souscriptions

Le règlement des souscriptions se fera par transmission, à la date de jouissance, d'ordres de livraison contre paiement (LCP MAROCLEAR) par BMCE Bank, en sa qualité d'établissement dépositaire des titres. Les titres sont payables au comptant en un seul versement.

III.7. Engagement d'information du CDVM

AFRIQUIA GAZ s'engage à communiquer au CDVM à l'issue de chaque émission, les caractéristiques des billets de trésorerie émis (maturité, taux d'intérêt nominal, date de jouissance, date d'échéance) ainsi que les résultats de placements des billets de trésorerie par catégorie de souscripteur.

IV. Syndicat de placement- intermédiaires financiers

Conseiller et coordinateur	BMCE Capital Conseil 63 bd Moulay Youssef – Casablanca
Organisme chargé du placement	BMCE Bank 140, Avenue Hassan II – 20000 Casablanca
Établissement teneur de comptes titres	BMCE Bank 140, Avenue Hassan II – 20000 Casablanca
Etablissement assurant le service financier des titres	BMCE Bank 140, Avenue Hassan II – 20000 Casablanca

V. Régime fiscal des billets de trésorerie

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

V.1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

V.1.1. Personnes Résidentes

▪ Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- La raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- Le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

▪ Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit à restitution pour les bénéficiaires personnes morales et les personnes physiques soumises à l'IR selon le régime BNR ou BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
 - ▶ Le nom, prénom, adresse et le numéro de la CIN ou de carte d'étranger ;
 - ▶ Le numéro d'article d'imposition à l'IR.

V.1.2. Personnes Non Résidentes

Les produits de placement à revenu fixe perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

▪ Plus-values

Personnes Résidentes

▶ Personnes Physiques

Conformément aux dispositions de l'article 73 du livre d'assiette et de recouvrement, les profits nets de cession d'obligations et autres titres de créances sont soumis à l'IR au taux de 20%, par voie de retenue à la source.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- La cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- L'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- L'apport en société.

Selon les dispositions de l'article 68 du livre d'assiette et de recouvrement, sont exonérés de l'impôt :

- Les profits ou la fraction des profits sur cession d'obligations et autres titres de créances correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 30 000 Dhs ;
- La donation d'obligations et autres titres de créances effectuées entre ascendants et descendants, entre époux frères et sœurs.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- D'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment des frais de courtage et de commission ;
- Et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cession ou acquisition.

▶ Personnes Morales

Conformément aux dispositions du livre d'assiette et de recouvrement, les profits de cession d'obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

Personnes Non Résidentes

▶ Personnes Physiques

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créances réalisés par des personnes physiques non résidentes sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

▶ Personnes Morales

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créances réalisés par les sociétés étrangères sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

VI. Charges relatives à l'opération

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur comprennent les charges suivantes :

VI.1. Charges relatives à la mise en place du programme :

- Les frais de conseil financier ;
- La commission du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières relative à la mise en place du programme. La communication.

VI.2. Charges relatives à chaque émission :

- Les frais de placement ;
- La commission de Maroclear ;
- La commission du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières relative à la mise à jour du dossier d'information.

Partie III. PRESENTATION GENERALE DE AFRIQUIA GAZ

I. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	AFRIQUIA GAZ S.A.
Siège social	Rue Ibnou El Ouennane, Aïn Sebâa – Casablanca
Siège administratif	139, Bd Moulay Ismail, Casablanca
Téléphonie / Télécopie	(212) 05 22 63 96 00 (212) 05 22 24 80 85
Site web	www.afriquiagaz.com
Forme juridique	Société anonyme à conseil d'administration
Date de constitution	1992
Durée de vie	La durée de la société est fixée à 99 ans, sauf dissolution anticipée ou prorogation prévue par les statuts ou par la loi.
N° Registre du commerce	68 545 Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Capital social	MAD 343 750 000 divisé en 3 437 500 actions de MAD 100 chacune au 31 décembre 2013.
Consultation des documents juridiques	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social ou au siège administratif de AFRIQUIA GAZ.
Objet social	<p>Selon l'article 3 des statuts, la société a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le commerce et l'industrie, sous toutes ses formes, y compris l'importation, l'exportation, la reprise en raffinerie, l'entreposage, le magasinage, le transport, la consignation et la distribution des gaz de pétrole liquéfiés ainsi que de tous sous-produits et denrées ; ▪ La création et l'exploitation de tout centre de stockage de conditionnement et de remplissage de ces gaz, tant pour le compte de la société que pour le compte de tous tiers ; ▪ L'exploitation de toutes marques et procédés ; ▪ Et plus généralement toutes Opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à l'objet principal et pouvant faciliter l'extension et le développement de la société.
Textes législatifs et réglementaires applicables	<p>De par sa forme juridique, la Société est régie par le droit marocain, la loi n° 17-95 telle que modifiée par la loi n° 20-05 relatives aux SA ainsi que par ses statuts.</p> <p>De par son activité commerciale, la Société est régie par les textes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dahir n° 1-96-83 du 1^{er} août 1996 portant promulgation de la loi 15.95 formant Code de Commerce ; ▪ Dahir n° 1-92-138 du 25 Décembre 1992 relatif aux obligations comptables des commerçants ; ▪ Dahir n° 1-97-65 du 12 Février 1997 portant promulgation de la loi n° 53.95 instituant des juridictions de commerce ; ▪ Dahir n° 1-03-194 portant promulgation de la loi n° 65-99 formant Code du travail ; ▪ Dahir n° 1-00-19 du 15 février 2000 portant promulgation de la loi n° 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle ; ▪ Dahir n° 1-00-225 du 05 juin 2000 portant promulgation de la loi n° 06-99 sur la liberté des prix et de la concurrence ;

- Dahir du 12 août 1913 portant Code des Obligations et Contrats ;
- Décret n° 2-96-906 du 18 janvier 1997 pris pour application du chapitre II relatif au registre du commerce- du titre IV du Livre premier de la loi n° 15-95 formant Code de Commerce.

De par son activité de stockage et de distribution de GPL, la Société est régie par les textes suivants :

- Dahir portant loi n° 1-72-255 du 22-2-1973 sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centres emplisseurs, le stockage et la distribution des hydrocarbures ;
- Dahir du 18 Joumada I 1374 (12 janvier 1955) portant règlement sur les appareils à pression de gaz, tel qu'il a été modifié et complété,
- Dahir du 29 hijja 1356 (2 mars 1938) réglementant la manutention et le transport par voies de terre des matières dangereuses, des matières combustibles, des liquides inflammables (autres que les hydrocarbures et les combustibles liquides), des poudres, explosifs, munitions et artifices, des gaz comprimés, liquéfiés, solidifiés, et dissous, des matières vénéneuses, caustiques et corrosives et des produits toxiques ou nauséabonds, tel qu'il a été modifié
- Dahir portant loi n° 1.74.403 du 5 Chaoual 1397(19 septembre 1977) réorganisant la caisse de compensation.
- Dahir portant loi n° 1-75-368 du 4-9-1975 modifiant et complétant la loi n° 009-71 du 12 octobre 1971. Relatif aux stocks de sécurité (BO n°3280 du 10 septembre 1975) ;
- Dahir portant loi n° 1-76-294 du 16-2-1977 modifiant et complétant la loi n° 009-71 du 12 octobre 1971 relatif aux stocks de sécurité. (BO n° 3 359 du 16 mars 1977) ;
- Dahir n° 1-95-141 du 6 rabii I 1416 (4 août 1995) portant promulgation de la loi n° 4-95 modifiant et complétant le dahir portant loi n° 1-72-255 du 18 moharrem 1393 (22 février 1973) sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centre emplisseur, le stockage et la distribution des hydrocarbures;
- Dahir du 25 août 1914 portant réglementation des établissements insalubres, incommodes ou dangereux ;
- Décrets
 - ▶ Décret n°2-72-622 du 12-2-1973 portant délégation de pouvoirs au Ministre chargé des mines en ce qui concerne les stocks de sécurité relatifs aux produits énergétiques ;
 - ▶ Décret n° 2-72-513 du 7-4-1973 pris pour l'application du dahir portant loi n° 1-72-255 du 22 février 1973 sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centres emplisseurs, le stockage et la distribution des hydrocarbures ;
 - ▶ Décret n° 2-95-699 du 22/5/1996 modifiant et complétant le décret n° 2-72-513 du 7/4/1973 pris pour l'application du Dahir sus visé n° 1-72-255 ;
- Arrêtés
 - ▶ Arrêté conjoint du ministre de l'énergie et des mines, du ministre des travaux publics, de la formation professionnelle et de la formation des cadres et du ministre des transports n° 1263-91 du 9 Chaoual 1413 (1er avril 1993) approuvant le règlement général relatif aux normes de

sécurité applicables aux centres emplisseurs, aux dépôts en vrac ou en bouteilles et aux stockages fixes à usage industriel ou domestique de gaz de pétrole liquéfiés ainsi qu'au conditionnement, la manutention, le transport et l'utilisation de ces produits.

- ▶ Arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 053-62 du 2-1-1962 relatif aux caractéristiques des gaz de pétrole liquéfié (BO n° 2 571 du 2 février 1962) ;
- ▶ Arrêté 324-68 du 3-6-1968 relatif aux stocks de sécurité des produits pétroliers ;
- ▶ Arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 674-73 du 31-5-1973 relatif au réseau de distribution au détail des repreneurs en raffineries d'hydrocarbures raffinés autres que les gaz de pétrole liquéfié ;
- ▶ Arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 773-73 du 20-7-1973 définissant l'importance du parc de bouteilles des repreneurs en centres emplisseurs ;
- ▶ Arrêté 3-337-75 du 4-9-1975 déterminant les conditions de répartition des primes et des dépenses de la loi sur la réglementation et le contrôle des prix et les conditions de détention et de vente des produits et marchandises ;
- ▶ Arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 393-76 du 17-2-1977 relatif aux stocks de sécurité des produits pétroliers. (BO n°3361 du 30 mars 1977) ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n°483-81 du 25-5-1981 relatif à la valorisation et à la dévalorisation des stocks des produits pétroliers (BO n°3588 du 5 aout 1981) ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n°484-81 du 25-5-1981 relatif aux conditions d'utilisation de la marge spéciale pour le financement des stocks de sécurité en combustibles liquides et gazeux (BO n°3588 du 5 aout 1981) ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n°485-81 du 25-5-1981 modifiant l'arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 393-76 du 17-2-1977 relatif aux stocks de sécurité des produits pétroliers (BO n°3588 du 5 aout 1981) ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 153-88 du 22 février 1991 relatif aux caractéristiques des grands produits pétroliers ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n°944-91 du 18 juin 1991 modifiant et complétant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 153-88 du 22 février 1991 relatif aux caractéristiques des grands produits pétroliers (BO n°4107 du 17-7-1991) ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 42-95 du 27 rejeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente du carburéacteur JPI ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 rejeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 2245-95 du 9 rabii II 1416 (5 septembre 1995) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 42-95 du 27 rejeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente du carburéacteur JPI

- ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 2246-95 du 9 rabii II 1416 (5 septembre 1995) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 rejeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane;
 - ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 2671-95 du 13 jourmada II 1416 (7 novembre 1995) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 rejeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane;
 - ▶ Arrêté du Ministre du Transport et de la Marine Marchande, du Tourisme, de l'énergie et des mines n°2869-97 du 28 jourmada II 1418 (31 octobre 1997) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 rejeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane ;
 - ▶ Arrêté du Ministre du Transport et de la Marine Marchande, du Tourisme, de l'Energie et des Mines n°251-98 du 30 ramadan 1418 (29 janvier 1998) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 rejeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane ;
 - ▶ Arrêté du Ministre du Transport et de la Marine Marchande, du Tourisme, de l'Energie et des Mines n°533-98 du 29 chaoual 1418 (27 février 1998) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 rejeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane.

De par sa cotation sur la Bourse des Valeurs, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :

- Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca tel que modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ;
- Règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001 et par les arrêtés du Ministre des Finances et de la Privatisation n°1994-04, 1137-07 et 1268-08. ;
- Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n°23-01, 36-05 et 44-06 ;
- Règlement général du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 8222-08 du 14 avril 2008 ;
- La circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières tel que modifiée le 1^{er} octobre 2014 ;
- Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et modifié et complété par

l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 et complété par l'arrêté n°77-05 du 17 mars 2005 ;

- Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée par la loi n°46-06 ;
- Dahir portant loi n° 1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n° 35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs telle que modifié et complétée par la loi n° 43-02 ;

De par l'émission de Billets de Trésorerie objet du présent document, elle est soumise aux dispositions légales et réglementaires suivantes :

- Dahir n°1-95-03 du 26/01/1995, portant promulgation de la loi 35-94 relative à certains TCN telle que modifiée et complétée par la loi 35-96 et 33-06 ;
- L'arrêté du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif à certains Titres de Créances Négociables (TCN) modifié par les arrêtés n°692-00, 1311-01 et 2232-02.

Tribunal compétent en cas de litige

- Tribunal de Commerce de Casablanca

Régime fiscal

AFRIQUIA GAZ est soumise au taux d'impôts sur les sociétés de 30%.

La Société est soumise au taux de TVA de 10%. concernant les produits vendus, et au taux de TVA de 20% pour ses charges d'exploitation et ses investissements.

II. Renseignements sur le capital de AFRIQUIA GAZ

II.1. Renseignements à caractère général

À la date d'établissement du présent document d'information, le capital social de AFRIQUIA GAZ s'établit à MAD 343 750 000 réparti en 3 437 500 actions d'une valeur nominale de MAD 100 chacune.

Tableau 3 Evolution du capital social

Date	Capital initial	Nature de l'Opération	Nominal	Montant opération (hors prime d'émission)	Nombre total d'actions	Capital final	Prix par action
1992	-	Constitution	100	1 000	1 000	100 000	100
1993	100 000	Souscription en numéraire	100	9 900 000	100 000	10 000 000	100
1994	10 000 000	Augmentation de capital	100	72 500 000	825 000	82 500 000	100
1998	82 500 000	Division du nominal	50	-	1 650 000	82 500 000	N.A
1999	82 500 000	Augmentation de capital par Appel public à l'épargne	50	20 625 000	2 062 500	103 125 000	185
1999	103 125 000	Augmentation du nominal	100	-	1 031 250	103 125 000	N.A
2005	103 125 000	Augmentation de capital réservée	100	240 625 000	3 437 500	343 750 000	430

Source : AFRIQUIA GAZ

Depuis sa date de création, AFRIQUIA GAZ a procédé à 4 augmentations de capital :

- le 7 mai 1993, portant le capital de MAD 100 000 à MAD 10 000 000, soit 99 000 nouvelles actions de nominal MAD 100 totalement souscrites par Afriquia SMDC ;
- le 24 novembre 1994, consistant en un apport d'actifs (apport de MAD 72 947 847 par Afriquia SMDC) et règlement d'une soulte à Afriquia SMDC (d'un montant de MAD 447 847) ;
- le 3 mai 1999, augmentation de capital par souscription en numéraire lors de l'introduction de AFRIQUIA GAZ à la Bourse des Valeurs de Casablanca. Le prix d'introduction était de MAD 185 par action ;
- le 22 juillet 2005, augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription par émission de 2 406 250 actions pour un montant global de MAD 1 034 687 500, soit un prix d'émission de MAD 430 par action.

II.2. Historique et Structure de l'actionariat

Au 31 décembre 2013, la structure de l'actionariat de AFRIQUIA GAZ se présente comme suit :

Tableau 4 Historique de l'actionariat de AFRIQUIA GAZ sur la période 2011 - 2013 :

Actionnaires	déc-11		déc-12		déc-13	
	Nombre de titres	% du capital et des droits de votes	Nombre de titres	% du capital et des droits de votes	Nombre de titres	% du capital et des droits de votes
AFRIQUIA SMDC	1 306 252	38,0%	1 306 252	38,0%	1 306 252	38,0%
AKWA Holding	1 031 513	30,0%	1 031 513	30,0%	1 031 513	30,0%
RMA - WATANYA	171 877	5,0%	171 877	5,0%	171 877	5,0%
AL AJJAL INVESTMENT FUND HOLDING	171 875	5,0%	171 875	5,0%	171 875	5,0%
Flottant en bourse	755 983	21,9%	755 983	21,9%	755 983	21,9%
Total	3 437 500	100,0%	3 437 500	100,0%	3 437 500	100,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

Entre 2011 et 2013, l'actionariat de la Société est demeuré stable avec comme principaux actionnaires stratégiques AFRIQUIA SMDC et AKWA Holding.

Le 23 mars 2010, le fonds d'investissement AL AJJAL INVESTMENT FUND HOLDING a franchi le seuil de 5,0% des titres de capital de la Société et déclare vouloir poursuivre ses achats sur la valeur concernée.

II.3. Présentation des actionnaires de référence

AKWA Group

Activité	Holding
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2012	25,0 MM MAD
Résultat net au 31.12.2012	1,0 MM MAD
Actionariat actuel (au 31/12/2012) (en % du capital)	
▪ Famille AKHANNOUCH	50%
▪ Famille WAKRIM	50%

Source : AKWA Group

AFRIQUIA SMDC

Activité	Distribution de carburants
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2012	18,0 MM MAD
Résultat net part du Groupe au 31.12.2012	489,0 M MAD
Actionariat actuel (au 31/12/2012) (en % du capital)	
▪ AKWA Group	82,0%
▪ Fonds Al Ajjal	5,0%
▪ RMA WATANYA	1,0%
▪ Autres	12,0%

Source : AKWA Group

II.4. Pacte d'actionnaires

Il n'existe aucun pacte d'actionnaires encadrant les relations entre les actionnaires de AFRIQUIA GAZ.

II.5. Politique de distribution des dividendes

II.5.1. Dispositions statutaires

L'article 40 des statuts d'AFRIQUIA GAZ stipule que les produits de l'exercice constatés par l'inventaire annuel, après déduction de toutes les charges, de tous amortissements de l'actif et, de toutes provisions pour risques commerciaux ou industriels, constituent des bénéfices.

Sur ces bénéfices nets, diminués le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour constituer le fonds de réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice diminué des pertes antérieures, du prélèvement prévu ci-dessus et des réserves obligatoires et augmenté des reports bénéficiaires.

En outre, l'assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition. En ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Sur le bénéfice distribuable, l'assemblée ordinaire, sur la proposition du conseil d'administration, a le droit de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être reportées à nouveaux sur l'exercice suivant, soit pour être affectées à un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires, généraux ou spéciaux, soit pour la distribution aux actionnaires.

Ce ou ces fonds de réserves peuvent recevoir toutes affectations décidées par l'assemblée, sur proposition du conseil d'administration.

L'article 41 des statuts d'AFRIQUIA GAZ stipule que l'époque, le mode et le lieu de paiement des dividendes sont fixés par l'assemblée générale annuelle, ou à défaut, par le Conseil d'administration.

Le paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal.

Les dividendes régulièrement perçus ne peuvent être l'objet de rapport ou de restitution, ceux non touchés sont prescrit, conformément à la loi, cinq ans après la date de mise en paiement.

En cas de cession d'actions, l'acquéreur a droit aux dividendes non encore mis en paiement, sauf convention contraire des parties, notifiée à la société.

II.6. Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Le tableau suivant indique le montant des dividendes distribués par AFRIQUIA GAZ au cours des trois derniers exercices :

Tableau 5 Historique des dividendes distribués sur la période 2011-2013

En K MAD	2011	2012	2013
Résultat net de l'exercice	350 057	385 156	383 395
Résultat net par action (en MAD)	101,8	112,0	111,5
Dividendes par action (en MAD)	84	100	105
Nombre d'actions	3 437 500	3 437 500	3 437 500
Distribution des dividendes en n+1	288 750	343 750	360 938
Taux de Distribution (Pay-Out)	82,5%	89,2%	94,1%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au titre de l'exercice 2013, AFRIQUIA GAZ a décidé de verser à ses actionnaires un dividende équivalent à 105 MAD par action. La Société distribue ainsi 94.1% de son résultat net.

Sur les 3 derniers exercices, AFRIQUIA GAZ distribue en moyenne 88,6% de son résultat net.

III. Nantissement d'actif

La société ne possède pas d'actifs nantis.

Toutefois, le 31 juillet 2007, la Société a financé son stock de 288 000 bouteilles de gaz par voie de crédit-bail comme suit :

Tableau 6 *Détail du nantissement d'actif inscrit au profit de Chaabi Leasing*

Nature	Nombre	Durée du leasing
Bouteilles de 3 Kg	95 000	10 ans
Bouteilles de 6 Kg	48 000	10 ans
Bouteilles de 12 Kg	145 000	10 ans
Total	288 000	

Source : Afrika Gaz

IV. Nantissement d'actions

Néant.

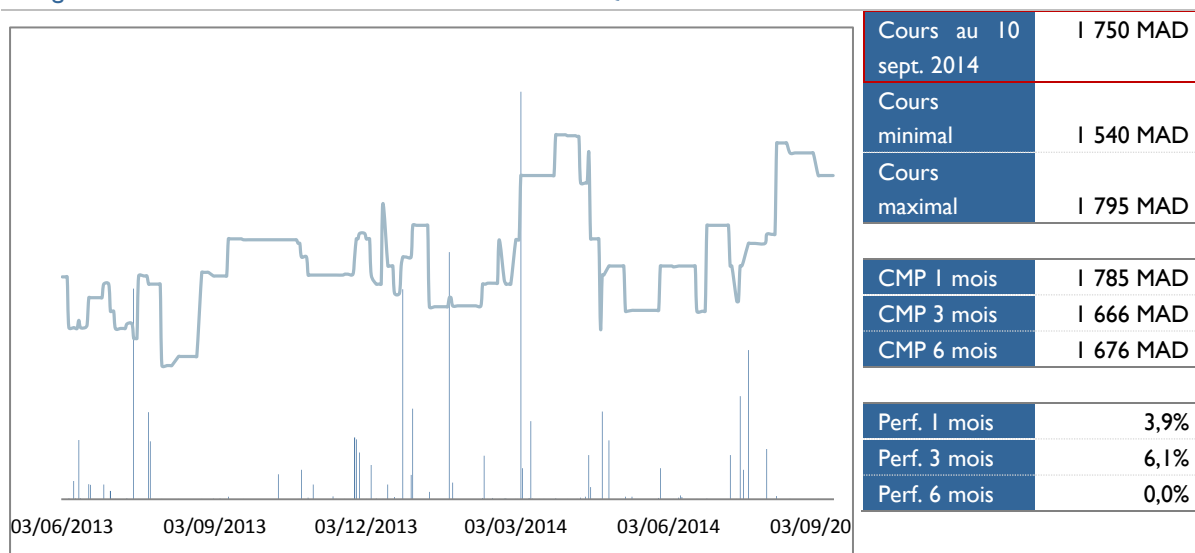
V. Marche des titres de AFRIQUIA GAZ

V.1. Caractéristiques des actions AFRIQUIA GAZ

AFRIQUIA GAZ est cotée à la Bourse de Casablanca depuis le 03 mai 1999 sous le code ticker GAZ. Le titre est coté au premier compartiment de la Bourse de Casablanca.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du cours de l'action AFRIQUIA GAZ depuis janvier 2013 :

Figure 1. Evolution du cours boursier de AFRIQUIA GAZ du 01.06.2013 au 10.09.2014



Source : Bourse de Casablanca au 11 septembre 2014

Le tableau ci-dessous résume les principaux indicateurs boursiers de AFRIQUIA GAZ sur les trois derniers exercices :

Tableau 7 Indicateurs boursiers de AFRIQUIA GAZ sur les exercices 2011, 2012 et 2013

	2011	2012	2013
Nombre d'actions	3 437 500	3 437 500	3 437 500
Plus haut – cours de clôture (MAD)	1 890	1 765	1 719
Plus bas – cours de clôture (MAD)	1 550	1 453	1 505
Nombre de titres échangés	237 068	118 895	73 026
Volume échangé	399 647 320	193 489 580	118 438 212
Bénéfice par action – MAD	105,52	116,79	116,14
Dividende par action – MAD	84	100	105
Capitalisation en fin de période (M MAD)	5 843 750 000	5 627 187 500	5 826 562 500
PER au 31 décembre	16,11 x	14,02 x	14,60 x
Taux de distribution (Pay-out)	79,60%	85,62%	90,41%

Source : AFRIQUIA GAZ, Bourse de Casablanca

V.2. Emission de titres de créances

AFRIQUIA GAZ a émis un premier emprunt obligataire non coté de 70 M MAD en juillet 2002 et dont le remboursement a eu lieu en juillet 2005. Par la suite, un second emprunt obligataire de 400 M MAD a été émis en septembre 2005, d'une maturité 5 ans et dont le remboursement a eu lieu en septembre 2010. En juillet 2010, la Société a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant de 600 M MAD. Le tableau suivant présente les principales caractéristiques des trois émissions obligataires :

Tableau 8 Caractéristiques des émissions obligataires

	1 ^{er} emprunt	2 ^{ème} emprunt	3 ^{ème} emprunt
Valeur nominale (en MAD)	100 000	100 000	100 000
Prix d'émission	Au pair	Au pair	Au pair
Nombre de titres	700	4 000	6 000
Montant de l'émission (en MAD)	70 000 000	400 000 000	600 000 000
Date de jouissance	11-juil.-02	13-sept.-05	21-juil-10
Date d'échéance	11-juil.-05	15-sept.-10	21-juil-15
Durée de l'emprunt	3 ans	5 ans	5 ans
Spread	130 pbs	95 pbs	92 pbs
Taux nominal	6,20%	4,92%	4,80%
Prix d'émission (en MAD)	100 000	100 000	100 000
Remboursement des intérêts	Annuel	Annuel	Annuel
Remboursement du principal	<i>In fine</i>	<i>In fine</i>	<i>In fine</i>

Source : AFRIQUIA GAZ

Les objectifs des émissions obligataires précédentes se déclinent comme suit :

- L'émission obligataire réalisée en 2002 avait pour objectifs :
 - ▶ De renforcer le financement permanent de la Société afin de financer les emplois stables et une partie du besoin en fonds de roulement ;
 - ▶ De diversifier ses sources de financement et d'affiner la correspondance actif-passif de son bilan ;
 - ▶ D'accéder au marché de la dette afin d'asseoir une signature sur le marché.
- L'émission obligataire réalisée en 2005 entrainait dans le cadre du :
 - ▶ financement de l'acquisition de 99,9% du capital de Primagaz Holding et de 100% du capital de Sodipit détenus par CGP Primagaz pour un montant global de transaction de 690 M MAD ;
 - ▶ financement de l'acquisition de 50% du capital de Tissir Primagaz détenus par Afriquia SMDC pour un montant global de 646 M MAD ;
 - ▶ financement de l'acquisition du parc de bouteilles détenu par Afriquia SMDC pour un montant global de 52 M MAD ;
 - ▶ financement d'investissements d'exploitation courants de la Société à hauteur de 47 M MAD.
- L'émission obligataire réalisée en 2010 entre dans le cadre du :
 - ▶ Refinancement, pour un montant maximum de 400 M MAD de l'emprunt obligataire émis en 2005, arrivant à échéance ;
 - ▶ Financement partiel du programme d'investissement de la Société.

L'état récapitulatif des émissions de billets de trésorerie réalisées par AFRIQUIA GAZ à ce jour se présente comme suit :

Tableau 9 Historique des émissions de billets de trésorerie émis par AFRIQUIA GAZ

Nbr de titres	Montant en DH	Durée	Jouissance	Echéance	Taux facial
2 000	200 000 000	1 mois	30/03/2011	29/04/2011	3,55%
3 000	300 000 000	1 mois	02/05/2011	01/06/2011	3,55%
1500	150 000 000	15 jrs	24/08/2011	08/09/2011	3,45%
2 500	250 000 000	1 mois	28/09/2011	28/10/2011	3,55%
600	60 000 000	15 jrs	12/10/2011	27/10/2011	3,50%
3 000	300 000 000	1 mois	14/11/2011	14/12/2011	3,55%
8 000	800 000 000	1 mois	24/02/2012	26/03/2012	3,80%
3 000	300 000 000	1 mois	26/03/2012	26/04/2012	3,80%
4000	400 000 000	3 mois	26/03/2012	25/06/2012	3,90%
4 000	400 000 000	1 mois	02/05/2012	04/06/2012	3,55%
2500	250 000 000	15 jours	04/06/2012	19/06/2012	3,45%
2 120	212 000 000	1 mois	27/07/2012	27/08/2012	3,60%
5 000	500 000 000	1 mois	27/08/2012	26/09/2012	3,80%
2 670	267 000 000	1 mois	05/10/2012	05/11/2012	3,80%
1250	125 000 000	3 mois	05/10/2012	27/12/2012	3,90%
1 800	180 000 000	1 mois	09/11/2012	10/12/2012	3,80%
2 210	221 000 000	10 jours	18/12/2012	28/12/2012	3,50%
2 000	200 000 000	1 mois	21/01/2013	21/02/2013	4,20%
7 000	700 000 000	1 mois	25/02/2013	27/03/2013	4,20%
1 000	100 000 000	1 mois	12/04/2013	13/05/2013	4,20%
1 750	175 000 000	15 jours	24/04/2013	09/05/2013	4,15%
2 350	235 000 000	1 mois	24/04/2013	24/05/2013	4,20%
3 100	310 000 000	1 mois	27/05/2013	25/06/2013	4,20%
2 500	250 000 000	1 mois	05/09/2013	07/10/2013	3,95%
850	850 000 000	15 jours	14/10/2013	29/10/2013	3,88%
500	500 000 000	15 jours	19/11/2013	04/12/2013	3,90%
500	500 000 000	15 jours	25/11/2013	10/12/2013	3,90%
1 500	150 000 000	15 jours	17/01/2014	03/02/2014	3,90%
3 850	385 000 000	31 jours	08/08/2014	08/09/2014	3,40%
6 000	600 000 000	30 jours	08/09/2014	08/10/2014	3,40%

Au 11/09/2014, l'encours des billets de trésorerie est de 600 MMAD.

VI. Notation

La société AFRIQUIA GAZ n'a pas fait l'objet d'une notation.

VII. Assemblée d'actionnaires

Les modes de convocations, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la société AFRIQUIA GAZ sont conformes à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05.

VII.1. Mode de convocation

Selon l'article 28 des statuts d'AFRIQUIA GAZ, l'Assemblée Générale est convoquée par le conseil d'Administration. A défaut elle peut être également convoquée par :

- Le ou les commissaires aux comptes ;
- Un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé ;
- Le ou les liquidateurs après la dissolution de la société ;
- Par les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société.

Selon ce même article, l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie au moins une fois par an, dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice, pour statuer sur toutes les questions relatives aux comptes de l'exercice. Ce délai peut être prolongé une seule fois et pour la même durée à la demande du conseil d'administration par ordonnance du Président du tribunal statuant en référé.

Elle peut être réunie extraordinairement pour l'examen de toute question de sa compétence.

Les convocations sont faites conformément aux lois en vigueur. L'Assemblée Générale est réunie au siège social ou en tout autre endroit de la ville où est situé le siège social désigné par l'avis de la convocation.

L'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5% (cinq pour cent) du capital social ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolution à l'ordre du jour.

Lorsque le capital social est supérieur à cinq (5) M MAD, le montant du capital à représenter en application de l'alinéa précédent est réduit à 2% pour le surplus.

L'Assemblée, ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour. Lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement.

VII.2. Conditions d'admission

Selon l'article 29 des statuts, l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions, à condition que lesdites actions soient libérées des versements exigibles.

Tout actionnaire peut se faire représenter par son conjoint, son ascendant ou descendant ou par un autre actionnaire.

Tout actionnaire peut recevoir les pouvoirs émis par d'autres actionnaires en vue de les représenter à une assemblée et ce sans limitation du nombre de mandats ni des voix dont peut disposer une même personne, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Les sociétés actionnaires pourront se faire représenter par un mandataire spécial qui peut n'être pas lui-même actionnaire.

Les mineurs, incapables et interdits sont valablement représentés par leur tuteur.

Tous les propriétaires d'actions peuvent assister à l'Assemblée Générale sur simple justification de leur identité à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'Assemblée.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par des moyens de visioconférence et par des moyens équivalents permettant leur identification dont les conditions sont fixées par l'article 50 bis de la Loi.

VII.3. Conditions d'exercice du droit de vote

Conformément à l'article 34 des statuts, chaque membre de l'assemblée dispose d'autant de voix que lui confèrent les actions qu'il possède ou représente.

Les délibérations sont prises à la majorité simple en ce qui concerne les AGO et à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés en ce qui concerne les AGE.

VII.4. Conditions de délibération

Les conditions de délibération des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'AFRIQUIA GAZ sont conformes à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, modifiée et complétée par la loi n°20-05.

VIII. Organes d'administration

Les articles 14 à 19 des statuts de la société relatifs à la composition, aux modes de convocations, aux attributions, aux fonctionnements et aux quorums du Conseil d'Administration d'AFRIQUIA GAZ sont conformes à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, modifiée et complétée par la loi n°20-05.

Afin de les mettre en harmonie avec la loi de la SA, la Société a décidé la refonte des statuts en 2009.

VIII.1. Composition du Conseil d'Administration

L'article 14 des Statuts de la société AFRIQUIA GAZ stipule les éléments suivants en matière d'administration de la Société :

- La société est administrée par un Conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins et de quinze (15) membres au plus pris parmi les personnes physiques ou morales, actionnaires ;
- Les membres du Conseil d'administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Il ne perd pas le bénéfice de ce contrat de travail. Toute nomination intervenue en violation des dispositions de l'article 14 est nulle. Cette nullité n'entraîne pas celle des délibérations auxquelles a pris part l'administrateur irrégulièrement nommé ;
- Le nombre des administrateurs liés à la société par contrat de travail ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil d'Administration ;
- Les personnes morales auxquelles les fonctions d'administrateur auront été conférées seront représentées au sein du conseil par leur représentant permanent qui ne sera pas tenu d'être lui-même actionnaire ;
- Ce représentant permanent est soumis aux mêmes conditions et obligations et il encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son propre nom, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Le Conseil d'Administration de AFRIQUIA GAZ est présidé par Monsieur Ali WAKRIM et se compose par ailleurs de Messieurs Rachid IDRISSEI KAITOUNI, Mohammed Bouzaid OUAISSI, AFRIQUIA SMDC, représentée par Monsieur Adil ZIADY et AKWA Group, représentée par Monsieur Youssef IRAQI HOUSSEINI.

Le tableau suivant présente la composition du Conseil d'Administration actuel d'AFRIQUIA GAZ :

Tableau 10 Composition du Conseil d'Administration de AFRIQUIA GAZ

Membres du conseil d'Administration	Fonction actuelle	Lien avec AFRIQUIA GAZ	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Ali WAKRIM	Président du CA	PDG	1999	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
M. Rachid IDRISSEI KAITOUNI	Administrateur	Intuitu personae	1999	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
M. Mohammed Bouzaid OUAISSI	Administrateur	Intuitu personae	2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
AFRIQUIA SMDC (représenté par M. Adil ZIADY)	Administrateur	Actionnaire	2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
AKWA Group (représenté par M. Youssef IRAQI HOUSSEINI)	Administrateur	Actionnaire	1999	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016

Source : AFRIQUIA GAZ

VIII.2. CV des administrateurs

M. Ali WAKRIM, Président du Conseil d'Administration

Après une Maîtrise d'Economie à l'Université de Pau et des pays de l'Adour, M. WAKRIM intègre le Groupe en tant que Directeur Administratif et Financier de MAGHREB GAZ. Il rejoint en 1985 AFRIQUIA SMDC en tant que Directeur Commercial avant de devenir, en 1988, Directeur Général Adjoint du Groupe AFRIQUIA. Depuis 1992, M. WAKRIM est Vice-président de AKWA Group. Il est actuellement Président du Conseil d'Administration de AFRIQUIA GAZ et AFRIQUIA SMDC.

M. WAKRIM est marié et père de 4 enfants.

M. Rachid IDRISSE KAITOUNI, Administrateur

Après un diplôme des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, un certificat en informatique et gestion et un Bachelor en Administration des Affaires, il entame sa carrière dans un établissement financier marocain avant de rejoindre AKWA Group en 1988 en tant que Directeur Administratif et Financier de Maghreb OXYGENE. Il participe à la création de la société TECHNOGAZ, où il assume à partir de 1992 les fonctions de Directeur Général, mettant en place notamment le processus de certification ISO 9002. Il est promu en avril 1994 Directeur Général de AFRIQUIA GAZ, puis Directeur Général du Pôle Gaz au sein de AKWA Group en septembre 2001.

M. IDRISSE est marié et père de 3 enfants.

M. Mohammed Bouzaid OUAISSI, Administrateur

Après l'obtention en 1970 de son diplôme d'Ingénieur à l'INSA de Lyon, M. OUAISSI réalise sa carrière à l'OCP où il a été Directeur des industries chimiques et Directeur du Développement. En 2000, il rejoint le groupe AKWA en qualité de Directeur Général de AFRIQUIA LOGISTIQUE. En 2003, il est nommé à la Direction Générale de AFRIQUIA SMDC avant d'en devenir en 2006, Vice-Président Directeur. Entre Octobre 2007 et Juin 2012, il agit en tant que Président du Conseil d'Administration de MAGHREB OXYGENE.

M. OUAISSI est marié et père d'un enfant.

M. Adil ZIADY, Administrateur

Est titulaire d'un DESS de Contrôle de Gestion et d'Audit de la Sorbonne à Paris. M. ZIADY intègre AFRIQUIA SMDC en tant qu'auditeur interne en 1989. Deux années plus tard, il est nommé Responsable Financier et Comptable. En 1993, il est promu Directeur Général de PROACTIS (ex AFRIQUIA MANAGEMENT) avant de devenir en 1998, Directeur général du Pôle Carburants et Lubrifiants de AKWA Group.

M. Youssef IRAQI HOUSSEINI, Administrateur

M. IRAQI est titulaire d'une Maîtrise en Sciences Economiques et Sociales à Casablanca en 1982. Après 10 ans passés à la BMCE au poste de chargé de la gestion des grands comptes et des entreprises étatiques, M. IRAQI intègre en 1992 AKWA Group en tant que Directeur Financier de sa filiale MAGHREB OXYGENE. En 1994, il est nommé Directeur Administratif et Financier de l'ensemble du groupe. Il est administrateur également de la majorité des filiales de AKWA Group, et Président des sociétés de moyens à savoir PETRODIS, PROACTIS, et TIMLOG. Il est membre du Comité Exécutif du groupe depuis sa création. M. IRAQI est également administrateur de CHAABI LLD. Il est, par ailleurs, élu membre international au sein de « The Institute of Internal Auditors » à New York en 2000. En parallèle à son activité professionnelle, M. IRAQI a donné régulièrement plusieurs conférences universitaires sur divers thèmes économiques et financiers.

VIII.3. Fonctionnement du Conseil d'Administration

VIII.3.1. Actions de garantie

Le nombre des actions de garantie prévues par les statuts et que doit détenir chaque administrateur dans la société est fixé à une (1) action selon l'article 17 des statuts de la société.

VIII.3.2. Durée des fonctions des administrateurs

La durée des fonctions des administrateurs ne peut excéder six (6) années. Les administrateurs sont rééligibles sauf stipulations contraires des statuts. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale sans même que cette révocation soit mise à l'ordre du jour.

VIII.3.3. Rémunération des administrateurs

Selon l'article 24 des statuts de la société, l'Assemblée Générale ordinaire peut allouer aux administrateurs, en rémunération de leur activité, une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence. Le Conseil d'Administration répartit cette rémunération librement entre ses membres.

Il peut être alloué par le Conseil d'Administration des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés à des administrateurs ; dans ce cas, ces rémunérations incluses aux charges d'exploitation sont portées à la connaissance des commissaires aux comptes et soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

VIII.3.4. Réunions du Conseil d'Administration

Selon l'article 19 des statuts de la société, le Conseil d'administration se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que la bonne marche des affaires sociales le nécessite.

Le Président fixe l'ordre du jour du Conseil d'Administration, en tenant compte des demandes d'inscription sur ledit ordre du jour des propositions de décisions émanant de chaque administrateur.

En cas d'urgence, ou s'il y a défaillance de la part du Président, la convocation peut être faite par le ou les commissaires aux comptes.

Lorsque le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux (2) mois, le Directeur Général ou le tiers au moins des administrateurs peut demander au Président de convoquer le Conseil. Lorsque le Président ne convoque pas celui-ci dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de la demande, ledit Directeur Général ou lesdits administrateurs peuvent convoquer le Conseil d'Administration à se réunir.

VIII.3.5. Quorum, majorité et procès-verbaux

Selon l'article 19 des statuts de la société, le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Toutefois, aucune décision ne peut être prise valablement si deux administrateurs ne sont pas effectivement présents.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; en cas de partage des votes, la voix du Président est prépondérante.

Les délibérations du Conseil (article 20 des statuts de la société) sont constatées par des procès-verbaux établis par le Secrétaire du Conseil sous l'autorité du Président.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont consignés sur un registre spécial tenu au siège social, coté et paraphé par le greffier du tribunal du lieu du siège social.

VIII.3.6. Pouvoirs du Conseil

Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la société toute décision concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser

tout acte de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires.

VIII.4. Mandats d'administrateur du Président

Le tableau suivant présente la liste des autres mandats du Président du Conseil d'Administration au 31 décembre 2013 :

Tableau 11 Liste des autres mandats du Président du Conseil d'Administration

Société	Fonction
AB GAZ	Administrateur
AFRIQUIA SMDC	Président du Conseil d'Administration
AFRILUB	Administrateur
AKWA Group	Administrateur
AKWA IMMOBILIER	Administrateur
AUTO SPEEDY	Représentant AFRIQUIA SMDC
AW HOLDING	Administrateur
CARACTERES	Administrateur
CIMENT DU SOUSS	Administrateur
HTT	Président du Conseil de Surveillance
OMNIUM DE STOCKAGE	Président du Conseil d'Administration
PETROLOG	Président du Conseil d'Administration
MAGHREB GAZ	Administrateur
MAGHREB OXYGENE	Administrateur
MEDITERRANEENNE DE GAZ	Président du Conseil d'Administration
REZO ROUTE	Administrateur
SALUB	Administrateur
SAMACOPRO	Administrateur
SFPP	Membre du Conseil de Surveillance
SEJ	Représentant AFRIQUIA SMDC
SETTAT GOLF MANAGEMENT	Président du Conseil d'Administration
SODEGIM	Représentant MAGHREB OXYGENE
SUD OIL	Représentant AFRIQUIA SMDC
STOGAZ	Représentant AKWA Group
TADLA GAZ	Administrateur
TECHNO GAZ	Représentant AKWA Group
TECHNO SOUDURES	Administrateur

Source : AFRIQUIA GAZ

IX. Organes de direction

IX.1. Organes de direction

Selon l'article 22 des statuts d'AFRIQUIA GAZ, la direction générale est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut donner mandat à une ou plusieurs personnes physiques d'assister le président à titre de directeur général avec le titre de Directeur Général Délégué.

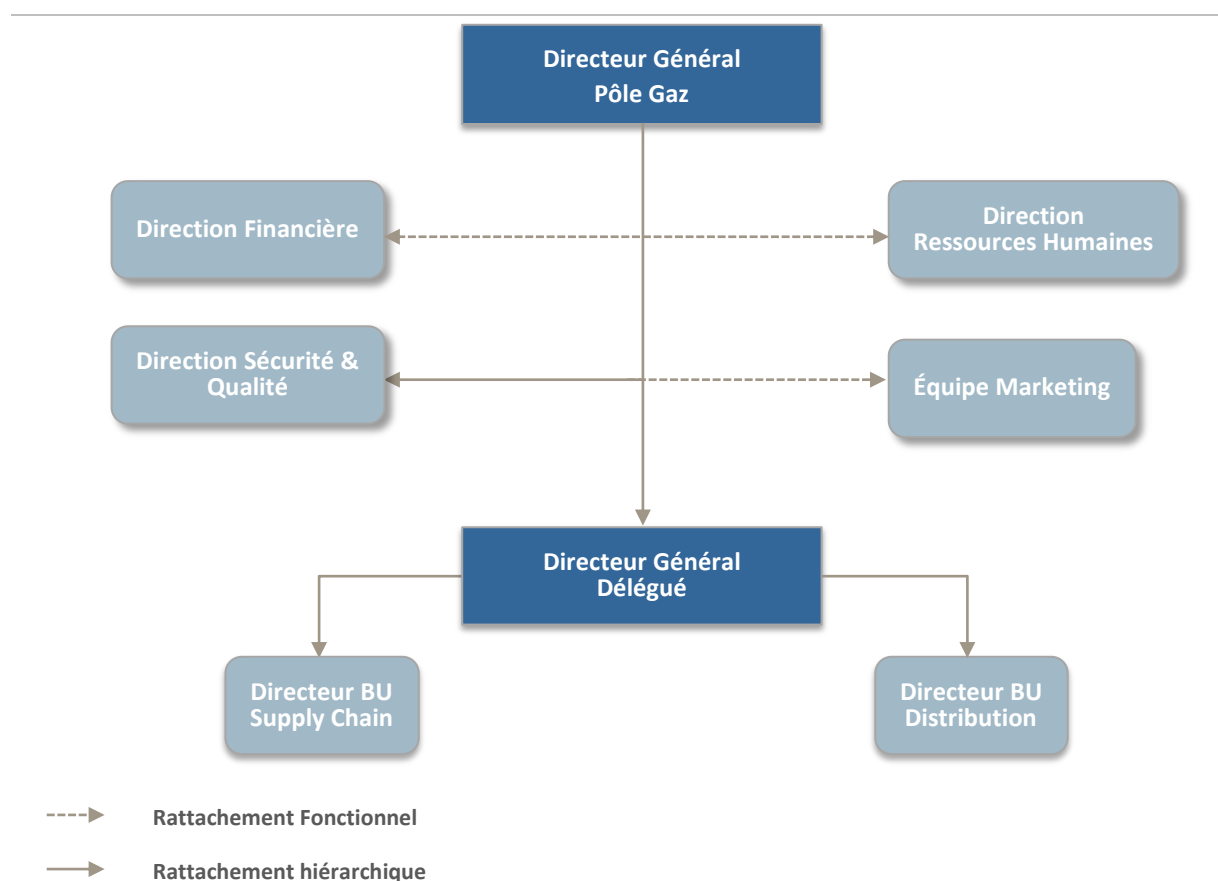
A l'égard de la société, les directeurs généraux délégués sont investis des pouvoirs dont le Conseil d'administration détermine, sur proposition du Directeur Général, l'étendue et la durée.

A l'égard des tiers, les directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

IX.2. Liste des principaux dirigeants

Au 31 décembre 2013, l'organigramme fonctionnel actuel d'AFRIQUIA GAZ se présente comme suit :

Figure 2. Organigramme fonctionnel de AFRIQUIA GAZ



Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau ci-dessous présente une liste des principaux dirigeants d'AFRIQUIA GAZ :

Dirigeants	Fonction actuelle	Date d'entrée en fonction
M. Ali WAKRIM	Président Directeur Général de AFRIQUIA GAZ	2008
M. Rachid IDRISSE KAITOUNI	Directeur Général – Pôle Gaz (AKWA Group)	2001
M. Tawfik HAMOUMI	Directeur Général Délégué de Afriquia Gaz	2010
M. Khalid TAIF	Directeur Business Unit Distribution	2006
M. Amine ABDELHAKIM	Directeur Business Unit Distribution	2012
M. Amine ABDELHAKIM	Directeur Business Unit Supply Chain (Afriquia Gaz)	2010
M. Ghassane BENCHEKROUN	Directeur Financier – Pôle Gaz (AKWA Group)	2006
M. Redouane BENBIHI	Directeur des Ressources Humaines – Pôle Carburants, Lubrifiants et Gaz (AKWA Group)	2005
M. Abdelmoula EL MOUAQUIT	Direction Sécurité et Qualité – Pôle Gaz (Afriquia GAZ)	2007

Source : AFRIQUIA GAZ

IX.3. CV des principaux dirigeants

M. Ali WAKRIM, Président Directeur Général

Cf. VI.2 CV des principaux administrateurs.

M. Rachid IDRISSE KAITOUNI, Directeur Général – Pôle Gaz (AKWA Group)

Cf. VI.2 CV des principaux administrateurs.

M. Tawfik HAMOUMI, Directeur Général Délégué de AFRIQUIA GAZ et Directeur Business Unit Distribution (Afriquia Gaz)

Après un diplôme des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, il entame sa carrière dans un établissement financier marocain en tant que Fondateur de Pouvoir Principal pendant six ans, puis il assure la direction générale d'une société de construction. Il rejoint AKWA Group en 1992 en tant que Directeur Général de MAGHREB GAZ. Depuis novembre 2001, M. HAMOUMI occupe le poste de Directeur Général de AFRIQUIA GAZ. Il occupe aussi le poste de Directeur Général BU Distribution depuis 2006.

M. Amine ABDELHAKIM, Directeur Business Unit Supply Chain (Afriquia Gaz)

Après un diplôme d'état de l'école nationale supérieure d'électricité et de mécanique obtenu en 1990, M. Amine ABDELHAKIM rejoint la société Shell du Maroc en tant qu'ingénieur projet. En 1992 il rejoint le groupe Somepi en tant que Directeur technique vrac et GPL. Il assure ensuite la direction technique de Tissir Primagaz de 1999 à 2005. Entre 2005 et 2010, il occupe la fonction de directeur Stockage et Emplissage au sein d'Afriquia Gaz. En 2010, M. ABDELHAKIM est nommé Directeur de la Business Unit Supply Chain AKWA Group.

M. Khalid TAIF, Directeur Business Unit Distribution (Afriquia Gaz)

M.TAIF est Directeur de la Business Unit Distribution de la société depuis juillet 2012. Avec une maîtrise en Biochimie obtenue en 1984 à la Faculté des Sciences de l'Université Mohamed V de Rabat, il a débuté sa carrière à l'Institut National des Recherches Halieutiques. Après six années d'expériences acquises dans l'industrie chimiques, il rejoint Afriquia Gaz en 1992 en tant qu'adjoint chef Division Vrac.

En 2005, et avec le rapprochement d'Afriquia Gaz-Tissir Primaz Gaz, il est nommé Directeur commercial de l'activité Vrac. M.TAIF est titulaire d'un MBA de l'ESC Toulouse en 2013.

M. Ghassane BENCHEKROUN, Directeur Financier – Pôle Gaz (AKWA Group)

M. BENCHEKROUN est Directeur Financier du Pôle Gaz depuis mai 2006. Il a débuté sa carrière en tant qu'analyste financier au sein du Département Analyse et Recherche de ATTIJARI INTERMEDIATION. Il rejoint ensuite AKWA Group, en 2004, en tant qu'analyste financier et stratégie puis Corporate Finance Manager au sein de la Direction Stratégie et Organisation.

M. BENCHEKROUN est diplômé du cycle normal de l'ISCAE et titulaire d'un DESS en Ingénierie financière de l'Université Paris XII.

M. Redouane BENBIHI, Directeur des Ressources Humaines – Pôle Gaz (AKWA Group)

M. BENBIHI est Directeur des Ressources Humaines de la société depuis novembre 2005. Il s'occupait précédemment du Département Qualité, Organisation et Audit de TISSIR PRIMAGAZ qu'il a rejoint en 1997. M. BENBIHI est Lauréat de l'Executive MBA de l'Université de Sherbrooke, d'un DESS en Management de l'Université François Rabelais de Tours ainsi que d'une Maîtrise en techniques d'analyse et contrôle qualité.

M. Abdelmoula EL MOUAQUIT, Direction Sécurité et Qualité – Pôle Gaz (Afriquia Gaz)

M. EL MOUAQUIT a débuté sa carrière en 1994 en tant qu'ingénieur animateur à la BNSTP. Il a occupé ensuite le poste de Responsable Qualité et Process chez SCHNEIDER. Depuis 2007, M. EL MOUAQUIT est Directeur Qualité et Sécurité Pôle Gaz au sein de AKWA Group.

M. EL MOUAQUIT est ingénieur d'Etat en génie mécanique de l'ENSEM. Il est titulaire d'un MBA en management général de l'Université Paris-Dauphine.

IX.4. Rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration et aux dirigeants**IX.4.1. Rémunérations attribuées aux membres du Conseil d'Administration**

Le montant global des rémunérations attribuées, sous forme de jetons de présence, aux membres du Conseil d'Administration s'élève à 1 500 KMAD au titre de l'exercice 2013.

IX.4.2. Rémunérations attribuées aux principaux dirigeants

Le montant global des rémunérations (primes d'intéressement comprises) attribuées aux principaux dirigeants du groupe AFRIQUIA GAZ au titre de l'année 2013 s'élève à KMAD 8 316.

X. Gouvernement d'entreprise

X.I. Comités internes

En tant que filiale d'AKWA Group, AFRIQUIA GAZ bénéficie des instances décisionnelles organisées en comités dont est dotée AKWA Group :

Comité Exécutif	Il se rassemble de manière hebdomadaire, le Président, le Vice-président, les Directeurs Généraux des différents Pôles et les Directeurs Généraux des fonctions supports. Le comité exécutif a pour objectif d'assurer le suivi et le contrôle de la ligne stratégique du groupe et de l'ensemble des grands projets. Le comité exécutif étudie également les opportunités d'investissement du groupe.
Comité Stratégique	Il se rassemble semestriellement, et réunit le Président, le Directeur Stratégie et Organisation, le Vice-président, les Directeurs Généraux des différents Pôles et les Directeurs Généraux des fonctions supports.
Comité « Cost Killer »	Il se réunit de manière mensuelle, afin de suivre et réduire les coûts du groupe et de ses filiales. Il rassemble le Directeur Financier, le Directeur Stratégie et Organisation et le Directeur Systèmes d'Information. Peuvent également participer à ce comité, le Président et les Directeurs Généraux des différents Pôles.
Comité Support	Il a pour but d'optimiser les relations supports et les différents Pôles. Il rassemble tous les deux mois, les Directeurs des fonctions supports et le Directeur des Systèmes d'Information. Le Président et les Directeurs Généraux des différents Pôles peuvent également assister à ce comité.
Comité HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement)	Organisé annuellement, le comité HSE a en charge l'amélioration de la gestion de l'hygiène, la sécurité et l'environnement. Il regroupe en outre la Présidence du groupe, le Directeur Général de PETRODIS, les Directeurs Généraux des Pôles et les médecins du travail.

L'organisation de ces groupes de travail a pour objectif de permettre aux organes décisionnaires d'être en permanence en liaison directe avec les responsables opérationnels et de rechercher, mettre en évidence et développer les synergies entre les différentes filiales du groupe.

Par ailleurs, du fait de son appartenance à AKWA Group, AFRIQUIA GAZ bénéficie de l'apport de la Direction de l'Audit qui constitue l'organe de contrôle interne.

Le dispositif de contrôle interne est destiné à garantir de manière permanente :

- La vérification des opérations et des procédures internes ;
- Le suivi et l'analyse des risques ;
- L'optimisation et la fiabilité des flux des données comptables et financières ;
- La mise en place des éléments clés du contrôle ;
- L'existence d'une bonne communication de l'information entre les différents niveaux de responsabilité.

X.2. Conventions entre AFRIQUIA GAZ, ses administrateurs et ses principaux dirigeants

Cf. Titre II.2. Conventions conclues entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés du Groupe.

X.3. Prêts accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Néant.

X.4. Intéressement et participation du personnel

Néant.

Partie IV. ACTIVITE DE AFRIQUIA GAZ

I. Historique de AFRIQUIA GAZ

- 1965** Démarrage de l'activité gaz en tant que département de la Société Marocaine de Distribution de Carburants (AFRIQUIA SMDC). Ce département intervient dans la distribution de Gaz de Pétroles Liquéfiés (GPL) directement auprès des détaillants de la région de Casablanca, sous la marque AFRIQUIA GAZ. Le circuit de distribution était simplifié et se faisait directement vers les détaillants, sans faire appel à aucun intermédiaire.
- 1970** Création du centre emplisseur de Ain Sebaâ par MAGHREB GAZ, filiale de AFRIQUIA SMDC, en association avec Texaco, ce qui a permis de renforcer la position du Groupe sur le marché du Gaz sur la région de Casablanca. Cette même année, fut lancée la distribution du propane en vrac, utilisant des citernes de petites et moyennes capacités, importées ou fabriquées localement.
- 1975** Mise en place d'un système de consignation des bouteilles chez les dépositaires grossistes, qui agissent aussi bien à Casablanca que dans les autres villes du royaume.
- 1992** Réorganisation structurelle du Groupe qui s'est accompagnée par la création juridique de la société anonyme AFRIQUIA GAZ dotée d'un capital initial de MAD 100 000, et à laquelle la société AFRIQUIA SMDC a transféré son activité Gaz.
- 1994** Augmentation du capital social d'AFRIQUIA GAZ à hauteur de MAD 82 500 000 afin de financer en partie la construction du centre emplisseur de Harbil, dans les environs de Marrakech.
- 1995** Démarrage de la nouvelle unité d'emplissage de Marrakech (en remplacement de l'ancienne).
- 1999** Introduction d'AFRIQUIA GAZ sur la Bourse de Casablanca par augmentation de capital par souscription en numéraire de 412 500 actions, soit 20% du capital de la société après augmentation de capital, au prix de MAD 185 l'action.
- 2000** Démarrage des importations de propane qui seront stockées dans les dépôts de MAGHREB GAZ.
- 2001** Augmentation de la capacité de stockage d'AFRIQUIA GAZ par la réalisation d'un dépôt de stockage de propane en partenariat avec SHELL (STOGAZ). La société diversifie ainsi ses sources d'approvisionnement tout en réduisant ses coûts logistiques. Parallèlement, AFRIQUIA GAZ, en partenariat avec ZIZ, crée en 2001 un centre emplisseur à Souk El Arbâa, dénommé AB Gaz, couvrant les besoins d'emplissage de la société dans la région Nord.
- 2004** Changement d'identité visuelle avec notamment la création d'un nouveau logo afin de moderniser l'image de la société et de poursuivre son intégration au sein de AKWA Group.
- 2005** Acquisition de 99,9% de Primagaz Holding et de 100% de SODIPIT. Suite à cette opération, AFRIQUIA GAZ prend le contrôle de 100% de TISSIR PRIMAGAZ.
- Augmentation de capital de 1,035 MM MAD (prime d'émission de MAD 330/action) dans le cadre du financement des opérations stratégiques réalisées en 2005.
- 2007** Obtention de la certification ISO 9001 version 2000 pour l'ensemble de la chaîne gazière.

- 2008** Extension du terminal de stockage de propane à Jorf Lasfar pour une capacité de 3 900 T.
Démarrage d'un programme de rachat d'actions portant sur 3% du capital de AFRIQUIA GAZ. Achevé en août 2009, ce programme a permis de réduire la volatilité du titre.
- 2009** Acquisition de la société National Gaz auprès de REPSOL BUTANO, sise à Oujda, spécialisée dans la distribution de bouteilles de gaz butane.
- 2010** Inauguration le 6 janvier de la 1^{ère} phase d'un nouveau centre de stockage à Jorf Lasfar, propre à AFRIQUIA GAZ et doté d'une capacité de stockage de propane de 5 560 m³ répartie sur 2 sphères sous sarcophage de béton. Cette extension de capacité devra être achevée en 2011 avec la mise en service de la 2^{ème} phase du nouveau terminal, et qui sera affectée au stockage de butane.
Obtention par la Société de la certification QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) pour l'ensemble de sa chaîne de valeurs qui regroupe l'importation, le stockage, l'emballage, le transport et la distribution de GPL.
Acquisition de DRAGON GAZ Via NATIONAL GAZ.
- 2011** Inauguration le 17 juin de la deuxième phase du nouveau terminal de Jorf Lasfar, doté d'une capacité de 7 000 m³ répartie sur 4 sphères aériennes de butane. Cet investissement aura nécessité une enveloppe globale de M MAD 240.
Lancement pour la première fois sur le marché marocain d'une station GPL Carburants in situ destinée aux chariot élévateurs. Ce lancement a été accompagné de la création d'une nouvelle marque dénommée « GPLC Afrique ».
- 2012** Lancement par AFRIQUIA GAZ du GPL canalisé¹
Lancement d'une campagne institutionnelle pluri-médias
- 2013** Renouvellement de la certification ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001

Créée en 1965 en tant que département au sein de la société Marocaine de Distribution de Carburants (AFRIQUIA SMDC), AFRIQUIA GAZ a rapidement été appelée à se développer vers la fin des années 70 avec la diversification dans la distribution de propane.

L'expansion rapide de la holding AKWA Group, appuyée par la volonté du management de restructurer de manière plus efficiente son schéma organisationnel, s'est traduite par la spécialisation et la filialisation des différentes entités, regroupées en cinq Pôles distincts : Carburants & Lubrifiants, Gaz, Fluides, Développement (Technologies, Médias, Télécommunications et Participations) et Immobilier (créé début 2007). A ces pôles, s'ajoutent également les sociétés de moyens.

Capitalisant sur une structure juridique propre ainsi que sur le soutien financier et institutionnel de ses actionnaires, AFRIQUIA GAZ a poursuivi son chantier de développement, à travers la mise en place d'un nouveau centre implisseur à Marrakech (localité de Harbil) en 1995, l'introduction de 20% de son capital à la Bourse des Valeurs de Casablanca en 1999 et la mise en œuvre de plusieurs projets de partenariats.

En avril 2005, AFRIQUIA GAZ et CGP PRIMAGAZ ont conclu un accord portant sur l'acquisition par AFRIQUIA GAZ auprès de CGP PRIMAGAZ de 99,9% de PRIMAGAZ Holding et par conséquent 50% de TISSIR PRIMAGAZ et de 100% de SODIPIT pour un montant global de 690 M MAD.

¹ La distribution canalisée consiste à desservir plusieurs clients à travers un réseau de canalisations

En juin 2005, AFRIQUIA GAZ a procédé à une recapitalisation de plus de MAD 1,0 milliard en vue de financer l'acquisition des 50% restant de TISSIR PRIMAGAZ détenus par AFRIQUIA SMDC (suite au rapprochement de AFRIQUIA SMDC et de OISMINE Group en mars 2005). En contrôlant TISSIR PRIMAGAZ, AFRIQUIA GAZ est devenue le leader national de la distribution de GPL et a pu renforcer sa position pour faire face à la libéralisation du secteur.

II. Appartenance à AKWA Group

II.1. Présentation de AKWA Group

II.1.1. Présentation

A ce jour, la société AFRIQUIA GAZ est détenue majoritairement par AKWA Group (directement et à travers AFRIQUIA SMDC) à hauteur de 68,0%, dont les principaux actionnaires sont les familles AKHANNOUCH et WAKRIM.

AKWA Group est une holding marocaine créée par les familles AKHANNOUCH et WAKRIM en 1993. Leader dans la distribution de carburants et de gaz, la holding opère également dans plusieurs autres secteurs d'activités comme la presse écrite ou les télécommunications.

II.1.2. Activités de AKWA Group

AKWA Group dispose d'un portefeuille d'une soixantaine de sociétés et d'une vingtaine de marques phares qui s'articulent autour de cinq grands Pôles opérationnels :

- Carburants & Lubrifiants ;
- Gaz ;
- Fluides ;
- Développement ;
- Immobilier.

AKWA Group abrite les cinq pôles d'activité et assure toutes les opérations fonctionnelles qui ne relèvent pas de l'activité première des entreprises. Chaque filiale est gérée par un directeur général qui reporte au directeur du pôle dont dépend la société. En effet, la philosophie de cette réorganisation, est le regroupement des moyens et la séparation des métiers.

II.1.3. Description des autres pôles de AKWA Group

Pôle Carburants et Lubrifiants

Le Pôle Carburants & Lubrifiants est le cœur de l'activité de AKWA Group. Ses filiales comptent parmi les leaders du marché. Ce pôle est composé de sociétés complémentaires ayant comme noyau dur la distribution de carburants, opérée par AFRIQUIA SMDC.

De manière générale, le Pôle Carburant & Lubrifiants de AKWA Group, intervient sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur de la commercialisation de carburant et lubrifiants, allant de l'importation à la vente sur le marché, en passant par le stockage et la distribution. Cette structure permet au Pôle Carburant & Lubrifiants de AKWA Group d'être relativement autonome et d'avoir une parfaite maîtrise de la chaîne de valeur.

Pôle Fluides

Le Pôle Fluides repose sur la société MAGHREB OXYGENE qui produit et commercialise des gaz industriels et médicaux. En parallèle, le Pôle Fluides produit des éléments pour le soudage pour le compte de Maghreb Oxygène à travers la société TECHNO SOUDURES.

Outre la création de nouvelles sources de revenus, l'activité de TECHNO SOUDURES permet à MAGHREB OXYGENE d'étoffer son portefeuille clients en vue de développer davantage l'activité Soudage.

Pôle Développement

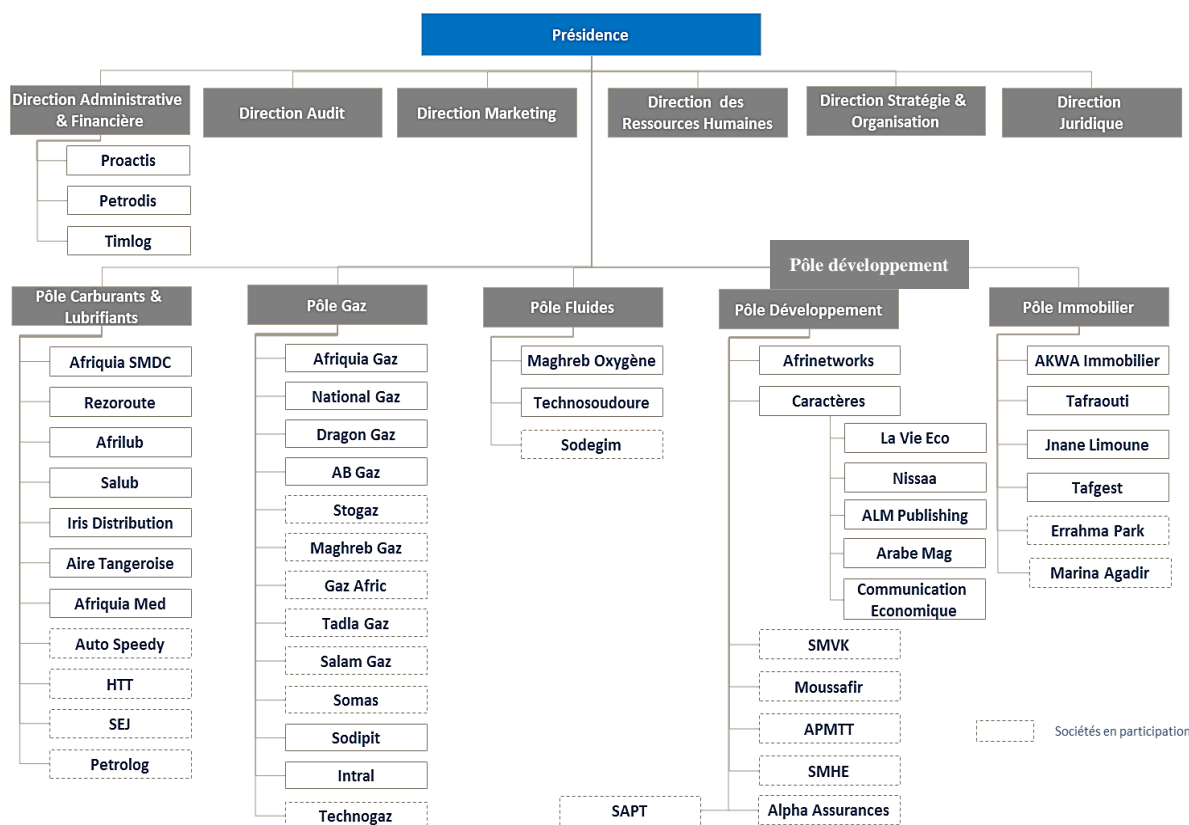
Le pôle Développement regroupe des filiales et les participations du groupe dans les nouvelles technologies, les médias, le tourisme et les télécommunications.

Pôle Immobilier

Le Pôle Immobilier regroupe l'immobilier de bureaux et de commerce (TAFRAOUTI), l'immobilier touristique et de loisirs (SMHE, MVK, etc.) ainsi que l'immobilier résidentiel (Errahma Park).

II.1.4. Organigramme de AKWA Group

Figure 3. Structure de AKWA Group



Source : AKWA Group

II.1.5. Principaux faits marquants de Akwa Group

- 1932 – 1942** Le fondateur Ahmed OULHADJ AKHANNOUCH ouvre une échoppe à Casablanca, où il revend au litre du pétrole acheté à des sociétés étrangères, telles que BERRY et SOCONY VACUUM.
- 1959** Lancement dans le domaine pétrolier avec la création de la société AFRIQUIA SMDC (Société Marocaine de Distribution de Carburant) par Ahmed OULHADJ AKHANNOUCH et Hadj Ali WAKRIM. La même année, AFRIQUIA SMDC franchira une étape décisive dans son développement en obtenant l'agrément de distributeur, qui lui permettra de s'imposer face aux multinationales.
- 1965** Le Groupe se diversifie en créant un département gaz au sein de la société AFRIQUIA SMDC spécialisé dans le stockage, le conditionnement et la distribution de GPL (propane et butane) sous la marque AFRIQUIA GAZ.
- 1972** Démarrage de l'activité lubrifiants en partenariat avec la société Elf Aquitaine. Cette activité constitue aujourd'hui un secteur intégré du Groupe.
- 1976** Création de MAGHREB OXYGENE dont la production d'oxygène sera nécessaire à la bonne connexion des pipelines de carburants utilisés par AFRIQUIA SMDC.
- 1993** Une nouvelle organisation voit le jour avec la naissance de AKWA Holding. Basée sur une volonté de regrouper les moyens et de séparer les métiers, elle a conduit à un repositionnement des filiales du Groupe dans des Pôles d'activité cohérents et homogènes. En parallèle, le Groupe s'est déchargé des fonctions administratives, en les confiant aux sociétés PROACTIS (ex AFRIQUIA MANAGEMENT) et AFRIQUIA LOGISTIQUE. Une solution qui offre aux filiales du Groupe la possibilité de se consacrer exclusivement à leur métier².
- 1999** Le Groupe prend un nouveau virage stratégique, celui de la diversification. Il investit dans le domaine des télécommunications en entrant à hauteur de 11% dans le capital de MEDITELECOM à travers la holding HOLDCO.
- Il s'introduit également dans le secteur de la presse avec le Groupe Caractères, comprenant les sociétés SFPP, éditrice de « La Vie Eco », et Communication Economique, éditrice de « Femmes du Maroc », « Maisons du Maroc » et « Nissaa Min Al Maghrib ».
- Des projets novateurs et complémentaires aux métiers de base du Groupe sont, par ailleurs, lancés, tels que les « Villages Afriquia » et les centres « Speedy ».
- 2002** Les différentes décisions stratégiques prises les années auparavant mènent au changement de dénomination sociale du Groupe. En effet, dans l'objectif de préparer l'avenir, d'optimiser la gestion de ses quarante filiales et de ses vingt marques phares, le Groupe se réorganise et change de dénomination sociale pour devenir AKWA Group. Une évolution qui s'accompagne d'une vaste campagne de communication véhiculant, sous la signature « l'avenir n'attend pas ! », les valeurs qui ont toujours caractérisé le Groupe et ses fondateurs : esprit d'entreprise, dynamisme et combativité.
- 2004** AKWA Group se voit attribuer la concession du terminal 3 du Port Tanger Med dans le

² Aujourd'hui les fonctions de Management sont opérées par Akwa Group.

cadre d'un groupement formé avec MAERSK A/S (Danemark) et APM Terminals (Hollande). Ce terminal a une capacité de 3 millions de conteneurs EVP (Equivalent vingt pieds) et comprend 1 600 mètres de quais et 78 ha de terre-pleins.

- 2005** L'année 2005 marque un nouveau départ pour AKWA Group. En effet, deux importantes acquisitions sont conclues dans le secteur de l'énergie. L'acquisition par AFRIQUIA SMDC de SOMEPI Carburants, une des principales compagnies de distribution de carburant au Maroc, suivie de celle de TISSIR PRIMAGAZ, filiale de la société franco-néerlandaise CGP PRIMAGAZ, par AFRIQUIA GAZ propulse AKWA Group au rang de *leader* national dans le secteur du gaz.
- 2006** Signature d'un partenariat avec CHEVRON TEXACO afin de consolider leurs activités lubrifiants au Maroc. Le Groupe CHEVRON TEXACO apporte, de son côté, son soutien technologique, son expérience à travers plus de 180 filiales dans le monde, ainsi que des équipes multidisciplinaires dédiées au support de la Joint-venture aussi bien dans les processus que dans l'assistance à la clientèle.
- Ouverture du capital de AFRIQUIA SMDC au profit d'investisseurs institutionnels de référence.
- Adjudication de la concession de gestion du terminal à hydrocarbure du port de Tanger Med au consortium comprenant AFRIQUIA SMDC, HORIZON Terminals Limited et INDEPENDANT PETROLEUM GROUP. Les travaux de construction ont démarré en juillet 2007.
- 2007** Poursuite de la stratégie de diversification de AKWA Group avec la création d'un Pôle immobilier autour de projets dans les domaines de l'immobilier professionnel, touristique, de loisir et de l'immobilier social.
- 2008** Création par la filiale Fluides du groupe, MAGHREB OXYGENE, d'une joint-venture avec un partenaire du secteur pour la construction et l'exploitation d'unités on-site.
- 2009** Rachat en février, par AFRIQUIA GAZ, de la société NATIONAL GAZ, filiale de Repsol Butano, spécialisée dans la distribution de bouteilles de butane dans l'Orient. Une opération qui permet à AFRIQUIA GAZ de renforcer sa présence dans la région précitée.
- 2010** Inauguration le 6 janvier de la 1^{ère} phase d'un nouveau centre de stockage, au profit de AFRIQUIA GAZ, sis à Jorf Lasfar doté d'une capacité de stockage de propane de 5 560 m³ répartie sur 2 sphères sous sarcophage de béton. Cette extension de capacité doit être achevée en 2011 avec la mise en service de la 2^{ème} phase du nouveau terminal, et qui sera affectée au stockage de butane.
- Accord d'association entre AKWA Group et RISMA, fonds d'investissement hôtelier, portant sur le lancement de l'enseigne Etap Hôtel au Maroc, avec la construction à terme de 24 unités hôtelières, soit une capacité cumulée de près de 4 000 chambres.
- Signature d'une convention de partenariat entre AKWA Group et SNI en vue de la réalisation d'un terminal de gaz naturel liquéfié (GNL) au Maroc. Cette infrastructure sera composée d'un terminal destiné à accueillir les navires méthaniers, d'infrastructure de stockage, d'installations de regazéification ainsi que d'un gazoduc et d'un réseau de distribution.
- le développement de la station touristique Taghazout auprès d'autres investisseurs (CDG, Alliances Développement Immobilier et SMIT) pour sur une superficie de 615 hectares et une enveloppe de 6 MM MAD.

- 2011** Lancement d'une nouvelle identité visuelle.
- Inauguration le 17 juin de la deuxième phase du nouveau terminal de JORF LASFAR, au profit de AFRIQUIA GAZ, doté d'une capacité de 7 000 m³ répartie sur 4 sphères aériennes de butane. Cet investissement aura nécessité une enveloppe globale de M MAD 240.
- Inauguration du dépôt de stockage d'hydrocarbures du port Tanger Med et mise en marche de ses activités.
- 2012** Inauguration du terminal pétrolier de Tanger Med.
- Lancement du projet d'immobilier résidentiel (Errahma Park)
- 2013** Akwa Group et Four Seasons s'associent dans le tourisme haut de gamme au sein de la station Taghazout Bay
- 2014** Mise en place du plan de développement 2014-2018 du groupe comprenant un budget d'investissement de 3,8 Mrds MAD

II.2. Flux financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group

Le tableau suivant synthétise les flux financiers faisant l'objet d'une convention de financement entre AFRIQUIA GAZ et les autres entités de AKWA Group :

Tableau 12 Flux financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group

Société du Groupe	Montant de l'avance financière consentie ou reçue (en MAD)	Date de l'avance	Taux d'intérêt annuel	Montant de la créance au 31.12.2013 (en MAD)	Montant des produits ou charges constatés durant l'exercice 2013 (en MAD)
TAFRAOUTI	5 000 000,00	12/01/2010	4,50%	1 12 500,00	225 000,00
TAFRAOUTI	1 500 000,00	12/01/2010	4,00%	30 000,00	60 000,00
TAFRAOUTI	6 500 000,00	07/11/2013	4,50%	6 500 000,00	43 687,37
NATIONAL GAZ 1	81 500 000,00	Du 25/06/2010 au 30/12/2014	5,27%	16 500 000,00	4 295 050,00
NATIONAL GAZ 2	30 000 000,00	02/03/2012	5,27%	30 000 000,00	1 581 000,00
NATIONAL GAZ 3	55 000 000,00	Du 16/07/2013 au 16/08/2013	5,27%	0,00	249 593,06
DRAGON GAZ 1	10 000 000,00	09/06/2011	5,27%	10 000 000,00	527 000,00
DRAGON GAZ 2	10 000 000,00	31/01/2012	5,27%	10 000 000,00	527 000,00
DRAGON GAZ 3	15 000 000,00	14/02/2012	5,27%	15 000 000,00	790 500,00
DRAGON GAZ 4	25 000 000,00	Du 16/07/2013 au 16/08/2013	5,27%	0,00	113 451,39
Stogaz 1	1 000 000,00	04/07/2005	6,00%	1 000 000,00	60 000,00
Stogaz 2	6 000 000,00	19/12/2008	5,27%	6 000 000,00	316 200,00
Stogaz 3	4 000 000,00	Du 31/12/2009 au 13/03/2013	5,27%	0,00	41 574,44
Stogaz 4	3 200 000,00	30/12/2010	6,00%	3 200 000,00	192 000,00
Afriquia SMDC	1 501 000 000,00	19/04/2013	4,50%	0,00	-4 972 875,00
AB GAZ 1	32 000 000,00	22/10/2009	5,27%	32 000 000,00	1 686 400,00
AB GAZ 2	10 000 000,00	09/06/2011	5,27%	10 000 000,00	527 000,00
AB GAZ 3	80 000 000,00	Du 16/07/2013 au 27/08/2013	5,27%	0,00	374 755,56
TECHNO GAZ	5 000 000,00	Du 16/07/2013 au 16/08/2013	5,27%	0,00	22 690,28

TOTAL	1 881 700 000,00	140 342 500,00	6 660 027,10
--------------	-------------------------	-----------------------	---------------------

Source : AFRIQUIA GAZ

AFRIQUIA GAZ place, au cas par cas, les excédents de trésorerie prolongés ou importants auprès des sociétés du groupe AKWA, en bénéficiant de rendements supérieurs à ceux offerts par certains instruments de placement (OPCVM monétaires, etc.).

II.3. Autres flux entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group

Le tableau ci-dessous présente les flux autres que financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group sur la période 2011-2013 :

Tableau 13 Flux autres que financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group

Société du Groupe	Nature du flux	Produits ou charges constatés en 2011	Produits ou charges constatés en 2012	Produits ou charges constatés en 2013
STOGAZ	Achats de prestations de stockage de gaz	-4 162	-3 272	-5 051
SALAM GAZ	Achats de GPL +entretien bouteilles	-1 614 844	-1 869 397	-1 770 780
SALAM GAZ	Ventes de GPL	143 900	507 542	537 836
GAZAFRIC	Achats de GPL + entretien bouteilles	-824 761	-1 003 606	-961 492
GAZAFRIC	Ventes de GPL	50 215	62 343	2 002
PROACTIS	Achats de prestations de gestion administrative	-7 575	-7 213	-8 728
AKWA Group	Achats de prestations de services	-11 000	-41 000	-12 050
MAGHREB OXYGENE	Location de terrain	-30		
MAGHREB OXYGENE	Ventes de GPL	5 910	6 566	10 171
MAGHREB OXYGENE	Achat d'oxygène et de prestations	-637	-3 066	-1 430
SETTATGOLF MANAGEMENT	Redevances de sponsoring	-564	-564	-564
INTRAL	Acquisitions d'immobilisations	-113 690	-122 303	-124 765
INTRAL	Ventes de GPL + services	7 363	10 857	11 103
TIMLOG	Achat de prestations de services (transport)	-91 184	-101 508	-102 944

Source : AFRIQUIA GAZ

Les prestations de services assurées par AKWA au profit de AFRIQUIA GAZ concernent principalement les fonctions de support tel que la réalisation d'études internes, les ressources humaines, comptabilité, etc. Les sociétés faisant l'objet de conventions réglementées sont : Stogaz, AKWA Group, Settat Golf Management et Intral.

Par ailleurs, les opérations d'achats et de ventes entre AFRIQUIA GAZ et les Sociétés sœurs sont réalisées dans des conditions de marché normales.

Les flux de dividendes distribués par AFRIQUIA GAZ aux sociétés de AKWA Group sur la période 2011-2013 se présentent ainsi :

Tableau 14 Flux de dividendes distribués par AFRIQUIA GAZ aux sociétés de AKWA Group

En K MAD	2011	2012	2013
AKWA Group	72 910	103 151	108 256
AFRIQUIA SMDC	92 329	130 625	137 156

Source : AFRIQUIA GAZ

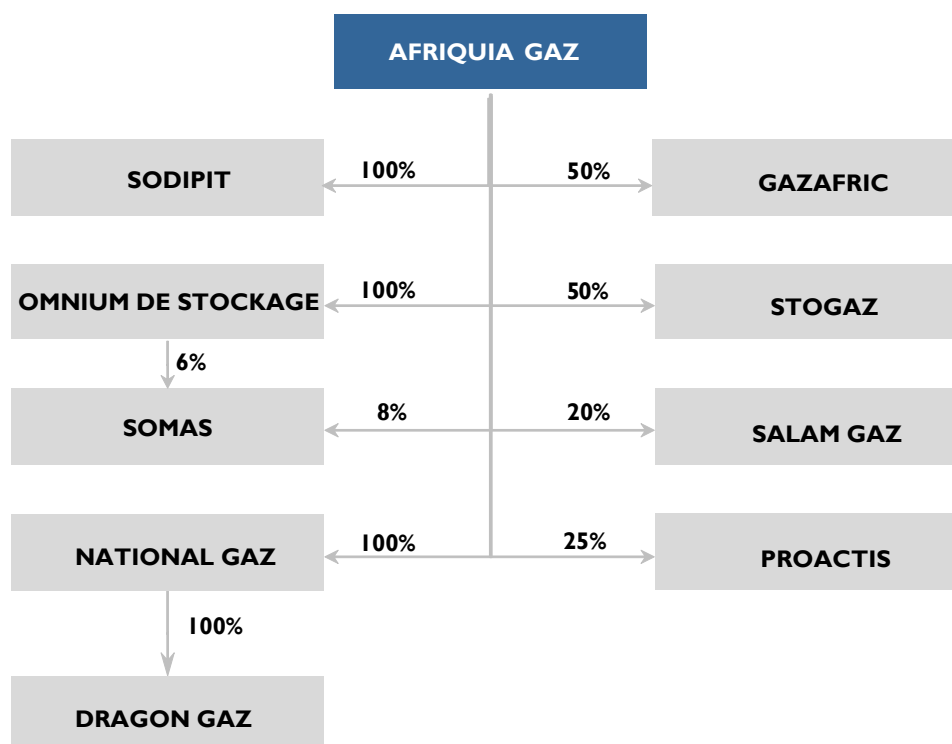
III. Filiales de AFRIQUIA GAZ

III.1. Organigramme juridique

AFRIQUIA GAZ détient plusieurs participations dont les plus importantes sont NATIONAL GAZ, SODIPIT, OMNIUM DE STOCKAGE, GAZAFRIC, STOGAZ et DRAGON GAZ.

En plus des filiales détenues majoritairement, AFRIQUIA GAZ détient des participations dans d'autres sociétés. Le graphique suivant présente les principales participations de AFRIQUIA GAZ à la date d'établissement du présent dossier d'information :

Figure 4. Principales participations de AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2013



Source : AFRIQUIA GAZ

III.2. Présentation des participations

III.2.1. Principales participations de AFRIQUIA GAZ

NATIONAL GAZ

Dénomination sociale	NATIONAL GAZ
Siège social	Km 5, route de Berkane BP 426 Oujda
Domaine d'activité	Distribution de GPL
% de capital détenu	100%
Date d'acquisition	2009

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2011-2013 :

Tableau 15 Evolution des principaux indicateurs financiers de NATIONAL GAZ

En K MAD	2011	2012	2013
Capital social	5 000	5 000	5 000
Fonds propres	16 804	31 320	20 987
Dettes financières	138 600	159 335	98 099
Total Bilan	304 090	362 537	284 632
Chiffre d'affaires	128 611	118 450	127 849
Résultat net	4 704	19 216	8 417
Dividendes distribués	7 250	4 700	18 750

Source : AFRIQUIA GAZ

SODIPIT

Dénomination sociale	SODIPIT
Siège social	Chemin de la Falaise, complexe industriel –Mohammedia
Domaine d'activité	Réparation de bouteilles de gaz et fabrication d'accessoires
% de capital détenu	100%
Date d'acquisition	1952

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2011-2013 :

Tableau 16 Evolution des principaux indicateurs financiers de SODIPIT

En K MAD	2011	2012	2013
Capital social	10 000	10 000	10 000
Fonds propres	21 098	22 502	23 682
Dettes financières	0	0	0
Total Bilan	42 346	33 284	53 816
Chiffre d'affaires	45 471	48 110	70 893
Résultat net	612	1 404	4 180
Dividendes distribués	0	0	3 000

Source : AFRIQUIA GAZ

OMNIUM DE STOCKAGE

Dénomination sociale	OMNIUM DE STOCKAGE
Siège social	Km 7, route de Rabat - Aïn Sebâa – Casablanca
Domaine d'activité	Holding (stockage de GPL)
% de capital détenu	100%

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers entre le 30 Juin 2011 et le 30 Juin 2013 :

Tableau 17 Evolution des principaux indicateurs financiers de OMNIUM STOCKAGE

	2011	2012	2013
Capital social	8 400	8 400	8400
Fonds propres	12 227	12 978	13 549
Dettes financières	0	0	0
Total Bilan	12 284	13 662	13 582
Produits des titres de participations	3 024	3 600	4 284
Résultat net	3 177	3 775	4 233
Dividendes distribués	2 226	3 024	3 662

Source : AFRIQUIA GAZ

GAZAFRIC

Dénomination sociale	GAZAFRIC
Siège social	Rue Assinaâ, quartier Anza – Agadir
Domaine d'activité	Emplissage de bouteilles GPL
Actionnariat	
AFRIQUIA GAZ	50%
Famille Bicha	50%
Date d'acquisition	1978

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2011-2013 :

Tableau 18 Evolution des principaux indicateurs financiers de GAZAFRIC

En K MAD	2011	2012	2013
Capital social	30 000	30 000	30 000
Fonds propres	48 680	57 032	67 504
Dettes financières	184 372	159 878	252 902
Total Bilan	902 104	1 027 809	1 026 860
Chiffre d'affaires	1 438 156	1 710 967	1 601 895
Résultat net	10 751	23 352	36 516
Dividendes distribués	14 250	15 000	15 000

Source : AFRIQUIA GAZ

STOGAZ

Dénomination sociale	STOGAZ
Siège social	Rue Farhat Hachad – Mohammedia
Domaine d'activité	Stockage de GPL
Actionnariat	
AFRIQUIA GAZ	50%
SHELL du Maroc	50%
Date d'acquisition	1998

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2011-2013 :

Tableau 19 Evolution des principaux indicateurs financiers de STOGAZ

En K MAD	2011	2012	2013
Capital social	45 000	45 000	45 000
Fonds propres	46 663	46 689	46 704
Dettes financières	15200	15200	11 200
Total Bilan	64 942	63 374	59 567
Chiffre d'affaires	8326	8 325	8 325
Résultat net	42	26	15
Dividendes distribués	0	0	0

Source : AFRIQUIA GAZ

DRAGON GAZ

Dénomination sociale	DRAGON GAZ
Siège social	136, route des abattoirs BP:25 Tanger code postal 90 000
Domaine d'activité	Distribution de gaz conditionné
% de capital détenu	100% via National Gaz
Date d'acquisition	2010

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2011-2013 :

Tableau 20 Evolution des principaux indicateurs financiers de DRAGON GAZ

En K MAD	2011	2012	2013
Capital social	10 000	10 000	10 000
Fonds propres	32 785	19 952	19 281
Dettes financières	56 001	57 525	59 644
Total Bilan	250 873	300 371	288 564
Chiffre d'affaires	105 880	110 289	119 143
Résultat net	3 974	5 167	4 329
Dividendes distribués	0	18 000	5 000

Source : AFRIQUIA GAZ

PROACTIS

Dénomination sociale	PROACTIS
Siège social	Rue Ibnou El Ouannane Km 7, Route de Rabat, Ain Sebaâ Casablanca
Domaine d'activité	Société de gestion de la Comptabilité, des Systèmes Informations et Patrimoine, Assurance et Prévoyance Sociale.
% de capital détenu	25,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2011-2013 :

Tableau 21 Evolution des principaux indicateurs financiers de PROACTIS

En K MAD	2011	2012	2013
Capital social	2 000	2 000	2 000
Fonds propres	3 512	3 782	3 965
Dettes financières	2 500	1 000	0
Total Bilan	19 338	16 827	14 019
Chiffre d'affaires	40 569	41 000	42 638
Résultat net	181	270	183
Dividendes distribués	-	-	-

SALAM GAZ

Dénomination sociale	SALAM GAZ
Siège social	Résidence des Jardins d'Irama, Rue Arroumane, Secteur 9 BP 2016 Hay Ryad RABAT
Domaine d'activité	Emplissage GPL
% de capital détenu	20,0%
Date de création	1991
Date d'acquisition	1991

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2011-2013 :

Tableau 22 Evolution des principaux indicateurs financiers de SALAM GAZ

En K MAD	2011	2012	2013
Capital social	150 000	150 000	150 000
Fonds propres	445 829	493 356	490 863
Dettes financières	290 940	308 254	326 789
Total Bilan	2 495 391	3 177 827	3 514 689
Chiffre d'affaires	4 866 236	5 606 109	5 313 907
Résultat net	135 514	167 527	147 508
Dividendes distribués	120 000	140 000	150 000

III.2.2. Autres participations

Au 31 décembre 2013, AFRIQUIA GAZ détient également des participations dans les sociétés suivantes :

Tableau 23 Autres participations de AFRIQUIA GAZ

Société	Capital social (K MAD)	Secteur d'activité	Participation au capital	Prix d'acquisition global (K MAD)	Valeur comptable nette (K MAD)	Situation nette (K MAD)	Résultat net (K MAD)
SOMAS	60 000	Stock. GPL	8%	11 192	11 192	291 113	92 891
General Tire	126 000	Pneumatique	4%	5 437	-	-	-
Banque Populaire	1 093 341	Banque	0%	0	0	-	-
ALLO Gaz	300	Dist. GPL	12%	37	0	-	-
SETTAT Golf	500	Gestion Golf	2%	10	10	-	-
AB Gaz	15 000	Empl. GPL	0%	10	10	50 112	26 584
THERMALTHECH	1 000	Industrie	0%	1	-	-	-
RESOROUTE	-	-	-	-	-	-	-
TECHNO SOUDURE	8 000	Industrie	0%	0	0	4 789	174

Source : AFRIQUIA GAZ

III.3. Relations entre AFRIQUIA GAZ et ses filiales

Cf. Titre II.2. Flux financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group.

III.4. Dividendes versés à AFRIQUIA GAZ

Société	Dividendes versés au titre de l'exercice 2013 (en KMAD)
GAZ AFRIC	6 000,00
SALAM GAZ	34 000,00
SOMAS	5 616,00
NATIONAL GAZ	7 999,36
SODIPIT	3 999,96
AB GAZ	11,76

Source : AFRIQUIA GAZ

IV. Marché du GPL

IV.1. Cadre réglementaire

L'importance stratégique des GPL, pour l'indépendance énergétique du Maroc mais surtout en tant que produit social de première nécessité, a poussé les autorités gouvernementales à mettre en place un système réglementaire complet qui encadre l'ensemble des maillons de l'activité, de l'importation à la distribution en passant par le stockage et l'emplissage.

IV.1.1. Fixation des prix

L'importance économique et sociale des produits énergétiques en général, et des produits pétroliers en particulier, est à l'origine d'une réglementation du secteur favorisant l'intervention de la Caisse de Compensation en vue de réguler les prix.

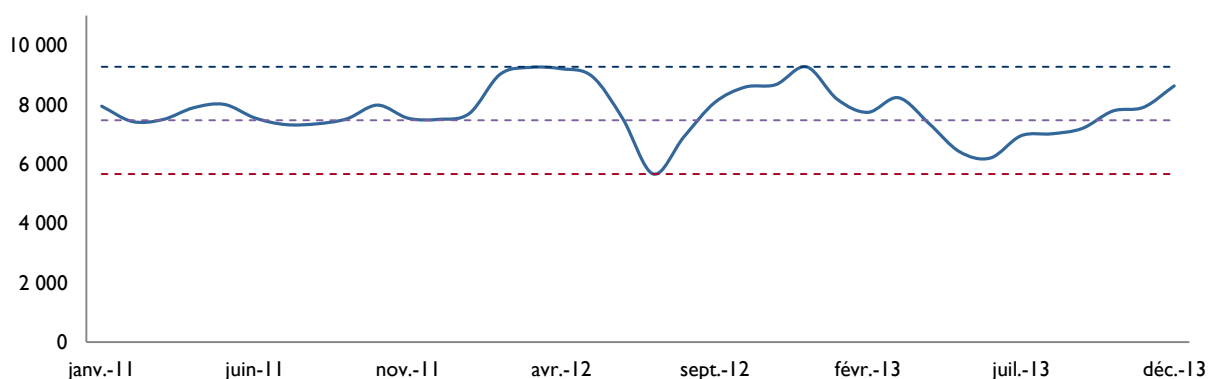
Jusqu'au 31 décembre 1994, les prix des GPL à la consommation étaient fixés par l'Etat qui déterminait les prix de reprise (les prix d'achat des produits auprès des raffineries) et assurait aux différents intervenants du secteur (centres emplisseurs, sociétés distributrices, dépositaires et détaillants) une marge fixe.

A compter de 1995, le prix du propane n'est plus réglementé. En revanche, étant donné que le butane est considéré comme un produit de première nécessité, son prix est régi par la structure officielle des prix fixée en général mensuellement par le Ministère de L'Energie et des Mines.

Les prix de reprise du butane (prix de sorties des raffineries) sont indexés sur les cotations internationales de Rotterdam et sont calculés mensuellement, sur la base de la moyenne mensuelle des cours FOB MED et FOB SEA pondérés par le cours USD quotidien.

Le graphique suivant retrace l'évolution des prix de reprise sur la période 2011-2013 :

Figure 5. Evolution des prix de reprise du butane sur la période 2011-2013 (MAD / T)



Source : AFRIQUIA GAZ

Les prix de vente des centres emplisseurs varient mensuellement. Les centres se rémunèrent à travers une marge fixée par l'Etat.

Les prix de vente des sociétés distributrices, des dépositaires grossistes et des détaillants sont maintenus constants grâce à la péréquation, qui consiste au financement par la Caisse de Compensation d'une aide à l'importation des produits pétroliers, permettant de maintenir fixes les marges des différents intervenants.

Le régime des importations de GPL prévoit des comptes d'ajustement des prix d'importation (comptes de stabilisation des prix de la Caisse de Compensation) dans le cas où ces prix sont supérieurs au prix de reprise, afin de maintenir stable le prix de vente au public.

En 2013, les prix de reprise de butane ont connu une diminution des prix de reprise à hauteur de 9,3% passant en moyenne de 8 240,87 Dhs/t 2012 à 7 471,45 Dhs/t en 2013. Cette diminution s'explique, notamment, par l'importante baisse des prix du propane constatée sur les marchés internationaux durant le premier semestre 2013.

Le tableau ci-dessous présente la structure des prix du Butane conditionné du mois de décembre 2013 :

Tableau 24 Structure des prix du Butane conditionné

	Charges supérieures à 5 kg	Charges inférieures à 5 kg
1- Prix de reprise HT	8 634,8	8 634,8
2- TIC	46,0	46,0
3- TVA (10% de 1+2)	868,1	868,1
4- Crédit de droit (0,41% de 2+3)	3,7	3,7
5- Prix de facturation aux centres emplisseurs (1+2+3+4)	9 552,6	9 552,6
6- Coulage emplissage (2% de 5)	191,1	191,1
7- Marge et frais emplissage	318,0	318,0
8- Marge spéciale pour financement des stocks (dette à long terme envers la Caisse de compensation)	30,0	30,0
9- Provision de transport en vrac	50,0	50,0
10- Capsulage bouteilles	20,0	50,0
Sous-total (5+6+7+8+9+10)	10 161,7	10 191,7
TVA à déduire (3)	868,1	868,1
11- Prix de vente aux sociétés de distribution HT	9 293,6	9 323,6
12- TVA (10% de 11)	929,4	932,4
13- Prix de vente aux sociétés de distribution TTC (11+12)	10 223,0	10 256,0
14- Frais et marge "Sociétés de distribution"	538,0	604,0
15- Frais et marge "Dépositaires"	387,5	450,0
Sous-total (13+14+15)	11 148,5	11 310,0
TVA à déduire (12)	929,4	932,4
16- Sous-total HT	10 219,1	10 377,6
17- TVA sur prix fort (maximum de a et b)	1 021,9	1 037,8
a- TVA sur prix de vente en gros (9,091% de 19)	1 021,9	1 037,8
b- TVA (10% de 16)	205,3	201,7
18- Solde de la Caisse de compensation	-8 103,5	-8 332,0
19- Prix de vente en gros TVA comprise (16+17+18)	3 137,5	3 083,3
20- Marge "Détailants"	195,8	250,0
21- Prix de vente au détail (Prix de base) (19+20)	3 333,3	3 333,3

Source : MEMEE, Afriquia Gaz

IV.1.2. Stock de sécurité

Compte tenu de l'importance du secteur de l'énergie pour l'économie marocaine, les compagnies d'hydrocarbures, conformément à la loi n° 009-71 du 12 octobre 1971, sont tenues de constituer un stock de sécurité qui répond aux règles suivantes :

- **En volume :** Egal à 2,5 fois la moyenne mensuelle de leurs ventes en volume de l'année précédente pour tous les produits (sauf autorisation de la Direction de l'Energie) ;
- **En valeur :** les centres emplisseurs doivent détenir à une date donnée un stock dont la valeur (calculée au prix de reprise de cette date) doit être supérieure ou égale à la somme de la valeur initiale³ et de la marge spéciale à la même date⁴ (équation de la Caisse de Compensation).

Le stock de sécurité reconstitué doit être détenu en permanence. Un contrôle périodique est effectué par des agents de l'Etat pour s'assurer du respect de cette réglementation.

IV.1.3. Intervenants



Le Ministère de l'Energie, des Mines de l'Eau et de l'Environnement représente l'autorité de tutelle pour l'ensemble des compagnies d'hydrocarbures au Maroc : il publie périodiquement la structure des prix qui fixe les prix de reprise et les marges pour chaque maillon de l'activité GPL.

Ministère des Affaires Economiques et Générales

Le Ministère des Affaires Economiques et Générales est chargé de suivre l'évolution des prix et de proposer ou de prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir le bon fonctionnement du marché et la protection du pouvoir d'achat du consommateur.

A travers la Caisse de Compensation, le Ministère subventionne les prix des produits réglementés (butane conditionné et vrac) et finance les stocks de sécurité constitués par les opérateurs.

Groupement des Pétroliers du Maroc

Ce groupement a pour principale vocation la diffusion d'informations auprès des sociétés du secteur. Ainsi, il publie des statistiques mensuelles qui détaillent les ventes réalisées par chaque opérateur et leur répartition par types de produits : huiles moteurs, graisses et autres catégories.

³ La valeur initiale des stocks correspond à leur valeur au prix de reprise au moment de l'adhésion à la convention relative à la marge spéciale. La marge spéciale affectée au financement du stock de sécurité apparaît dans la structure officielle des prix.

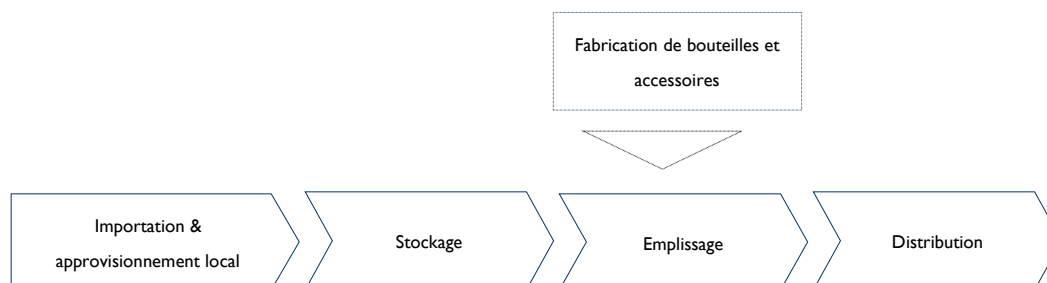
⁴ Fixée à 30 dirhams à la tonne.

IV.2. Marché

IV.2.1. Généralités

La chaîne de valeur du secteur des GPL se présente comme suit :

Figure 6. Chaîne de valeur du secteur des GPL



Source : AFRIQUIA GAZ

Le secteur des GPL se divise en deux activités bien distinctes :

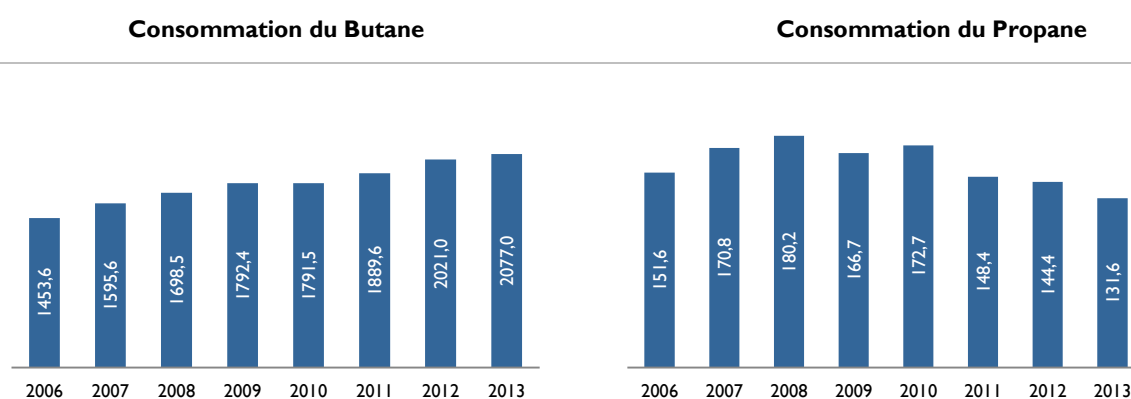
- L'emplissage ;
- La distribution.

Il conviendra de distinguer au sein de cette dernière activité, deux types de distribution, à savoir la distribution de produits conditionnés et la distribution de produits en vrac. L'activité d'emplissage s'applique uniquement aux produits conditionnés.

IV.2.2. Présentation

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la consommation des gaz butane et propane sur la période 2006-2013 :

Figure 7. Evolution de la consommation des GPL (en milliers de TM) sur la période 2006-2013



Source : MEMEE

L'évolution du marché du GPL au Maroc reste contrastée au vu de l'évolution respective de la consommation des gaz butane et propane.

En effet, le marché du gaz butane enregistre une progression résiliente, avec une croissance annuelle moyenne de 5,2% entre 2006-2013 pour s'établir à 2 077 milliers de tonnes en fin de période. Néanmoins, la consommation de gaz propane se contracte sur la même période avec une baisse moyenne de 2,0% par an.

Tableau 25 Evolution de la structure de consommation des GPL sur la période 2006-2013

En KT	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
- Butane	1 453,6	1 595,6	1 698,5	1 729,4	1 791,5	1 889,6	2 021,0	2 077,0
en % du total	89,9%	90,3%	90,4%	91,2%	91,2%	92,7%	93,3%	94,0%
- Propane	162,7	170,8	180,2	166,7	172,7	148,4	144,4	131,6
en % du total	10,1%	9,7%	9,6%	8,8%	8,8%	7,3%	6,7%	6,0%
Total	1 616,3	1 766,4	1 878,7	1 896,1	1 964,2	2 038,1	2 165,4	2 208,6

Source : MEMEE

Le butane est utilisé pour le chauffage, la cuisine et l'éclairage en milieu urbain et rural. La croissance de la consommation de ce produit de base a été fortement liée jusqu'ici à la croissance du nombre de ménages et à la sous-électrification du milieu rural. Ainsi, la demande en butane a connu une progression relativement régulière sur la période considérée. Par ailleurs, la croissance de 3% observée en 2013 est due à la vague de froid ayant frappé le pays durant l'hiver, et qui s'est traduite par une hausse de la consommation en butane. Un autre facteur récent qui tire cette demande en butane est le secteur agricole qui utilise le butane, en raison de son prix subventionné, en remplacement d'autres carburants.

La consommation de propane est liée, quant à elle, à la croissance économique (notamment des industries céramiques, métallurgiques et agro-alimentaires) et bénéficiait jusqu'en 1995 de mesures d'encouragement de la part de l'Etat. En 1995, le prix du propane a été libéralisé, ce qui a occasionné une baisse de la consommation de 10% entre 1995 et 1996. Du fait du renchérissement des prix sur les marchés internationaux, une tendance baissière est constatée entre 1997 et 2001. Cependant, la dégression constatée en 2012 se justifie par la morosité du marché et l'effet de crise qui a touché tous les secteurs d'activités ; en plus, la flambée des prix vient contribuer amplement à la baisse du marché en poussant les industriels à substituer des sources d'énergies de substitution (marché régional) au Gaz de Pétrole Liquéfié.

IV.2.3. Approvisionnement en GPL

Historiquement, l'approvisionnement en GPL était assuré par la SAMIR, à hauteur d'environ 20% de la demande en butane et 50% de la demande en propane. Le solde de la demande était couvert par l'importation. Cependant, suite à l'incendie de la SAMIR survenu en novembre 2002, les distributeurs de GPL ont commencé à s'approvisionner quasi-intégralement par la voie d'importation.

Le droit de s'approvisionner en GPL est fixé par voie réglementaire. Seules les sociétés autorisées à reprendre les GPL produits par SAMIR sont habilitées à l'importer.

Le tableau suivant décrit l'évolution de la structure d'approvisionnement des opérateurs GPL au Maroc :

Tableau 26 Evolution de la structure d'approvisionnement en GPL⁵

En KT	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Importations	1 296	1 361	1 604	1 594	1 813	1 987	2 001	2 060
en % du total	86,4%	87,6%	90,4%	90,3%	94,7%	92,9%	93,0%	95,0%
- Butane	1 186	1 246	1 474	1 465	1 674	1 840	1 881	1 944
en % du total butane	88,0%	89,3%	91,6%	92,2%	95,9%	93,6%	94,8%	95,8%
- Propane	110	115	130	129	139	147	120	116
en % du total propane	71,9%	73,2%	78,3%	73,7%	81,8%	85,0%	80,0%	83,5%
Production SAMIR	204	192	170	170	102	151	133	109
en % du total	13,60%	12,4%	9,6%	9,7%	5,3%	7,1%	6,2%	5,0%
- Butane	161	150	135	124	72	125	103	86
en % du total butane	12,0%	10,7%	8,4%	7,8%	4,1%	6,4%	5,2%	4,2%
- Propane	43	42	36	46	31	26	30	23
en % du total propane	28,1%	26,8%	21,7%	26,3%	18,2%	15,0%	20,0%	16,5%

Source : MEMEE

En 2002, la part de SAMIR dans l'approvisionnement national en GPL était de 18,8%. A partir de 2003, suite à l'incendie ayant touché les installations du raffineur à Mohammedia, la part de SAMIR a baissé considérablement pour atteindre une moyenne de 8,5% de l'approvisionnement du marché.

Les GPL ne représentent en 2010 que 3% de la production des raffineries de la SAMIR. La part des GPL dans la production de SAMIR risque de baisser suite au programme de modernisation des infrastructures de raffinage⁶.

En 2011, la production des raffineries de la SAMIR représente 6,2% de l'approvisionnement total en GPL sur le marché national. Le marché est donc principalement approvisionné à travers l'importation de GPL et tous les opérateurs ont recours à des raffineurs étrangers pour satisfaire la majorité de leurs besoins. L'indisponibilité des petits navires GPL chez SONATRACH, et la limitation des livraisons en butane (causée par la diminution de production et par le retard de mise en exploitation des nouveaux champs), engendrent la baisse des importations de butane.

En 2012, la baisse des importations du propane s'explique par l'augmentation des prix entraînant une baisse de la demande du secteur des entreprises liées au BTP, ayant pour effet une diminution de la consommation du produit et sa substitution par des produits compensés (Butane, Fuel).

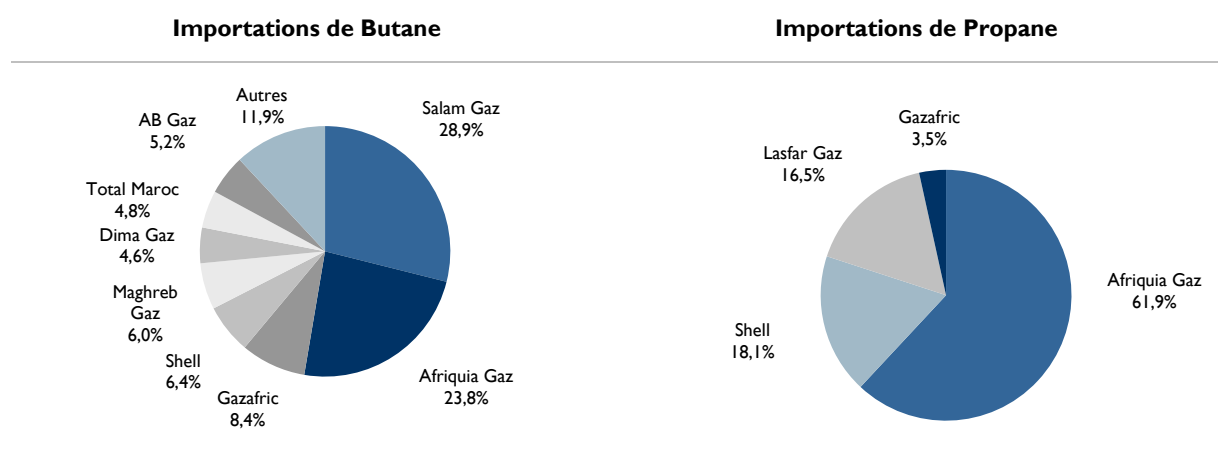
A noter qu'en 2012, le marché national du GPL vrac connaît le démarrage d'un nouvel opérateur opérant aujourd'hui dans le propane, et dont tous les enlèvements se font à partir de la Samir.

⁵ Y compris vrac

⁶ Source : Note d'information relative à l'émission obligatoire de SAMIR, 2008.

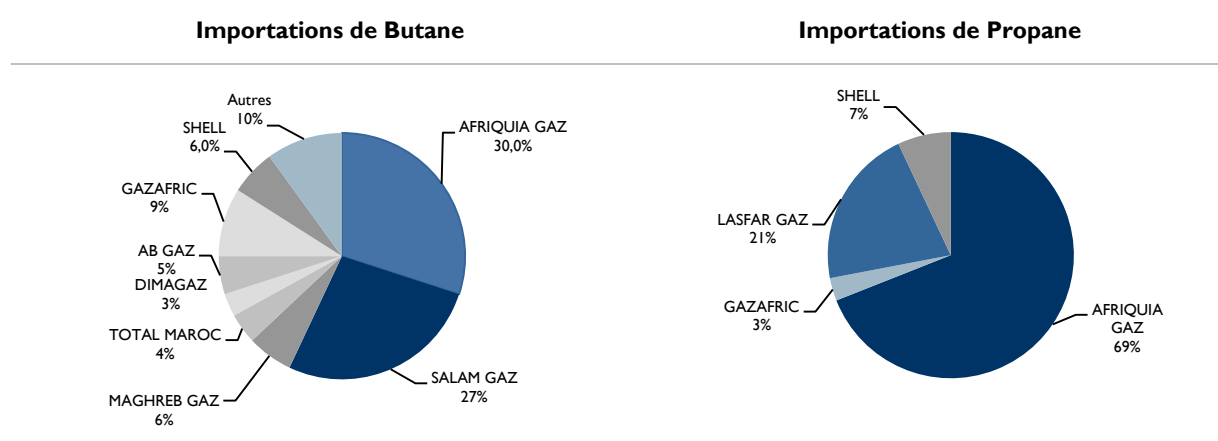
Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des importations de GPL entre les opérateurs du secteur :

Figure 8. Répartition du volume des importations de GPL en 2011



Source : MEMEE

Figure 9. Répartition du volume des importations de GPL en 2012



Source : MEMEE

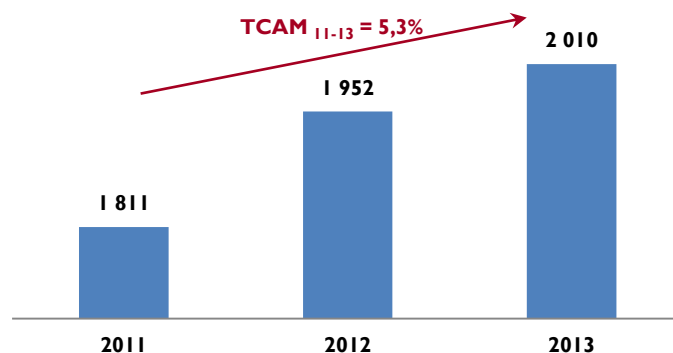
AFRIQUIA GAZ SA, SALAM GAZ (détenue à hauteur de 20% par AFRIQUIA GAZ) et GAZ AFRIC représentent à elles seules plus de 57% des importations de butane en 2012. Pour le propane, AFRIQUIA GAZ et GAZAFRIC effectuent 72 % de l'ensemble des importations du marché en 2012.

IV.2.4. Emplissage de GPL

L'activité d'emplissage consiste à emplir des bouteilles de produits butane et propane pour le compte de sociétés distributrices. Les bouteilles sont de format standard et se déclinent selon quatre charges : 3kg, 6kg, 12kg pour le butane et 34 kg pour le propane. Ce secteur regroupe 36 centres emplisseurs répartis sur l'ensemble du Royaume, et détenus par une vingtaine de sociétés.

Le graphique suivant présente l'évolution des quantités vendues par les centres emplisseurs sur la période 2011-2013 :

Figure 10. Evolution des volumes de butane emplis (en milliers de TM)



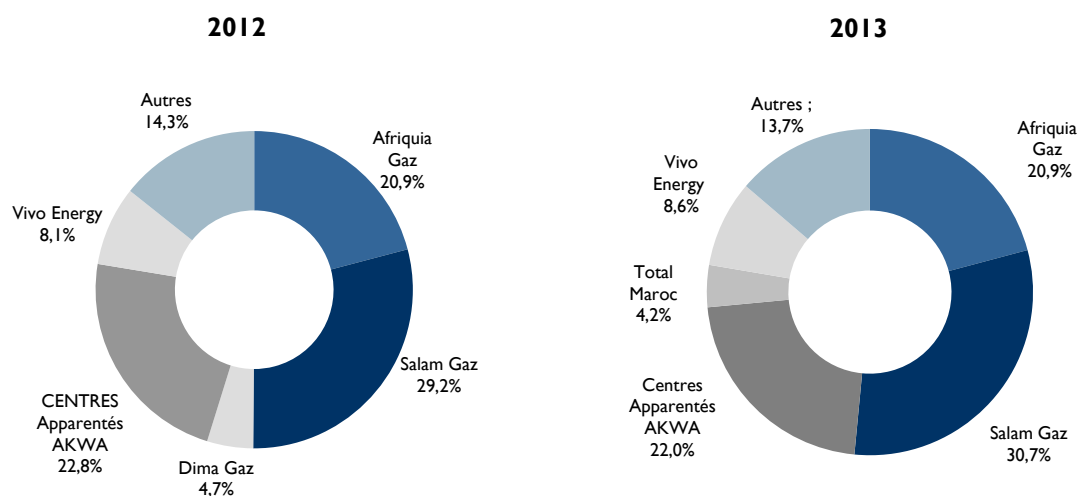
Source : MEMEE, AFRIQUIA GAZ

La progression annuelle moyenne de l'activité nationale d'emplissage entre 2011 et 2013 est de 5,3% à 2,0 millions de TM en fin de période.

Il convient de souligner que l'évolution de l'activité emplissage est fortement corrélée à celle de la distribution de GPL conditionné et que de ce fait, sa progression repose principalement sur la hausse des ventes de butane et de propane conditionnés.

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition volumes de butane emplis en 2013 :

Figure 11. Répartition du volume global des volumes emplis des sociétés d'emplissage de GPL en 2011 et 2013



Source : MEMEE, AFRIQUIA GAZ

AFRIQUIA GAZ SA et les autres centres contrôlés par AKWA Group détiennent une part de marché consolidée de 42,8%, viennent ensuite SALAM GAZ avec une part de 30,7% et Vivo Energy avec 8,6%.

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux opérateurs emplisseurs de butane en termes de volumes emplis :

Tableau 27 Tonnage de butane remplis par principaux opérateurs (en TM)

Opérateurs	Tonnage empli en 2011	% du total	Tonnage empli en 2012	% du total	Tonnage empli en 2013	% du total
SALAM GAZ	529 151	29,2%	570 524	29,2%	616 336	30,7%
AFRIQUIA GAZ	374 079	20,7%	408 691	20,9%	419 078	20,9%
GAZAFRIC	166 348	9,2%	184 303	9,4%	190 637	9,5%
VIVO ENERGY	130 741	7,2%	158 405	8,1%	172 534	8,6%
MAGHREB GAZ	116 365	6,4%	124 623	6,4%	116 432	5,8%
AB GAZ	100 694	5,6%	104 658	5,4%	106 276	5,3%
TOTAL MAROC	80 375	4,4%	74 023	3,8%	83 710	4,2%
DIMAGAZ	105 379	5,8%	91 575	4,7%	76 128	3,8%
Autres	208 246	11,5%	235 209	12,0%	228 674	11,4%
Total	1 811 378	100,0%	1 952 011	100,0%	2 009 805	100,0%

Source : MEMEE

L'emplissage de GPL est assez dispersé avec seulement 61,0% du volume total du marché en 2013 empli par les trois premiers centres emplisseurs.

En 2013, l'emplissage de GPL butane à l'échelle nationale s'établit à 2 009 805 TM contre 1 952 011 TM en 2012. Les deux principaux opérateurs emplisseurs de GPL sont d'une part, SALAM GAZ, qui couvre 30,7% du total national empli, et d'autre part, AFRIQUIA GAZ SA, couvrant 20,9% du volume national.

Les principaux opérateurs du secteur sont :

- **Salam Gaz** : Leader dans le domaine de l'emplissage des GPL, avec 30,7% de part de marché, Salam Gaz dispose de :
 - ▶ 12 centres emplisseurs situés à Sidi-Kacem, Tanger, Fès, Oujda, Nador, Errachidia, Tétouan, Taza, Al Hoceima, Skhirat, Larache et Marrakech pour une capacité totale de 520 000 TM ;
 - ▶ Un terminal de réception du butane à Nador, d'une capacité de 200 000 TM/an.
- **Vivo Energy** : filiale de la multinationale Shell, Shell Maroc devient Vivo Energy en 2011. Elle est opérationnelle depuis 1922, ses principales activités concernent la production et la distribution de lubrifiants, stockage et distribution d'huiles et GPL, etc.
- **Gazafric** : Créé en 1974, Gazafric dispose de 2 centres emplisseurs d'une capacité d'emplissage totale de 160 000 T/an :
 - ▶ A Tiznit, la capacité est de 400 T de butane.
 - ▶ En 2009, le plus grand centre emplisseur de Gazafric a été mis en service à Sidi Bibi, à 30 km d'Agadir, pour une capacité d'emplissage de 120 000 T/an et une capacité de stockage de 7 000 T de butane et de 600 T de propane.
- **Maghreb Gaz** : Maghreb Gaz dispose de deux centres emplisseurs, à Benslimane et Laacilate, et d'un terminal de stockage à Mohammedia. Sa capacité d'emplissage est de 120 000 T/an et sa capacité de stockage est de 4600 T pour le butane et 1100 T pour le propane ;
- **AB Gaz** : Situé dans le nord, sa capacité de stockage est de 700 T. Sa capacité de production atteint 80 000 T/an pour le butane.
- **Total Maroc** : filiale du 5ème groupe pétrolier intégré dans le monde. Elle est créée en 1926 et dispose de 2 centres emplisseurs de gaz à Berrechid et Ouarzazate.
- **DIMAGAZ** : DIMAGAZ est un opérateur marocain indépendant. Il dispose de deux centres emplisseurs.

L'activité d'emplissage de propane représente un volume très faible de 14 000 TM réparti entre un nombre réduit de centres emplisseurs.

SALAM GAZ (détenue à hauteur de 20% par AFRIQUIA GAZ) détient le plus grand nombre de centres emplisseurs avec 12 centres soit 34% du nombre total de centres suivie de AFRIQUIA GAZ SA

avec 4 centres, viennent ensuite SHELL Maroc et GAZAFRIC avec 3 et 2 centres respectivement.

Tableau 28 Centres emplisseurs de GPL des principaux opérateurs au 31 décembre 2013

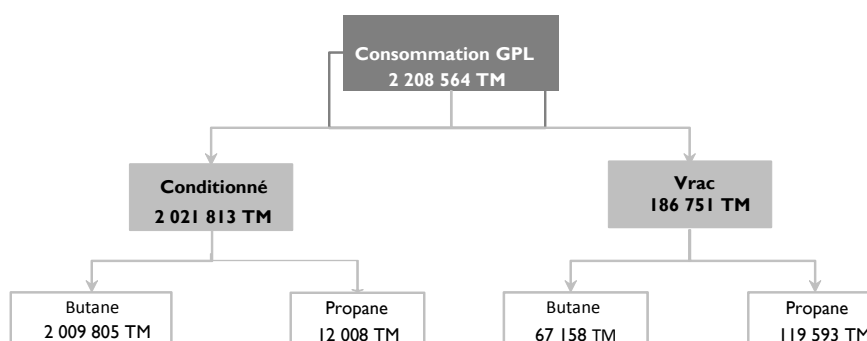
Société	Nombre de centres	% du total
SALAM GAZ	12	34%
AFRIQUIA GAZ SA	4	11%
SHELL	3	8%
GAZAFRIC	2	5%
MAGHREB GAZ	2	5%
DIMAGAZ	2	5%
AB GAZ	1	3%
GAZBER	1	3%
ISMAILIA GAZ	1	3%
COGEGAZ	1	3%
OUARGAZ	1	3%
TADLA GAZ	1	3%
SPIN	1	3%
ATLAS SAHARA	2	5%
PNA	1	3%
ZIZ GAZ (BSOU)	1	3%
Total	36	100%

Source : MEMEE

IV.2.5. Distribution de GPL

Le marché marocain des GPL est composé de deux types de produits : le butane et le propane. Chacun de ces deux produits se décline selon deux formes, conditionné et vrac. La décomposition de la demande en GPL au Maroc au 31 décembre 2013 se décline de la manière suivante :

Figure 12. Structure de la demande en GPL au 31 décembre 2013



Source : MEMEE

Le tableau ci-dessous détaille la progression des volumes de vente des produits GPL conditionnés et vrac sur la période 2011-2013 :

Tableau 29 Evolution de la structure de la demande en GPL au 31 décembre 2013

En TM	2011	2012	2013
Butane conditionné	1 811 377	1 952 064	2 009 805
<i>Part du total butane</i>	<i>96,15%</i>	<i>96,7%</i>	<i>96,8%</i>
Butane vrac	72 492	67 576	67 158
<i>Part du total butane</i>	<i>3,85%</i>	<i>3,3%</i>	<i>3,2%</i>
Total Butane	1 883 869	2 019 640	2 076 963
Propane conditionné	14 102	13 573	12 008
<i>Part du total propane</i>	<i>9,49%</i>	<i>9,4%</i>	<i>9,1%</i>
Propane vrac	134 484	130 804	119 593
<i>Part du total propane</i>	<i>95,51%</i>	<i>90,6%</i>	<i>90,9%</i>
Total Propane	148 586	144 377	131 601
Total GPL	2 032 455	2 164 017	2 208 564
GPL conditionné	1 825 479	1 952 064	2 021 813
<i>Part du total GPL</i>	<i>89,82%</i>	<i>90,8%</i>	<i>91,5%</i>
GPL vrac	206 976	198 380	186 751
<i>Part du total GPL</i>	<i>10,18%</i>	<i>9,20%</i>	<i>8,5%</i>

Source : MEMEE

Les volumes de butane vendus sur la période considérée évoluent de 5% par an en moyenne sur la période 2011-2013, principalement en raison de la progression du Butane 12 kg de 5,1% entre 2012 et 2013.

Les volumes de propane vendus reculent de 5,9% par an en moyenne sur la période 2011-2013. La part du propane vrac se stabilise à 90,9%.

Les tableaux ci-dessous présentent la part de marché du groupe Afriquia Gaz sur les différents segments de GPL :

Tableau 30 Evolution de la part de marché de Afriquia Gaz SA sur le segment du Butane

	Tonnage distribué en 2011	Tonnage distribué en 2012	Tonnage distribué en 2013
AFRIQUIA GAZ	773 221	813 724	843 159
<i>Tonnage distribué</i>	<i>40,90%</i>	<i>40,29%</i>	<i>40,60%</i>

Source : Afriquia Gaz

Tableau 31 Evolution de la part de marché de Afriquia Gaz sur le segment du Propane

	Tonnage distribué en 2011	Tonnage distribué en 2012	Tonnage distribué en 2013
AFRIQUIA GAZ	82 014	80 796	76 844
<i>Tonnage distribué</i>	<i>55,20%</i>	<i>55,96%</i>	<i>58,39%</i>

Source : Afriquia Gaz

Les principaux distributeurs de GPL au Maroc sont :

- Afriquia Gaz ;
- Vivo energy : opérateur mondial, d'origine néerlandaise, dans le domaine pétrolier ;
- Total : opérateur d'origine française, présent sur toute la chaîne pétrolière ;
- Ziz : opérateur marocain, présent notamment dans la région sud ;

- Dimagaz : opérateur marocain indépendant, présent sur les régions centre et nord-est.

AFRIQUIA GAZ est le leader incontesté du marché des GPL avec 40,6% des ventes de butane et 58,4% des ventes de propane en 2013.

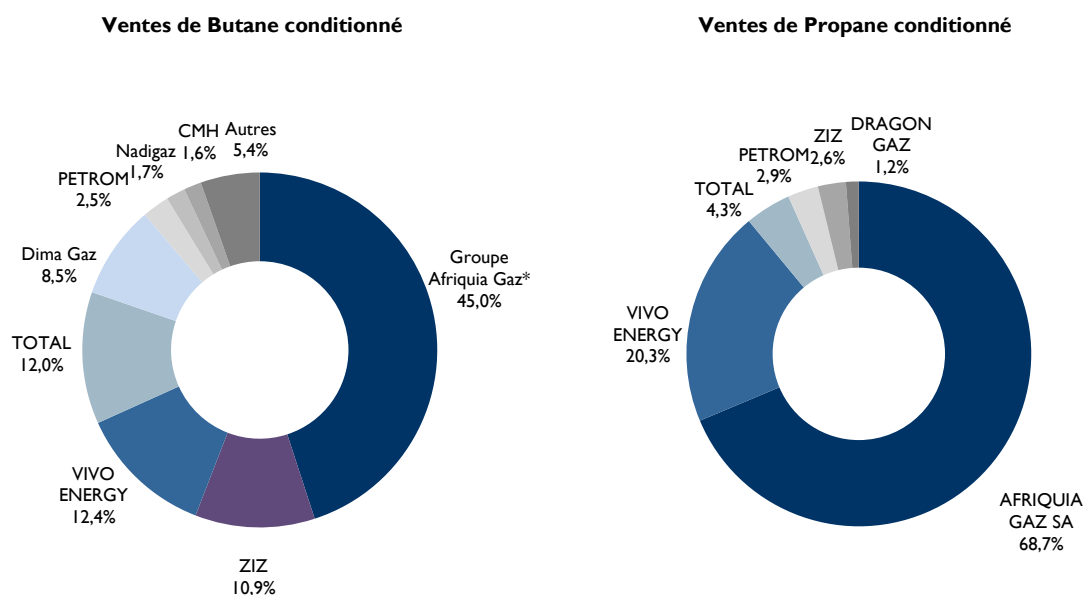
IV.2.6. Distribution du GPL conditionné

De manière générale, les produits conditionnés sont destinés à l'usage domestique tandis que les produits en vrac répondent à une demande industrielle et professionnelle : industries céramiques, métallurgiques, agroalimentaires, etc.

Concernant le GPL conditionné, représentant 89,7% de la demande, le marché propose les produits suivants :

- Le butane B3 (cylindre de 3 Kg) ;
- Le butane B6 (cylindre de 6 kg) ;
- Le butane B12 (cylindre de 12 Kg) ;
- Le propane P34 (cylindre de 34 Kg).

Figure 13. Répartition du volume des ventes de GPL conditionné au 31 décembre 2013



Source : MEMEE

* Afriquia Gaz SA, Tissir Gaz, Ultra Gaz, National Gaz et Dragon Gaz

Sur le marché du GPL conditionné, AFRIQUIA GAZ détient 45,0% des ventes de butane et 68,7% des ventes de propane (hors Groupement des Pétroliers du Maroc). AFRIQUIA GAZ est suivie par VIVO ENERGY, avec 12,4% dans le butane conditionné et 20,3% dans le propane conditionné, et ensuite TOTAL avec respectivement 12,0% et 4,3% dans le butane et propane conditionnés.

La distribution du GPL conditionné connaît une concurrence forte entre les différents opérateurs qui s'explique par :

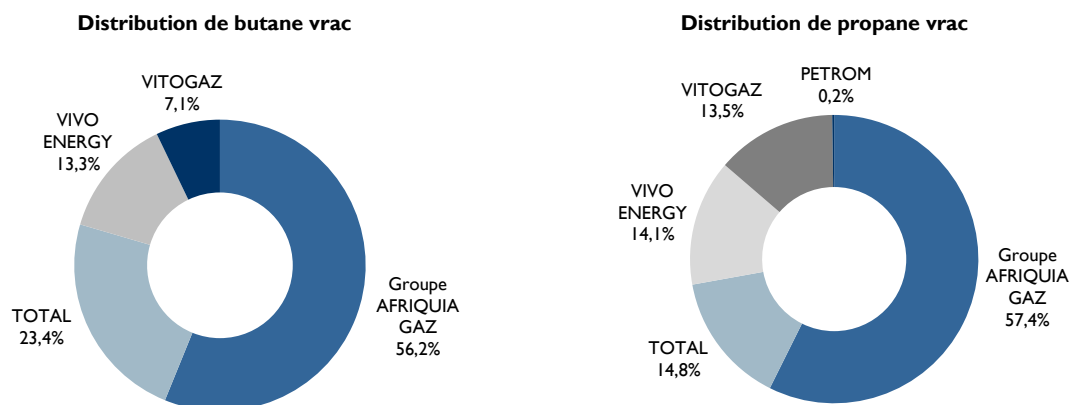
- Les écarts des taux de consignation entre les opérateurs : certains nouveaux entrants pratiquent une politique commerciale agressive, en appliquant un taux de consignation plus faible (prix de la consignation) ;
- Le phénomène du ramassage et le commerce illicite des emballages ;
- Le lancement de marques régionales pour les bouteilles B6 et B12.

IV.2.7. Distribution de GPL vrac

Le segment vrac ne représente pour sa part qu'environ 9,1% du marché GPL. La régression des ventes du GPL vrac est principalement engendrée par l'effet de la crise économique.

La structure du marché du GPL vrac se présente de la manière suivante :

Figure 14. Structure du marché des GPL vrac au 31 décembre 2013



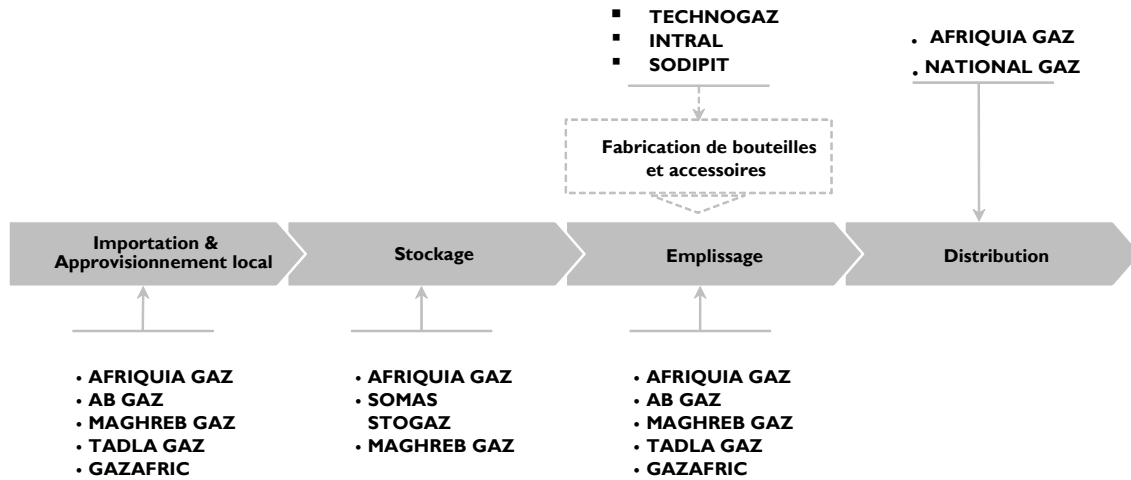
Source : MEMEE

Le marché du GPL vrac est un marché concentré avec seulement 4 principaux acteurs à savoir AFRIQUIA GAZ, avec 56,2% de part de marché dans le butane et 57,4% dans le propane, Vivo Energy avec 13,3% dans le butane et 14,1% dans le propane, TOTAL avec 23,4% dans le butane et 14,8% dans le propane et VITOGAZ avec respectivement 7,1% et 13,5% dans le butane et propane vrac.

V. Métiers de AFRIQUIA GAZ

AFRIQUIA GAZ intervient, directement et à travers ses filiales et les autres filiales du Pôle Gaz de AKWA Group, sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur du GPL : approvisionnement, stockage, fabrication de bouteilles et accessoires, emplissage et distribution de GPL conditionné et vrac.

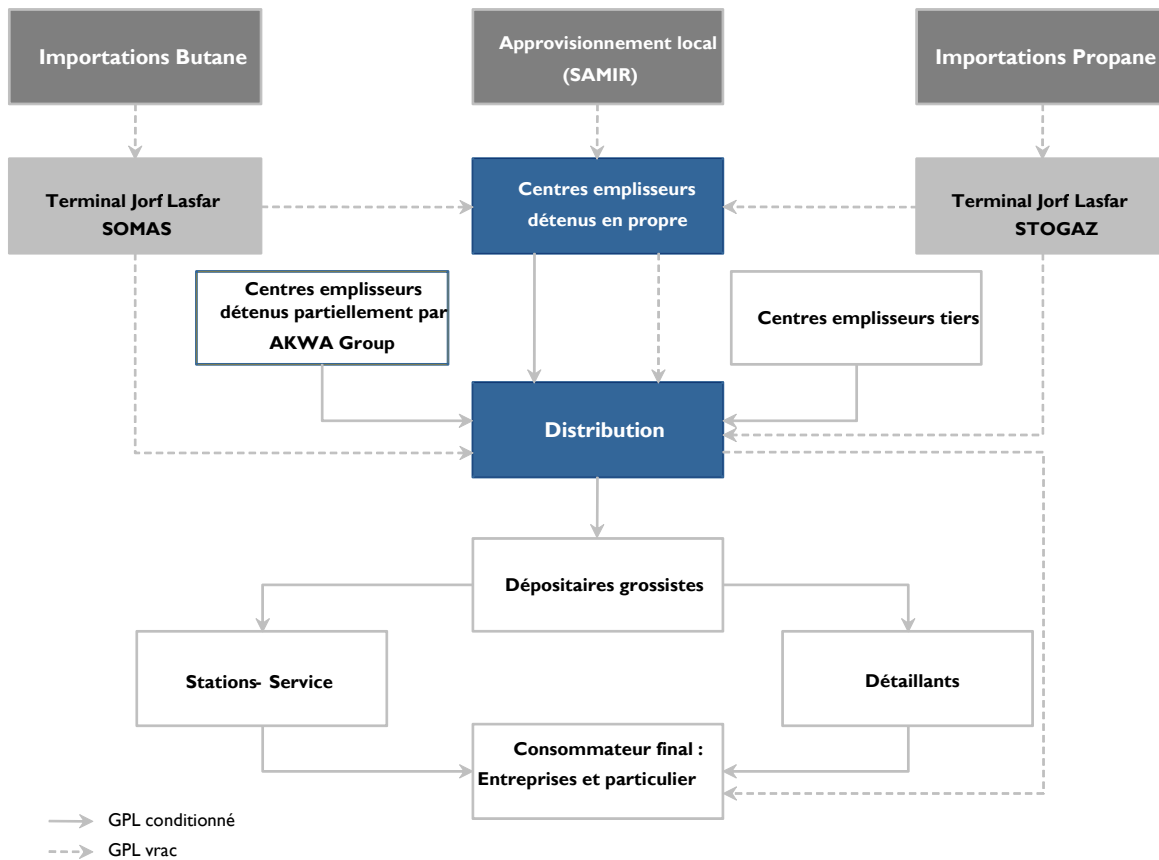
Figure 15. Présence de AKWA Group et AFRIQUIA GAZ sur la chaîne de valeur du GPL



Source : AFRIQUIA GAZ

Le schéma de distribution de GPL se décline de la manière suivante :

Figure 16. Schéma de distribution du GPL



Source : AFRIQUIA GAZ

V.1. Activité « Emplissage »

L'activité emplissage est fortement corrélée à l'activité distribution de GPL conditionné. A ce titre, AFRIQUIA GAZ, dans le cadre de la distribution de GPL conditionné, fait appel à trois types de centres emplisseurs :

- Les centres d'emplissage propres à AFRIQUIA GAZ (situés à Marrakech, Mohammedia, Jorf Lasfar et Beni Mellal) ;
- Les centres d'emplissage détenus en participation ou entrant dans le périmètre de AKWA Group (MAGHREB GAZ, AB GAZ, TADLA GAZ, SALAM GAZ et GAZAFRIC) ;
- Les centres emplisseurs d'autres sociétés.

Le choix de l'un de ces trois modes d'emplissage dépend principalement de la localisation géographique des centres et de leur proximité avec le lieu de distribution et de l'optimisation de la supply chain.

Les centres emplisseurs détenus en propre interviennent essentiellement pour le compte de AFRIQUIA GAZ, mais également pour le compte d'autres distributeurs de GPL conditionné.

Le tableau ci-dessous donne la part des donneurs d'ordre dans la production des centres d'emplissage détenus directement par AFRIQUIA GAZ entre 2011 et le 31 décembre 2013 :

Tableau 32 Part des donneurs d'ordre dans la production des centres d'emplissages détenu par Afriquia Gaz

En TM	2011	2012	2013
Afriquia Gaz	91,5%	90,6%	90,5%
CMH	2,3%	2,5%	1,0%
National Gaz	0,8%	0,9%	2,9%
Dragon Gaz	2,1%	2,4%	2,7%
ZIZ	1,9%	0,5%	2,3%
SHELL	1,3%	0,4%	0,5%
Dima Gaz	0,1%	2,7%	0,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

Les volumes emplis dans les centres d'emplissage propres à AFRIQUIA GAZ progressent de 2,5% entre 2012 et 2013 pour atteindre 419 078 tonnes.

Evolution de l'activité Emplissage en 2011/2012

L'activité emplissage progresse de 9,3% comparativement à l'exercice précédent avec un volume total empli de 408 892TM (vs. 374 079TM à fin 2011).

L'évolution des volumes emplis par centre se décline comme suit :

- Le centre d'emplissage de Mohammedia a réalisé une croissance de 2,9%.L'emplissage effectué au niveau du centre de Beni Mellal a enregistré une hausse de 8,1% ;
- L'emplissage effectué au niveau du centre de Jorf Lasfar a connu une hausse de 21,3% ;
- Le volume empli au niveau du centre de Marrakech a connu une augmentation de 9,6%.

Evolution de l'activité Emplissage en 2012/2013

Les volumes emplis affichent une évolution de 2,5% par rapport à l'année précédente et s'établissent à 419 078 TM.

L'évolution des volumes emplis par centre se décline comme suit :

- L'emplissage effectué au niveau du centre Mohammedia a affiché une baisse 0,4% ;

- L'emplissage effectué au niveau du centre Beni Mellal a enregistré une progression de 9,6%, réalisant la plus forte hausse en termes de volume (+ 6 905 TM soit 67,8% de la progression du volume emplis par le groupe Afriquia Gaz) ;
- Le centre d'emplissage Jorf Lasfar a connu une quasi-stagnation, évoluant de 0,1% par rapport à l'année 2012 ;
- Le volume emplis au niveau du centre Marrakech a réalisé une hausse de 2,8% et atteint un emplissage de 134 494 TM.

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution du volume emplis par centre sur la période 2011-2013 :

Tableau 33 Evolution du volume emplis par centre

En TM	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Mohammedia	119 856	123 294	122 753	2,9%	-0,4%
Beni Mellal	66 589	71 979	78 884	8,1%	9,6%
Jorf Lasfar	68 255	82 827	82 947	21,3%	0,1%
Marrakech	119 379	130 792	134 494	9,6%	2,8%
Total	374 079	408 892	419 078	9,3%	2,5%

Source : AFRIQUIA GAZ

L'évolution globale de l'emplissage dans les centres de Afriquia Gaz est de 2,5%, le tonnage emplis est passé de 408 892 tonnes en 2012 à 419 078 tonnes en 2013, soit une augmentation de 10 186 tonnes. C'est l'équivalent de 18,0% de l'évolution du marché national. Cette évolution est principalement due à la progression importante du centre de Beni Mellal qui évolue de +9,6% en 2013.

Depuis 2003, AFRIQUIA GAZ a diminué la part du GPL empli dans des centres appartenant en partie à AKWA Group, au profit d'un emplissage davantage opéré dans ses centres détenus en propre. Le tableau suivant présente la part des ventes conditionnées de AFRIQUIA GAZ emplies par chaque catégorie de centres emplisseurs :

Tableau 34 Part des ventes conditionnées de Afriquia Gaz emplies par centres emplisseurs⁷

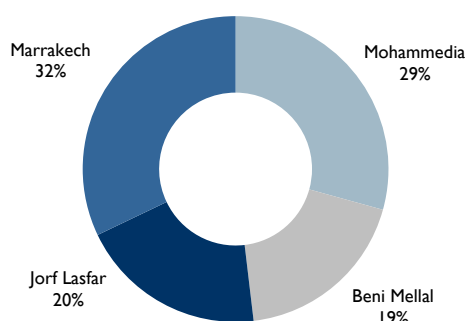
	2011	2012	2013
Centres propres	47,1%	47,8%	47,1%
Centres apparentés	50,5%	51,3%	51,8%
Centres confrères	2,4%	0,9%	1,1%
Total des ventes de GPL conditionné	100%	100%	100%

Source : AFRIQUIA GAZ

⁷ Dans l'objectif d'une répartition géographique et d'une optimisation des coûts AFG recourt à des confrères pour son activité emplissage.

Le graphique ci-dessous illustre la part de chaque centre d'emplissage détenu en propre dans le volume total empli :

Figure 17. Répartition du volume empli par centre d'emplissage au 31 décembre 2013



Source : AFRIQUIA GAZ

En 2012, le total des volumes emplis progresse de 9,3% par rapport à 2011 et s'établit à 408 892 TM. Les volumes emplis pour le compte de AFRIQUIA GAZ progressent de 8,2% à 370 456 TM ainsi que l'emplissage pour le compte de tiers qui augmente de 20,8% à 38 258 TM. La hausse de la part emplie chez les confrères progresse car la consommation des clients couverts par ces derniers a progressé.

Le tonnage de GPL empli dans les centres propres de AFRIQUIA GAZ passe de 408 892 TM en 2012 à 419 078 TM en 2013, soit une augmentation de 2,5%. Les volumes emplis pour le compte de AFRIQUIA GAZ progressent de 2,4% à 379 447 TM ainsi que l'emplissage pour le compte de tiers qui augmente de 3,6% à 39 631 TM.

Tableau 35 Tonnage de GPL empli dans les centres propres de AFRIQUIA GAZ

En TM	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Emplissage pour tiers	31 677	38 258	39 631	20,8%	3,6%
Cessions inter-centres	50 183	133 378	136 698	165,8%	2,5%
Total Emplissage (tiers)	81 860	171 636	176 329	109,7%	2,7%

Source : AFRIQUIA GAZ

V.2. Activité « Distribution »

L'activité distribution de GPL constitue le cœur de métier de AFRIQUIA GAZ et représente, en 2013, 69,8% du chiffre d'affaires total soit 3 099 M MAD.

AFRIQUIA GAZ dispose d'un panel de produits complet et propose du GPL en vrac et du GPL conditionné (Butane B3, Butane B6, Butane B12 et Propane P34). Les produits d'AFRIQUIA GAZ sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 36 Produits de Afriquia Gaz

	B3	B6	B12	P34	Vrac
Marques	CAMPING GAZ AFRIQUIA GAZ ULTRA GAZ NATIONAL GAZ BUTAFRIC	AFRIQUIA GAZ TISSIR GAZ	TISSIR GAZ AFRIQUIA GAZ ULTRA GAZ NATIONAL GAZ BUTAFRIC	AFRIQUIA GAZ META GAZ	AFRIQUIA GAZ
Description	Gaz butane conditionné en bouteille 3 et 6 kg		Gaz butane conditionné en bouteille 12 kg	Gaz propane conditionné en bouteille 34 kg	Gaz propane et butane livrés dans des citernes de 330 kg à 50 t.
Usage	Domestique essentiellement rural : cuisson et éclairage		Domestique urbain et rural : cuisson et eau chaude Professionnel dans les périodes de hausse des prix de propane	Domestique en batterie : villas. Professionnel : hôtels, restaurants, soudure, pressing, boulangerie.	Domestique : villas Professionnel : toute industrie nécessitant une chaudière ou four, hôtels, restaurants
Clientèle	Dépositaires, détaillants, consommateurs finaux et confrères		Dépositaires, détaillants, consommateurs finaux et confrères	Dépositaires, professionnels, domestiques et confrères	Professionnels et domestiques

Source : AFRIQUIA GAZ

La répartition des ventes de AFRIQUIA GAZ selon les différentes catégories de produits se décline comme suit :

Tableau 37 Répartition des ventes selon les catégories de produits

En TM	2011	% du total	2012	% du total	2013	% du total
Butane B3	187 813	21,9%	182 590	20,4%	180 754	19,6%
Butane B6	27 589	3,2%	29 799	3,3%	32 880	3,6%
Butane B12	512 255	59,9%	563 010	62,9%	591 810	64,3%
Butane vrac	45 557	5,3%	38 325	4,3%	37 715	4,1%
Total Butane	773 214	90,4%	813 724	91,0%	843 159	91,6%
Propane P34	9 040	1,1%	8 667	1,0%	8 244	0,9%
Propane vrac	72 974	8,5%	72 129	8,1%	68 600	7,5%
Total Propane	82 014	9,6%	80 796	9,0%	76 844	8,4%
Total GPL	855 228	100%	894 520	100%	920 003	100,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

A l'instar du marché, les ventes de AFRIQUIA GAZ reposent en grande majorité sur les ventes de butane conditionné et plus particulièrement de Butane B3/B12 (84,0% du volume global de AFRIQUIA GAZ en 2013 contre 83,3% en 2012 pour l'ensemble du marché).

L'évolution des ventes par rapport au marché est portée par les ventes de bouteilles B12 (+5,1% entre 2012 et 2013) et ce, malgré la contraction des ventes de bouteilles B3 qui ont connu une régression de 1,0 %, sur la même période. Parmi les évolutions les plus notables, les ventes de bouteilles B6 affichent les plus fortes progressions dans le segment butane avec une croissance de 10,3% en 2013.

Les principales causes de la baisse de la B3 Kg s'expliquent par :

- Le transfert de la majorité des bidonvilles dans certaines localités du Royaume ;
- Le changement des habitudes de consommation (migration de la B3 vers la B12 d'une part, d'autre part la consommation de la B6 qui se substitue à la B3) ;
- L'électrification de certaines zones surtout au Nord.

Les produits en vrac comptent pour près de 11,6% du volume des ventes de AFRIQUIA GAZ tandis qu'au niveau du marché, ils ne représentent que 8,5% du total des volumes vendus.

L'évolution des ventes en volume de AFRIQUIA GAZ s'inscrit en croissance moyenne de 3,7% (hors croissance externe⁸) entre 2011 et 2013. Cette progression s'explique par le déploiement d'efforts commerciaux importants notamment au niveau du segment du GPL conditionné.

L'activité de distribution de GPL ne répond à aucune saisonnalité particulière. Toutefois, les ventes connaissent une légère hausse lors de la période hivernale et lors du mois de Ramadan.

Outre l'activité de distribution de GPL, AFRIQUIA GAZ réalise des opérations avec confrères et majoritairement avec SALAM GAZ et GAZAFRIC. Ces opérations consistent en :

- L'emplissage par les confrères ;
- Les cessions inter-centres de GPL en vrac.

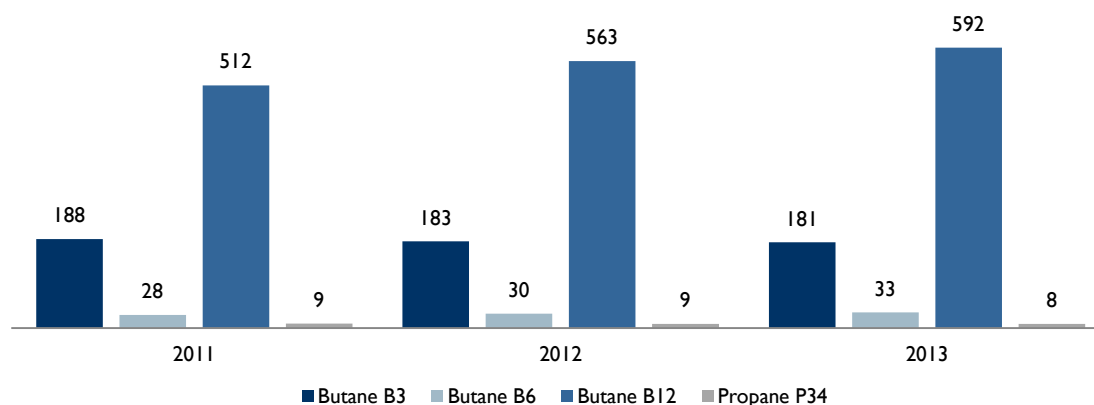
Les cessions inter centres permettent l'optimisation de l'approvisionnement sur les marchés internationaux afin d'éviter toute pénurie régionale de butane, ceci compte tenu de l'importance stratégique de l'approvisionnement en butane pour le Maroc. Les cessions inter-centres sont réalisées à marge quasi-nulle.

V.2.1. Distribution du GPL conditionné

La distribution du GPL conditionné s'appuie sur un réseau de dépositaires implantés sur l'ensemble du territoire national.

Le graphique ci-dessous détaille l'évolution des ventes de GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2013 :

Figure 18. Ventes du GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ sur la période 2011-2013 (en milliers de TM)



Source : AFRIQUIA GAZ

Le développement du marché du GPL conditionné s'explique par deux principaux facteurs :

- L'urbanisation croissante appuyée par la politique gouvernementale en matière de logement social.

⁸ Acquisition de sociétés concurrentes ou complémentaires qui augmentent ainsi son volume d'activité

- La croissance de la demande émanant du secteur agricole (utilisation des pompes à eau fonctionnant au butane dans l'irrigation).

La progression des volumes distribués est principalement due à celle des ventes des bouteilles B6 et B12 dont l'importance par rapport aux ventes du reste des produits conditionnés évolue de 75,6% en 2012 à 76,8% en 2013.

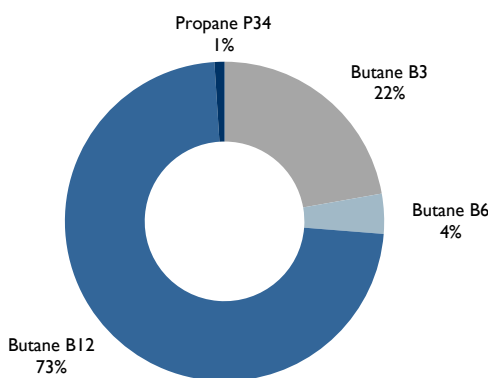
Les ventes de butane B3 affichent une tendance baissière sur la période considérée, avec un taux annuel moyen négatif de (-1,9%). Il convient de rappeler que les ventes de butane B3 sont affectées par la hausse du niveau de vie, induisant une migration vers les bouteilles B12.

Les ventes de propane P34 restent pour leur part, relativement peu importantes au niveau de la structure générale des ventes de AFRIQUIA GAZ (1,0% des ventes de GPL conditionné de la société en 2013).

Le marché national du GPL a évolué de 2,1% au titre de l'année 2013, en atteignant 2 208 564 tonnes soit l'équivalent d'un tonnage supplémentaire de 44 540 tonnes par rapport à 2013.

Le graphique ci-dessous détaille la structure des ventes de GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2013 :

Figure 19. Structure des ventes de GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2013



Source : AFRIQUIA GAZ

Evolution de l'activité Distribution du GPL conditionné en 2012

En 2012, les ventes de GPL conditionné de Afriquia Gaz et ses filiales progressent de 6,4% par rapport à 2011, soit une progression légèrement inférieure à l'évolution du marché national qui s'établit à 6,6%. Ceci s'explique par la baisse de la demande du marché de la bouteille B3 en comparaison à l'évolution des autres emballages à savoir B6 et B12. La société s'accapare de 35,2% du tonnage supplémentaire réalisé par le marché du butane conditionné.

Cette hausse est tirée par les ventes de butane B6, B12, tandis que le butane B3 affiche un recul de 2,0%, affecté par la politique d'électrification rurale.

Concernant le propane conditionné, le volume total des ventes de propane conditionné P34 sur le marché national a atteint 13 573 tonnes à fin décembre contre 13 304 tonnes en 2011. Cette légère amélioration est expliquée par la baisse du prix de propane. Sur ce marché, Afriquia Gaz réalise une évolution de 2,0%.

Evolution de l'activité Distribution du GPL conditionné en 2013

Au cours de l'année 2013, les ventes de GPL conditionné du Groupe Afriquia Gaz évoluent de 3,8% pour atteindre 813 688 TM et surperforment le marché national qui progresse de 2,9% sur la même période. Cette progression s'explique par la croissance soutenue des ventes de bouteilles B6 et B12 (respectivement 10,3% et 5,1%) compensant le ralentissement des ventes effectuées sur la bouteille B3 (-1,0%) qui est progressivement substituée par les autres emballages.

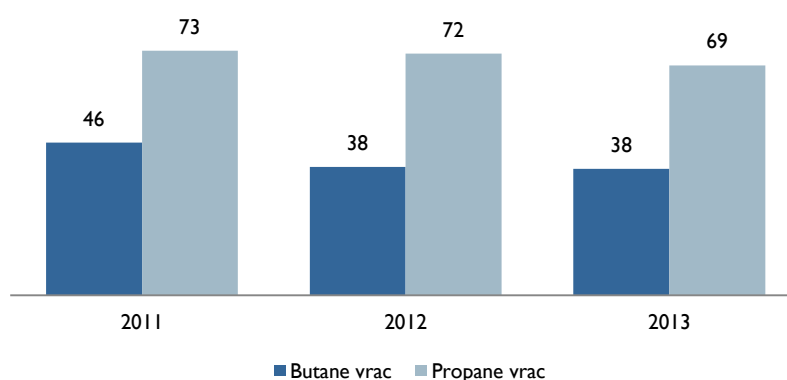
Par ailleurs, le marché du propane conditionné (bouteilles P34) atteint 12 006 TM, soit une contraction de 11,5%, confirmant la tendance baissière sur ce segment qui reste impacté par son coût de vente élevé. Les ventes réalisées par Afriquia Gaz s'établissent à 8 388 TM, en diminution de 5,0% par rapport à la performance précédente.

V.2.2. Distribution du GPL Vrac

Pour la distribution de GPL vrac, AFRIQUIA GAZ fournit directement les utilisateurs finaux via des citernes fixes installées et entretenues par la société.

Le graphique suivant présente l'évolution des ventes de GPL vrac de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2013 :

Figure 20. Evolution des ventes de GPL vrac de AFRIQUIA GAZ (en milliers de tonnes)



Source : AFRIQUIA GAZ

Le marché national du GPL en vrac a connu une régression de 11,2% par rapport à l'année précédente passant de 234 813 tonnes en 2010 à 208 424 tonnes en 2011, principalement en raison du ralentissement de l'activité économique générale.

En 2012, le marché national du GPL en vrac a connu une régression de 4,2% par rapport à l'année précédente passant à 198 380 tonnes.

Evolution de l'activité Distribution du GPL vrac en 2012

En 2012, les ventes de GPL en vrac reculent de 6,8%. Cette évolution résulte de l'effet conjugué de (i) la baisse des ventes de butane vrac (-15,9%) et de (ii) la baisse des ventes de propane vrac (-1,2%). Il est à noter qu'en termes de volume, le propane vrac constitue 65,3% du total des ventes de GPL vrac en fin décembre 2012.

Evolution de l'activité Distribution du GPL vrac en 2013

Durant l'année 2013, les ventes de GPL en vrac enregistrent une diminution de 3,7%, atteignant 106 315 TM contre 110 454 TM un an auparavant. La principale raison de cette contraction en est la diminution pour plus de 3 529 TM du propane distribué en vrac au cours de l'année, soit une baisse de 4,9%.

V.3. Réseau de distribution

La logistique de distribution est l'un des paramètres les plus importants au sein de l'activité de AFRIQUIA GAZ, avec en particulier la taille et l'organisation du réseau de dépositaires.

Les dépositaires sont des intermédiaires grossistes chargés de la distribution des bouteilles de gaz sur les points de vente en détail.

AFRIQUIA dispose de 163 dépositaires à travers tout le Royaume contre 192 dépositaires en 2011 (incluant en plus des dépositaires AFRIQUIA GAZ, les dépositaires de National Gaz et Dragon Gaz). Le découpage géographique du territoire national, au 31 décembre 2012 se présente de comme suit :

Tableau 38 Nombre de dépositaires par zone géographique

Zones	Principales villes	Nombre de dépositaires
Zone Nord Ouest	Tanger, Tétouan, Rabat, Salé	44
Zone Grand Casa	Casablanca	33
Zone Oriental	Nador, Oujda	16
Zone centre	Marrakech, Ouarzazate	44
Zone Nord Est	Meknés, Fés, Taza	26
Total		163

Source : AFRIQUIA GAZ

Ce découpage géographique permet à AFRIQUIA GAZ de couvrir avec 163 dépositaires une majeure partie du territoire national. Parallèlement, même si la distribution du vrac ne nécessite pas la présence de dépositaires dans le circuit de distribution, elle suit tout de même le même découpage géographique.

V.4. Approvisionnement

Les achats de AFRIQUIA GAZ peuvent être classés en trois catégories :

- Achats de matières premières ;
- Achats de matériel ;
- Achats de bouteilles et citernes.

V.4.1. Achats de matières premières

Le tableau suivant présente des achats globaux de matières premières effectués par AFRIQUIA GAZ sur la période 2011-2013 :

Tableau 39 Achats globaux de matières premières effectués par Afriquia Gaz

En TM	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Achats de matières premières	525 675	655 695	629 745	24,7%	-4,0%
En KDH	4 481	10 975	4 625	144,9%	-57,9%
En KUSD	521 194	617 138	549 428	18,4%	-11,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

Afin de pallier à l'insuffisance du raffinage local de GPL, AFRIQUIA GAZ importe la majeure partie de ses besoins. AFRIQUIA GAZ effectue ses importations directement auprès de producteurs internationaux tels que SONATRACH ainsi qu'indirectement par l'intermédiaire de traders spécialisés. Ces importations proviennent de divers pays (Algérie, Norvège, Espagne, Royaume-Uni, etc.) et sont acheminées essentiellement vers les terminaux de Jorf Lasfar et Mohammedia.

Les importations de GPL se font essentiellement à travers AFRIQUIA GAZ et GAZAFRIC, filiale à 50% de AFRIQUIA GAZ. Le tableau ci-dessous détaille les importations de GPL effectué par AFRIQUIA GAZ et GAZAFRIC en 2013 :

Tableau 40 Importations de GPL effectués par Afriquia Gaz et Gazafric

En TM	Butane	% du total	Propane	% du total	Global	% du total
AFRIQUIA GAZ	559 495	74,8%	70 250	93,8%	629 745	76,6%
GAZAFRIC	188 149	25,2%	4 671	6,2%	192 820	23,4%
Total	747 644	100,0%	74 921	100,0%	822 565	100,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au port de Mohammedia, les importations de butane sont réceptionnées dans les cavités communes de la société de stockage SOMAS dont la nouvelle capacité totale de stockage de butane s'établit à 200 000 TM et dans laquelle AFRIQUIA GAZ détient une participation directe de 8%.

Au port de Jorf Lasfar, le terminal de réception possède actuellement une capacité de réception annuelle de 600 000 TM en butane et 90 000 TM en propane.

AFRIQUIA GAZ tente de bénéficier d'économies d'échelle en passant des commandes pour des volumes plus importants. Ces économies d'échelle concernent principalement les coûts de logistique afférents aux dites commandes. En effet, l'augmentation des volumes réduit divers coûts rapportés à la tonne tels que les frais d'approche, les coûts administratifs, etc.

V.4.2. Achats de matériel

La société PETRODIS, filiale de AKWA Group, centralise l'ensemble des achats hors GPL de AFRIQUIA GAZ.

Les programmes d'achats sont réalisés selon des plans annualisés en fonction des besoins anticipés, avec pour objectif de bénéficier des prix les plus intéressants du marché. En effet, la taille de la Société, et l'effet vertical du groupe, permet à AFRIQUIA GAZ de bénéficier de prix d'approvisionnements concurrentiels.

V.4.3. Achats de bouteilles

AFRIQUIA GAZ achète ses bouteilles auprès de INTRAL et TECHNOGAZ (filiales de AKWA Group). Les achats d'accessoires de bouteilles se font au niveau de SODIPIT.

TECHNOGAZ

La société TECHNOGAZ, implantée à El Jadida et filiale à 50% de AKWA Group et à 50% de ZIZ, fournit et entretient les bouteilles de 3, 6, 12 et 34 kg pour le compte de AFRIQUIA GAZ. Sa capacité de production est de 600 000 bouteilles par an. TECHNOGAZ est certifiée ISO 9002.

INTRAL INDUSTRIES

INTRAL INDUSTRIES est une société filiale de OISMINE Group, holding détenue par AFRIQUIA SMDC, spécialisée dans la fabrication de bouteilles de gaz. La capacité de production de la société s'élève à 1 million de bouteilles par an, soit une capacité journalière de 4 000 bouteilles. Le taux d'utilisation de l'outil industriel est de 50% et attribue à la société une importante flexibilité pour satisfaire la demande. En outre, la société écoule une partie de sa production dans des marchés régionaux (Afrique subsaharienne).

Toutefois, l'activité à l'international demeure marginale par rapport aux ventes nationales en grande partie réalisées avec AFRIQUIA GAZ.

L'activité de INTRAL comprend :

- La fabrication des récipients ;

- L'assemblage ;
- La peinture gravure de la marque ;
- Le contrôle qualité.

Les normes de fabrication de INTRAL sont conformes aux standards internationaux en la matière. La société est certifiée ISO 9002.

SODIPIT

SODIPIT est une filiale à 100% de AFRIQUIA GAZ spécialisée dans la réparation de bouteilles de gaz et la fabrication d'accessoires. La capacité de production de la société s'élève à 500 000 bouteilles par an, soit une capacité journalière de 2 000 bouteilles. Le taux d'utilisation de l'outil industriel est de 60%. La majeure partie des ventes de bouteilles est réalisée avec AFRIQUIA GAZ.

L'activité de SODIPIT comprend les éléments suivants :

- Fabrication des récipients ;
- Assemblage ;
- Peinture gravure de la marque ;
- Contrôle qualité ;
- Production de composants : brûleurs, valves, sourdines, etc.

V.5. Logistique

Le transport est organisé en deux phases distinctes :

- Les matières premières GPL sont transportées dans des camions citernes, de la SAMIR ou des centres de stockage vers les centres d'emplissage ou vers les clients GPL vrac ;
- Les bouteilles sont transportées vers les clients dépositaires GPL conditionné situés au-delà d'un rayon de 100 à 150 km des centres emplisseurs détenus partiellement ou totalement par AFRIQUIA GAZ.

Afin de minimiser les coûts de transport et d'assurer une répartition optimisée des stocks, l'organisation de la distribution est assurée par TIMLOG, filiale de AKWA Group spécialisée dans le transport qui a repris, en 1994, la gestion des véhicules appartenant à AFRIQUIA GAZ. TIMLOG facture ses prestations en fonction du volume transporté.

La flotte de TIMLOG Timlogscémas comprend 250 camions à disposition de Afriquia Gaz, et dispose de camions avec plateaux.

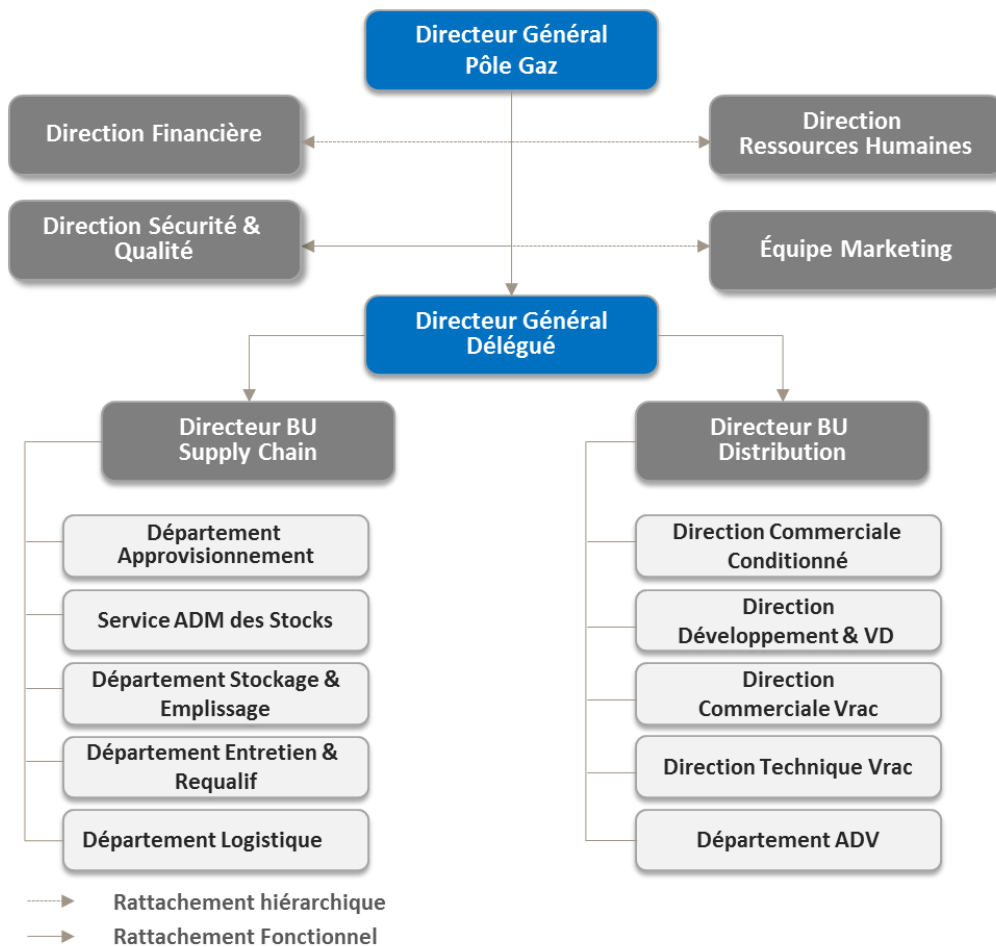
VI. Organisation

VI.1. Organisation de AFRIQUIA GAZ

AFRIQUIA GAZ fait partie du Pôle Gaz de AKWA Group organisé en Business Units (Directions Opérationnelles) rattachées au Directeur Général du Pôle Gaz et couvrant toutes les filiales faisant partie du Pôle. Ce mode d'organisation permet une focalisation de chaque « Direction opérationnelle » sur un métier de la chaîne de valeur du gaz tout en lui faisant bénéficier du support du Pôle (à travers la Direction Financière, la Direction Juridique, la Direction des Ressources Humaines et la Direction Sécurité et Qualité) et du Groupe (à travers les sociétés de moyens et les Directions Fonctionnelles AKWA Group).

L'organisation actuelle de la société est illustrée à travers l'organigramme suivant :

Figure 21. Organigramme fonctionnel de AFRIQUIA GAZ



Source : AFRIQUIA GAZ

Business Unit Supply Chain

La BU Supply Chain comprend toute l'activité logistique, de l'approvisionnement au dispatching en passant par le stockage, l'emplissage et la logistique :

- Elle supervise les terminaux de stockage, les centres emplisseurs et la logistique des sociétés détenues en propre ;
- Elle coordonne la gestion avec les DG respectifs des sociétés en participation : MAGHREB GAZ, AB GAZ, TADLA GAZ, SALAM GAZ, GAZ AFRIC, STOGAZ et SOMAS.

Business Unit Distribution

La BU Distribution regroupe toute l'activité commerciale, de gestion technique et d'administration des ventes pour l'ensemble des GPL (conditionné et vrac).

Direction Financière – Pôle Gaz

Le Pôle Gaz est renforcé par une Direction Financière qui assure :

- L'optimisation des ressources financières des filiales du Pôle et l'équilibre de leurs situations en ligne avec la stratégie financière du Groupe ;
- La gestion du crédit client des sociétés du Pôle ;
- La production des *reportings* nécessaires au pilotage des activités pour le DG Pôle et au suivi des ressources financières pour la Direction Financière Groupe.

VI.2. Moyens humains

VI.2.1. Effectif

Le tableau suivant présente l'évolution de l'effectif (fin de période) de AFRIQUIA GAZ (hors filiales) sur la période 2011-2012 :

Tableau 41 Evolution de l'effectif de Afriquia Gaz

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/ 12
Salariés	662	689	695	4,1%	0,9%
Employés temporaires	98	96	98	-2,0%	2,1%
Effectif total	760	785	793	3,3%	1,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

L'effectif total de AFRIQUIA GAZ s'élève en 2013 à 793 personnes, en croissance de 1,0% par rapport à l'effectif enregistré en 2012.

Les employés temporaires sont essentiellement affectés à la division empiissage lors des périodes de hausse de l'activité notamment durant la période hivernale et le mois de Ramadan.

L'effectif des employés temporaires s'est apprécié de 2,1% en 2013 par rapport à 2012, atteignant 98 personnes.

VI.2.2. Ventilation de l'effectif

Le tableau suivant présente la ventilation de l'effectif par âge au 31 décembre 2013 :

Tableau 42 Ventilation de l'effectif par âge

Tranche d'âge	Effectif	Part
< 25 ans	30	3,8%
De 25 à 40 ans	307	38,7%
De 40 à 55 ans	384	48,4%
55 ans et +	72	9,1%
Total	793	100,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

L'effectif global moyen de la Société s'établit à 793 collaborateurs dont 38,7% entre 25 et 40 ans.

Le tableau suivant présente la ventilation de l'effectif salarié par ancienneté :

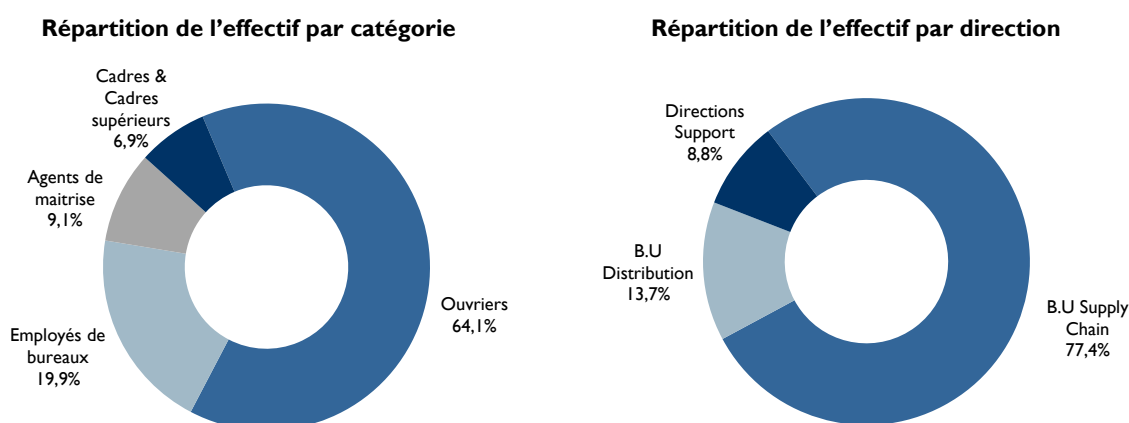
Tableau 43 Ventilation de l'effectif par ancienneté

Ancienneté	Effectif	Part
< 5 ans	145	20,9%
De 5 à 15 ans	230	33,1%
De 15 à 25 ans	264	38,0%
25 ans et +	56	8,1%
Total effectif permanent	695	100,0%

VI.2.3. Structure de l'effectif

Le graphique ci-dessous décrit la structure de l'effectif à fin 2013 :

Figure 22. Répartition de l'effectif de AFRIQUIA GAZ par catégorie et par direction



Source : AFRIQUIA GAZ

L'activité Supply Chain, qui comprend entre autres l'emplissage, à travers les différents centres d'emplissage, représente une des principales sources d'emploi de AFRIQUIA GAZ à hauteur de 77,4%.

Les chiffres ci-dessus ne concernent que l'effectif permanent de AFRIQUIA GAZ.

Le taux d'encadrement de AFRIQUIA GAZ s'élève à 6,9% en 2013.

VI.2.4. Formation du personnel

La nécessité de mobiliser toutes les compétences actuelles et potentielles pour accompagner le développement de AFRIQUIA GAZ a imposé de mettre en place des outils ciblés de management des ressources humaines.

En effet, un plan de formation annuel a été mis en place. Il repose sur trois axes :

- La formation perfectionnement pour le développement des compétences ;
- La formation qualité pour améliorer les standards de qualité au sein de l'entreprise ;
- La mise à niveau technologique et managériale.

D'autre part, un système d'appréciation et de rétribution des performances a été mis en place dès 1998. Il consiste en l'identification d'objectifs et d'indicateurs de performance en début d'année, et en l'évaluation de l'atteinte de ces objectifs en fin d'année. Ce système permet une clarification des rôles et attributions, une émulation au sein des équipes ainsi que l'adhésion aux objectifs de l'entreprise.

Le tableau suivant présente l'évolution du budget de formation sur la période 2011-2013 :

Tableau 44 Evolution du budget de formation

En k MAD	2011	2012	Var. 12/11	2013	Var. 13/12
Budget de formation	307	330	7,5%	245	-25,8%
Nombre de bénéficiaires	74	119	60,8%	147	23,5%

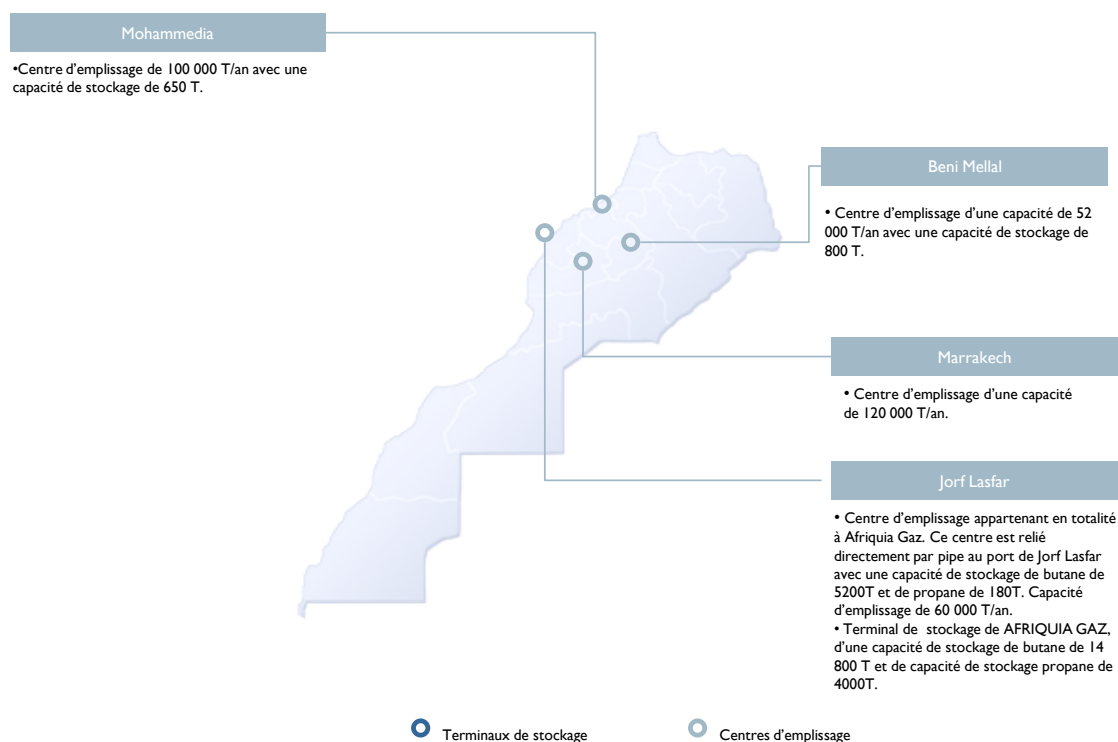
Source : AFRIQUIA GAZ

Enfin, la politique de rémunération adoptée, intégrant une rémunération par objectifs et une prime de fin d'année en fonction des résultats obtenus, permet d'améliorer le dynamisme des salariés.

VI.3. Moyens techniques

Le Groupe AFRIQUIA GAZ dispose de la plus importante infrastructure gazière au Maroc. Cette infrastructure couvre l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur du GPL : importation, stockage, emplissage et distribution.

Figure 23. Répartition géographique des installations de AFRIQUIA GAZ



Source : AFRIQUIA GAZ

VI.3.1. Centres d'emplissage détenus en propre

AFRIQUIA GAZ détient en propre 4 centres d'emplissage : Mohammedia, Jorf Lasfar, Beni Mellal et Marrakech.

Tableau 45 Description des centres d'emplissage détenus par Afriquia Gaz

	Capacité de stockage (t)	% du total	Capacité d'emplissage (T/an)	% du total
Mohammedia	650	2,4%	100 000	30,12%
Jorf Lasfar	24000	89,55%	60 000	18,07%
Béni-Mellal	800	2,99%	52 000	15,66%
Marrakech	1 350	5,04%	120 000	36,14%
Total	26 800	100%	332 000	100%

Source : AFRIQUIA GAZ

■ Centre d'emplissage de Marrakech

AFRIQUIA GAZ dispose à Marrakech d'un des centres emplisseurs les plus importants du Royaume avec une capacité de production de 100 000 tonnes par an. Ce centre, opérationnel depuis 1994 et détenu à 100% par AFRIQUIA GAZ, dispose de trois unités d'emplissage :

- Une section d'emplissage de bouteilles de butane de 3 et 6 kg d'une capacité de 6 000 bouteilles par heure ;
- Une unité d'emplissage de bouteilles de butane de 12 kg d'une capacité de 3 000 bouteilles par heure ;
- Une unité de conditionnement des bouteilles de propane de 34 kg.

Le centre de Marrakech bénéficie également d'une unité de contrôle des bouteilles (tests hydrauliques), des cabines de peinture pour les bouteilles et des robinetteuses servant à changer les robinets défectueux.

Outre son activité de base d'emplissage, le centre de Marrakech dispose d'une capacité de stockage de 2 000 m³ pour le butane en plus d'un réservoir tampon⁹ de 150 m³. La capacité de stockage pour le propane s'élève quant à elle à 300 m³.

■ Centre d'emplissage de Mohammedia

Créé en 1996, sa capacité d'emplissage est de 100 000 T/an et sa capacité de stockage de 650 T.

Date de mise en service	1996
Capacité de stockage	650 T
Type de stockage	
- Butane	6 cigares de 150 m ³ 2 cigares de 100 m ³
- Propane	2 cigares de 100 m ³

Source : AFRIQUIA GAZ

⁹ Réservoir pour le stock de sécurité utilisé également pour la livraison des clients de GPL vrac de la région sud.

▪ Centre d'emplissage de Béni Mellal

Créé en 1991, sa capacité d'emplissage est de 52 000 T/an et sa capacité de stockage est de 800 T. Ce centre a été contrôlé par AFRIQUIA GAZ après l'acquisition de TISSIR PRIMAGAZ.

Date de mise en service	1996
Capacité de stockage	800 T
- Butane	14 cigares de 100 m ³
- Propane	2 cigares de 100 m ³

Source : AFRIQUIA GAZ

▪ Centre d'emplissage de Jorf Lasfar

Créé en 1983, sa capacité d'emplissage est d'environ 60 000 T/an.

Date de mise en service	1983
Capacité de stockage	5 200 T
- Butane	14 800 TM de butane mise en service 2011
- Propane	3 900 TM de propane mise en service 1998

Source : AFRIQUIA GAZ

VI.3.2. Centres d'emplissage détenus en participation

AFRIQUIA GAZ, du fait de son appartenance à AKWA Group, bénéficie également d'autres centres d'emplissage :

MAGHREB GAZ

MAGHREB GAZ est détenue à hauteur de 37,5% par AKWA Group, de 37,5% par SHELL MAROC et de 25,0% par ZIZ. MAGHREB GAZ dispose de deux centres emplisseurs, MAGHREB GAZ II et III à Benslimane et Laacilate, et d'un terminal de stockage à Mohammedia. Sa capacité d'emplissage est de 160 000 T/an et sa capacité de stockage est de 4 600 tonnes pour le butane et 1 100 tonnes pour le propane.

GAZAFRIC

Créée en 1974, GAZAFRIC est détenue à parts égales par AFRIQUIA GAZ et la famille BICHA. GAZAFRIC dispose de deux centres emplisseurs d'une capacité d'emplissage totale de 130 000 T/an :

- Agadir : la capacité de stockage est de 7 000 tonnes de butane et 600 tonnes de propane,

Le plus grand centre emplisseur de GAZAFRIC a été mis en service en 2009 à Sidi Bibi, à 30 km d'Agadir, pour une capacité d'emplissage de 120 000 T/an et une capacité de stockage de 2 000 tonnes.

TADLA GAZ

TADLA GAZ, située dans le centre-est, est détenue à hauteur de 50% par AKWA Group et 50% par SHELL MAROC. Sa capacité d'emplissage est de 45 000 T/an pour le butane et 3 000 T/an pour le propane.

AB GAZ

AB GAZ, situé dans le nord, est filiale de AKWA Group à hauteur de 52,5% et ZIZ à 47,5%. La société bénéficie d'une capacité de stockage de 600 tonnes et d'une capacité d'emplissage de 80 000 T/an pour le butane.

SALAM GAZ

SALAM GAZ est détenue par SAMIR à hauteur de 50%, les autres actionnaires sont AFRIQUIA GAZ (20%), TOTAL MAROC (20%) et ZIZ (10%).

Le champ d'activité de Salam Gaz se structure autour de 3 métiers :

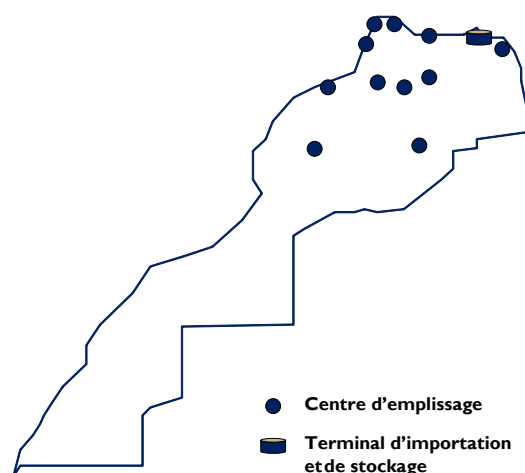
- La logistique dans le domaine des GPL (réception, stockage et transport) ;
- L'emplissage des bouteilles de gaz (butane et propane) ;
- L'entretien des bouteilles de gaz et des palettes.

Leader dans le domaine de l'emplissage des GPL, avec 30% de part de marché, SALAM GAZ dispose de :

- 12 centres emplisseurs situés à Sidi-Kacem, Tanger, Fès, Oujda, Nador, Errachidia, Tétouan, Taza, Al Hoceima, Skhirat, Larache et Marrakech.
- Un terminal de réception et de stockage du butane à Nador, d'une capacité de 200 000 T/an.

SALAM GAZ réalise 40% de son emplissage avec la société AFRIQUIA GAZ.

Figure 24. Répartition géographique des installations de SALAM GAZ



Source : AFRIQUIA GAZ

L'accès à ces différents centres permet à AFRIQUIA GAZ de couvrir une grande partie du territoire marocain et d'assurer une proximité avec les dépositaires.

VI.3.3. Stockage

Le stockage intervient après la réception des livraisons de GPL de SAMIR et des approvisionnements à l'international.

Terminal de stockage de Jorf Lasfar

Appartenant à AFRIQUIA GAZ, le Terminal de Jorf Lasfar est directement relié par pipe au port de Jorf Lasfar afin d'optimiser l'acheminement de GPL. Une extension de la capacité de stockage a été réalisée en 2011 ramenant la capacité totale à 3 900 tonnes pour le propane et 14 800 tonnes pour le butane.

Le nouveau terminal de stockage de GPL permet d'augmenter considérablement les capacités de stockage et de décongestionner le site de Mohammedia. Ce nouveau site, qui constitue le plus grand centre de stockage de gaz aérien du Maroc, est équipé d'un pipeline de 12" et a eu pour effet immédiat d'améliorer le débit de déchargement des navires. A terme, cet investissement de 340 M MAD permettra une réduction considérable des coûts.

STOGAZ

STOGAZ, située à Mohammedia, est une joint-venture entre AFRIQUIA GAZ et SHELL MAROC. STOGAZ stocke du propane qui est acheminé depuis le port de Mohammedia par pipe jusqu'au site.

Ce centre dispose d'une capacité de stockage de propane de 2 400 TM et s'appuie sur une technologie de construction avant-gardiste, basée sur l'immersion de deux cylindres de stockage dans un bassin d'eau, permettant de limiter la fuite de gaz en cas d'incident.

GAZAFRIC

GAZAFRIC dispose d'un terminal de réception avec une capacité de stockage de 7 500 tonnes. Situé à Agadir, ce terminal contribue à l'approvisionnement des régions du sud du Maroc.

SOMAS

Créée en 1974, SOMAS compte parmi ses actionnaires les principaux distributeurs de GPL au Maroc. Elle assure, depuis Mohammedia, la réception de cargaisons de tous types de bateaux, en particulier des butaniers d'une capacité allant jusqu'à 40 000 tonnes en réfrigéré.

La société assure aussi le stockage de GPL dans des cavités souterraines et sa livraison via un réseau de pipes ainsi qu'une flotte de camions citernes. Elle dispose de capacités de stockage significatives matérialisées par deux cavités de capacités respectives de 123 739 m³ et 125 000 m³, pour une capacité totale de 250 000 m³ équivalent à 120 000 T (cette dernière a été portée à 200 000 tonnes dernièrement) soit près d'un mois de consommation nationale en GPL. Grâce à ses capacités de stockage, SOMAS assure au pays une sécurité d'approvisionnement en butane.

VI.3.4. Parc de bouteilles et de citernes

▪ Bouteilles

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du parc de bouteilles de AFRIQUIA GAZ :

Tableau 46 Evolution du parc de bouteilles de Afriquia Gaz

Bouteilles	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
3 Kg	11 855 803	11 946 591	11 988 485	0,8%	0,4%
6 Kg	1 088 602	1 164 812	1 256 128	7,0%	7,8%
12 Kg	7 764 081	8 192 462	8 628 807	5,5%	5,3%
34 kg	69 597	72 008	75 803	3,5%	5,3%
Total	20 778 083	21 375 873	21 949 223	2,9%	2,7%

Source : AFRIQUIA GAZ

Les bouteilles de AFRIQUIA GAZ sont fabriquées par INTRAL et TECHNOGAZ.

L'évolution du parc de bouteilles, tirée notamment par la croissance des bouteilles de 6kg, 12kg et 34 kg, a évolué en moyenne de 2,7 % entre 2012 et 2013.

Au 31 décembre 2013, le parc repose essentiellement sur les bouteilles de 3 kg (54,6%) et les bouteilles de 12 kg (39,3%).

La taille importante du parc de bouteilles de AFRIQUIA GAZ constitue un facteur primordial de son positionnement dans la mesure où il permet notamment la disponibilité des bouteilles à grande échelle sur le marché.

La réglementation en vigueur prévoit une durée de vie de 40 ans pour les bouteilles 12 kg et 34 kg, et de 30 ans pour les bouteilles de 3 kg et 6 kg. A fin 2013, en termes d'années d'existence, le parc de bouteilles de AFRIQUIA GAZ se décline comme suit :

Tableau 47 Parc de bouteilles en termes d'années d'existence

Age	Parc de bouteilles	% du parc
< 5 ans	3 346 971	15,2%
Entre 5 et 15 ans	5786237	26,4%
> 15 ans	12 816 015	58,4%
Total	21 949 223	100,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

▪ Citernes

Les citernes, utilisées pour la distribution de GPL en vrac, sont installées chez les clients mais demeurent propriété de AFRIQUIA GAZ. Leur durée de vie est fixée à 30 ans par la réglementation en vigueur.

VI.3.5. Fournisseurs de moyens administratifs et logistiques

Afin de renforcer les synergies entre les composantes de AKWA Group et de mettre à profit l'expertise développée par chacune d'elles dans son domaine d'activité, AFRIQUIA GAZ externalise en partie ses activités de support (achats, communication interne, système d'information, formation et comptabilité) aux sociétés de moyens du groupe, à savoir, AKWA Group (pilotage stratégique), TAFRAOUTI SA (gestion immobilière), PROACTIS (prestations de gestion administrative et comptable), TIMLOG (transport) et PETRODIS (ensemble des achats hors matières premières) ou à des directions fonctionnelles du groupe telles que la Direction Marketing, la Direction des Ressources humaines, la Direction Stratégie et Organisation, la direction Audit et la direction Affaires Juridiques.

Des contrats de gestion, bien définis, régissent la relation commerciale entre AFRIQUIA GAZ et ces sociétés de moyens :

- AKWA Group facture selon une clé de répartition des charges, comprenant principalement les salaires et les loyers de la holding ;
- PROACTIS facture selon une estimation du temps passé, par chaque département de la société, au service de AFRIQUIA GAZ ;
- TIMLOG facture le kilomètre parcouru avec une décote d'environ 30% par rapport au tarif en vigueur au niveau de la SNTL ;
- TAFRAOUTI SA facture l'espace bureau utilisé par AFRIQUIA GAZ au prorata du mètre carré utilisé, à un prix inférieur à celui du marché.

VI.3.6. Système de Management Qualité Sécurité Environnement

AFRIQUIA GAZ a mis en place un Système de Management Qualité Sécurité Environnement (SMQSE) qui couvre le siège et l'ensemble des centres d'emplissage et de stockage détenus en propre.

Ce SMQSE a été établi conformément aux exigences des normes ISO 9001 version 2008, ISO 14001 version 2009 et OHSAS 18001 version 2007. Il s'applique aux domaines de l'importation, du stockage, de l'emplissage, du transport et de distribution de gaz butane et propane (conditionné et vrac).

En outre, la Société a obtenu en 2011 la certification Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement pour l'ensemble de sa chaîne de valeurs qui regroupe l'importation, le stockage, l'emplissage, le transport et la distribution de GPL.

AFRIQUIA GAZ garantit la maîtrise totale des activités externalisées et ce grâce à la mise en œuvre des éléments suivants :

- Les Choix préalables d'externalisation intégrant les préoccupations de qualité des processus concernés et d'optimisation de leurs modalités de déploiement ;
- L'application d'un système de surveillance et de mesure des résultats obtenus ainsi qu'un dispositif de pilotage pour la régulation et la gestion maîtrisée de leur déploiement ;
- La caractérisation complète de ces processus et/ou la mise en œuvre d'un système documentaire complet qui est validé aussi bien en interne par les intervenants concernés au sein de AFRIQUIA GAZ que par les intervenants externes sollicités ;
- La réalisation au besoin de contrats d'interface, tel que celui validé avec PETRODIS, spécialisée dans le groupe en matière d'achats, qui définit toutes les exigences applicables à cet effet.
- **Contrôles Qualité**

Pour assurer le contrôle qualité des bouteilles qu'elle remplit, AFRIQUIA GAZ dispose de bancs d'épreuves servant à effectuer des tests hydrauliques sur les bouteilles de GPL. Ces tests consistent à mettre à l'épreuve des bouteilles de butane et de propane à des conditions de pression supérieures (respectivement 15 bars et 30 bars) aux normes requises par le Ministère de l'Energie (2 bars pour les bouteilles de GPL).

Par ailleurs, tout au long de leur durée de vie réglementaire, les bouteilles sont contrôlées et subissent des tests hydrauliques tous les cinq ans, par des organismes affiliés au ministère de l'Energie.

- **Procédures de sécurité**

Les mesures de sécurité mises en place par la société sont d'ordres préventif et curatif. Une couverture adéquate des risques industriels par des polices d'assurance spécialisées vient compléter le dispositif.

Les mesures curatives reposent sur l'équipement de sécurité adéquat dont dispose chacun des sites de production. Cet équipement composé entre autres d'extincteurs CO2 et azote, de circuit anti-incendie permet d'appréhender tout risque d'anomalie.

Les mesures préventives reposent, quant à elles, sur un travail régulier d'amélioration des process, d'information, de sensibilisation et de responsabilisation, à travers :

- Un pari sur la technologie de pointe dans la construction des installations et dans les procédés de fabrication et leur contrôle dans les centres d'emplissage et de stockage ;
- La sensibilisation des utilisateurs finaux aux risques inhérents à l'utilisation des gaz à travers des spots télévisés ;
- La responsabilisation de chaque salarié, en premier lieu des chefs de sites ainsi que du directeur technique, qui sont responsables de la sécurité et veillent au respect des procédures.

Enfin, la société a contracté différentes polices d'assurance pour couvrir sa responsabilité vis-à-vis des risques liés à une manipulation dangereuse des bouteilles de GPL.

Soulignons qu'à l'instar de l'ensemble des distributeurs et des emplisseurs au Maroc, les installations de AFRIQUIA GAZ répondent à des normes de sécurité très strictes et régulièrement contrôlées par les autorités compétentes. Par ailleurs, dans le cadre de l'appartenance de la société à AKWA Group, AFRIQUIA GAZ est tenue de respecter les normes établies par le comité HSE propre au Groupe.

VI.3.7. *Système d'information et de gestion*

- **Système informatique**

A l'origine, l'informatique de AFRIQUIA GAZ était gérée de façon centralisée par les informaticiens du Groupe, sur la base d'outils développés en interne depuis 1978. Le manque d'intégration et d'évolutivité de ce système ont conduit à son abandon en 1996, et à son remplacement par un progiciel intégré regroupant l'ensemble des fonctions (comptables, financières, commerciales et de gestion de production).

Les applications adoptées par AFRIQUIA GAZ sont JD Edwards, pour l'application « Finance », et AFRIWARE (application spécifique à AKWA Group et à ses filiales) pour l'application « Gestion ».

Pour accompagner le fonctionnement du module intégré de suivi commercial et de production, un réseau de lignes spécialisées avec les sites de production et les dépositaires, est mis en place pour l'actualisation quotidienne des données relatives à la commercialisation et à la production.

▪ **Organisation comptable et financière**

L'organisation comptable et financière de la société s'insère dans la politique du Groupe, et repose sur une prise en charge des différentes fonctions par les équipes de PROACTIS.

PROACTIS s'occupe de tout ce qui concerne la comptabilité, la gestion de la paie, la gestion des assurances et prévoyance sociale, l'optimisation fiscale, et le système d'information.

VI.4. Politique d'investissement

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des investissements de AFRIQUIA GAZ sur la période s'étalant de 2012 - 2013 :

Tableau 48 Evolution des investissements de Afriquia Gaz

En K MAD	2012	2013	Var 13/12
Bouteilles neuves	144 959	158 725	9,5%
Accessoires bouteilles	17 436	24 871	42,6%
Bouteilles requalifiées	22 934	25 018	9,1%
Matériel d'exploitation	17 041	13 623	-20,1%
Casiers	8 773	9 590	9,3%
Citernes et installations techniques	18 705	14 068	-24,8%
Aménagement et Agencements	4 257	2 666	-37,4%
Mob bureaux et matériel informatique	612	2 584	322,2%
Total investissements	234 717	251 145¹⁰	7,0%

Les investissements de AFRIQUIA GAZ augmentent de 7,0% (soit de 16,4 M MAD) en 2013 pour atteindre 251,1 M MAD.

AFRIQUIA GAZ a investi depuis 2007 dans la construction de deux installations de stockage au terminal de stockage de Jorf Lasfar :

- Stockage de propane : opérationnel depuis août 2009 avec une capacité de stockage après extension de 3 900 TM ;
- Stockage de butane : construction en cours de plusieurs sphères de stockage pour un total de 14 800 TM après extension.

Un pipeline reliant les installations au niveau de Jorf Lasfar a été mis en service en janvier 2010.

Ces investissements permettent à AFRIQUIA GAZ de bénéficier d'une autonomie en termes de stockage vis-à-vis de la SOMAS pour le butane et des autres centres confrères pour le propane. A cela s'ajoute le fait que les capacités de stockage plus importantes de la société faciliteront une meilleure gestion des stocks permettant ainsi de minimiser les coûts d'importation en cas de libéralisation du marché.

Aussi, la mise à disposition des confrères des nouvelles capacités générera des gains en termes de rémunération sur stockage.

VI.4.1. Parc de bouteilles

Les principaux investissements dans le parc de bouteilles concernent :

- Le renforcement du stock-outil des centres emplisseurs, ce stock permet la poursuite des opérations d'emplissage après l'arrêt des livraisons et ce pour assurer celles de la journée suivante (tôt le matin) ;
- Le remplacement des bouteilles réformées et/ou au terme de la durée de vie réglementaire ;
- Le développement du marché national par la consignation des nouvelles bouteilles ;

¹⁰ Le tableau met en évidence les immobilisations mises en services en 2013. L'écart de 4 756 K MAD (avec le tableau de flux) correspond à une avance sur investissements inscrites dans les comptes en 2012 (service en 2013).

- La requalification des bouteilles défectueuses (réparation à chaud de certains types de défauts répertoriés) ;
- L'acquisition d'accessoires accompagnants la bouteille : boîte à clapet, robinet, chapeau, etc.

VI.4.2. Citernes et installations

Le développement du marché et de l'activité de distribution en vrac nécessite une enveloppe budgétaire annuelle assez importante dont le plus gros est alloué au segment industriel « gros vrac ».

VI.4.3. Emplissage (matériel d'exploitation)

Pour améliorer les performances des centres emplisseurs et l'entretien des bouteilles, les principaux investissements concernent les éléments suivants :

- Bascules électroniques d'emplissage ;
- Carrousels ;
- Arrosages des cigares et des bras de chargement ;
- Cabines de peinture bouteilles ;
- Machines à laver ;
- Jaugeurs sphères et cigares ;
- Bascules d'emplissage ;
- Capsuleuses hydrauliques ;
- Casiers et containers pour la logistique des centres emplisseurs ;
- Chariots élévateurs pour la logistique des centres emplisseurs ;
- Stations pour le traitement des eaux usées ;
- Compresseurs pour unité de vidange ;
- Rénovation et entretien des halls d'emplissage ;
- Rénovation et maintien des réseaux électriques, GPL, eau, etc.

VI.5. Politique de partenariat

Le secteur gazier marocain se caractérise par la mise en commun des actifs de production de toute la filière.

Ainsi, AFRIQUIA GAZ a réalisé une partie de ses investissements en partenariat avec d'autres acteurs, en l'occurrence dans le cas de STOGAZ (co-investissement réalisé avec la Société SHELL).

En outre, AFRIQUIA GAZ détient une participation de 20% dans le capital de SALAM GAZ, en partenariat avec TOTAL, SAMIR et ZIZ, qui interviennent également dans cette activité.

Il n'est pas inenvisageable que d'autres investissements similaires soient réalisés à l'avenir avec d'autres partenaires.

VI.6. Politique de financement

AFRIQUIA GAZ a une politique de financement proactive. Ainsi, la Société opère des arbitrages entre les différentes sources de financement en fonction de leur coût.

Partie V. SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE DU GROUPE AFRIQUIA GAZ

I. Périmètre de consolidation

I.1. Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés annuels du Groupe AFRIQUIA GAZ sont établis suivant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS tels qu'adoptés par l'Union Européenne et en application de la loi n°52-10 modifiant et complétant le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993.

Les comptes consolidés de AFRIQUIA GAZ relatifs aux exercices 2011, 2012, 2013 ont fait l'objet d'une certification par les commissaires aux comptes.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 50% ou celles où le groupe est majoritaire au Conseil d'Administration et dont le pourcentage de contrôle dépasse 40%.

Les sociétés sous influence notable dont le pourcentage de contrôle est au moins égal à 20% sont mises en équivalence.

I.2. Effets de l'application des normes IFRS

Les principaux effets liés à l'application des normes IFRS se détaillent comme suit :

- Les conditions d'activation des charges à l'actif étant plus restrictives en IFRS, les immobilisations en non valeurs ont été portées directement en déduction des capitaux propres d'ouverture ;
- Possibilités offertes par les normes IFRS pour le retraitement des frais suivants :
- Imputation sur la prime d'émission des frais externes liés directement à l'opération d'augmentation du capital ;
- Diminution du montant de la dette des frais liés à l'émission de l'emprunt obligataire ;
- Imputation sur la valeur des titres des frais externes directement liés à la transaction d'acquisition des titres.
- Conformément aux normes IFRS, les contrats de location répondant aux critères de location financement tels que stipulés par ces normes ont fait l'objet d'un retraitement (inscription à l'actif immobilisé des biens et constatation d'une dette de financement) ;
- Annulation de la provision pour investissements à caractère fiscal ;
- La valeur du fonds de commerce inscrite à l'actif des sociétés au niveau des comptes sociaux et qui ne répond pas aux critères requis par les normes IFRS pour leur activation a été annulée en consolidation ;
- Application de l'approche par composants sur les immobilisations corporelles sujettes à des entretiens ou à des remplacements ;
- Consolidation des sociétés dans lesquelles la société exerce une influence notable ou un contrôle exclusif ;
- Ventilation au niveau du bilan passif des dettes financières à plus ou moins d'un an ;
- Harmonisation des règles comptables entre les différentes sociétés du Groupe et notamment concernant les durées d'amortissement ;
- Révision de la durée d'amortissement des sphères et citernes de 10 ans à 20 ans ;
- Allongement des durées de reprises des consignations de 10 à 20 ans afin de les aligner sur les durées d'amortissement des immobilisations y afférentes ;
- Revue de la durée d'amortissement du matériel informatique de 79 mois à 60 mois ;
- Constatation des impôts différés ;

- En IFRS, les ventes réalisées et qui n'ont pas pour objet d'augmenter les fonds propres de la société sont exclues du chiffre d'affaires. Ce retraitement n'a pas d'impact sur le résultat net.

I.3. Périmètre de consolidation des 3 derniers exercices

I.3.1. Périmètre au 31.12.2011

Le périmètre de consolidation Groupe AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2011 se présente comme suit :

Tableau 49 Périmètre de consolidation à fin 2011

Titres	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
AFRIQUIA GAZ	100%	100%	Intégration globale
SODIPIT	100%	100%	Intégration globale
NATIONAL GAZ	100%	100%	Intégration globale
DRAGON GAZ	100%	100%	Intégration globale
OMNIUM STOCKAGE	100%	100%	Intégration globale
GAZAFRIC	50%	50%	Mise en équivalence
STOGAZ	50%	50%	Mise en équivalence
PROACTIS	25%	25%	Mise en équivalence
SALAM GAZ	20%	20%	Mise en équivalence

Source : AFRIQUIA GAZ

Le groupe AFRIQUIA GAZ n'a procédé à aucun changement de périmètre entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011.

I.3.2. Périmètre au 31.12.2012

Le périmètre de consolidation Groupe AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2012 se présente comme suit :

Tableau 50 Périmètre de consolidation à fin 2012

Titres	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
AFRIQUIA GAZ	100%	100%	Intégration globale
SODIPIT	100%	100%	Intégration globale
NATIONAL GAZ	100%	100%	Intégration globale
DRAGON GAZ	100%	100%	Intégration globale
OMNIUM STOCKAGE	100%	100%	Intégration globale
GAZAFRIC	50%	50%	Mise en équivalence
STOGAZ	50%	50%	Mise en équivalence
PROACTIS	25%	25%	Mise en équivalence
SALAM GAZ	20%	20%	Mise en équivalence

Source : AFRIQUIA GAZ

Le périmètre de consolidation du groupe AFRIQUIA Gaz n'a pas connu de variation entre 2011 et 2012.

1.3.3. Périmètre au 31.12.2013

Le périmètre de consolidation Groupe AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2013 se présente comme suit :

Tableau 51 Périmètre de consolidation à fin 2013

Titres	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
AFRIQUIA GAZ	100%	100%	Intégration globale
SODIPIT	100%	100%	Intégration globale
NATIONAL GAZ	100%	100%	Intégration globale
DRAGON GAZ	100%	100%	Intégration globale
OMNIUM STOCKAGE	100%	100%	Intégration globale
GAZAFRIC	50%	50%	Mise en équivalence
STOGAZ	50%	50%	Mise en équivalence
PROACTIS	25%	25%	Mise en équivalence
SALAM GAZ	20%	20%	Mise en équivalence

Source : AFRIQUIA GAZ

Le périmètre de consolidation du groupe AFRIQUIA Gaz n'a pas connu de variation entre 2012 et 2013.

II. Analyse du compte de résultat consolidé

Le tableau suivant reprend les données historiques du compte de résultat consolidé du Groupe AFRIQUIA GAZ pour les exercices 2011, 2012 et 2013 :

Tableau 52 Evolution du compte de résultat consolidé

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Produits des activités ordinaires	3 453 994	3 609 437	3 568 619	4,5%	-1,1%
Autres produits	33 534	32 695	53 809	-2,5%	64,6%
Coût des biens et services vendus	-2 442 214	-2 493 372	-2 459 106	2,1%	-1,4%
Charges de personnel	-114 307	-125 977	-126 076	10,2%	0,1%
Autres charges et produits opérationnels	-202 539	-205 495	-234 224	1,5%	14,0%
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	728 468	817 288	803 022	12,2%	-1,7%
Dotations aux amortissements	-196 738	-211 871	-212 806	7,7%	0,4%
Résultat opérationnel	531 730	605 417	590 216	13,9%	-2,5%
Produits de trésorerie et équivalents	3 168	2 785	2 461	-12,1%	-11,6%
Coût de l'endettement financier brut	-69 766	-103 790	-95 504	48,8%	-8,0%
Coût de l'endettement financier net	-66 598	-101 005	-93 043	51,7%	-7,9%
Autres charges et produits financiers	5 498	7 277	16 516	32,4%	127,0%
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	470 630	511 689	513 689	8,7%	0,4%
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	35 062	45 658	41 918	30,2%	-8,2%
Impôts sur les résultats	-142 962	-155 881	-156 391	9,0%	0,3%
Résultat net consolidé	362 730	401 466	399 216	10,7%	-0,6%
Autres charges et produits	0	0	0	0,0%	0,0%
Résultat global de la période	362 730	401 466	399 216	10,7%	-0,6%
Résultat net-Part du Groupe	362 730	401 466	399 216	10,7%	-0,6%
Intérêts minoritaires	0	0	0	0,0%	0,0%
Résultat net par action en DH	106	117	116	10,4%	-0,9%
Résultat dilué par action en DH	106	117	116	10,4%	-0,9%

Source : AFRIQUIA GAZ

L'analyse ci-dessous présente les principaux postes de l'état des soldes de gestion sur la période s'étalant de 2011 à 2013.

II.1. Produits des activités ordinaires

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du chiffre d'affaires au cours des trois derniers exercices, entre 2011 et 2013 :

Tableau 53 Evolution du chiffre d'affaires

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Ventes de marchandises	3 401 218	3 570 819	3 512 820	5,0%	-1,6%
Vente de services	47 392	36 379	44 160	-23,2%	21,4%
Autres produits	5 384	2 239	11 639	-58,4%	NA
Chiffre d'affaires consolidé	3 453 994	3 609 437	3 568 619	4,5%	-1,1%

Source : AFRIQUIA GAZ

Les ventes de marchandises comprennent essentiellement les ventes de butane et propane (vrac et conditionné).

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe AFRIQUIA GAZ a connu durant la période 2011-2013 une croissance annuelle moyenne de 1,6%. L'évolution du chiffre d'affaires est fortement liée aux variations des prix de reprise en ce qui concerne le butane conditionné (structure des prix) et à l'évolution des cours sur le marché international en ce qui concerne le propane.

La contribution des différentes filiales au chiffre d'affaires consolidé pour la période s'étalant de 2011 à 2013 se présente comme suit :

Tableau 54 Evolution de la contribution des filiales au chiffre d'affaires

En MMAD	2011	% du CA	2012	% du CA	2013	% du CA	Var. 12/11	Var. 13/12
AFRIQUIA GAZ	3 168	91,7%	3 471	96,2%	3 274	91,7%	9,6%	-5,7%
NATIONAL GAZ	127	3,7%	77	2,1%	126	3,5%	-39,4%	63,2%
DRAGON GAZ[1]	106	3,1%	23	0,6%	113	3,2%	-78,3%	391,9%
Vente de marchandises au Maroc	3 401	98,5%	3 571	98,9%	3 513	98,4%	5,0%	-1,6%
AFRIQUIA GAZ	31	0,9%	19	0,5%	33	0,9%	-38,7%	76,2%
SODIPIT	11	0,3%	15	0,4%	8	0,2%	36,4%	-43,4%
NATIONAL GAZ	5,2	0,2%	2	0,1%	2	0,1%	-61,5%	9,1%
DRAGON GAZ	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0,0%	0,0%
Ventes des services au Maroc	47,2	1,4%	36	1,0%	44	1,2%	-23,7%	22,7%
Autres	5	0,2%	2	0,1%	11,639	0,3%	-63,0%	482,0%
Chiffre d'affaires consolidé	3 454	100,0%	3 609	100,0%	3 569	100,0%	4,5%	-1,1%

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

En 2013, AFRIQUIA GAZ réalise un chiffre d'affaires en baisse de 5,7% par rapport à 2012, et représente environ 91,7% du chiffre d'affaires de l'ensemble consolidé.

Au niveau social, le chiffre d'affaires de AFRIQUIA GAZ a enregistré une progression moyenne de 9,9% sur la période 2011-2013 pour atteindre 4 445,7 M MAD. En termes de volume, la croissance annuelle moyenne s'est établie à 7,2%.

Evolution du chiffre d'affaires de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012 :

En 2012, le chiffre d'affaires d'AFRIQUIA GAZ connaît une évolution significative principalement grâce à l'augmentation du tonnage facturé et des prix de reprise.

En effet, l'activité emplissage progresse de 9,3% entre 2011 et 2012, cette évolution est due à (i) la croissance du volume empli (ii) l'évolution du tonnage grâce à la progression importante du centre de Jorf Lasfar (21,3% en 2012). Les prix de reprise évoluent positivement sur la période étudiée, établis en moyenne à 8290 par tonne en 2012 (vs. 7683 en 2011).

En outre, l'activité distribution affiche une croissance positive grâce à ses deux segments : la distribution conditionnée et la distribution en vrac.

Sur le premier segment, AFRIQUIA GAZ affiche une progression de 6,7% par rapport à 2011, s'expliquant par une hausse des ventes de GPL conditionné (augmentation des ventes de la 12 kg et de la 6 kg, face à une régression de la 3 kg). Elle réalise également une évolution de 2% sur les ventes de propane.

Sur le second segment, les ventes du butane en vrac ont connu une légère baisse; 38 milliers de tonnes en 2012 (vs. 46 milliers de tonnes en 2011). Néanmoins l'augmentation des cours internationaux ont conduit à une hausse de 0,2% du chiffre d'affaires de la société sur cette période.

Evolution du chiffre d'affaires de AFRIQUIA GAZ entre 2012 et 2013 :

Au cours de l'exercice 2013, le chiffre d'affaires d'Afriquia Gaz se contracte de 3,3%, passant de 4 597,0 M MAD en 2012 à 4 445,7 M MAD en 2013.

Cette contreperformance s'explique principalement par le fort repli enregistré sur l'activité emplissage (-7,1%) qui polarise 75% de la diminution du chiffre d'affaires total et s'explique par la diminution des prix de reprise, passant, en moyenne de 8 241 MAD/T en 2012 à 7 471 MAD/T en 2013.

L'activité distribution s'inscrit aussi à la baisse avec une contraction de 1,2% du chiffre d'affaires, passant de 3 135,6 M MAD en 2012 à 3 099,1 M MAD en 2013. Cette évolution s'explique principalement par la baisse du segment distribution vrac qui a été impacté par (i) la chute de la demande venant des industriels et (ii) la diminution du prix de vente annulant l'impact positif observé sur le segment conditionné.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Le chiffre d'affaires d'AFRIQUIA GAZ est généré par ses activités de ventes et de distribution de marchandises ainsi que ses prestations de services.

Les ventes de marchandises comprennent essentiellement les ventes de butanes vrac et conditionné ainsi que les ventes de propane vrac est conditionné.

Les prestations de services de AFRIQUIA GAZ et NATIONAL GAZ sont essentiellement composées de retenues de consignation.

Les ventes de services de SODIPIT concernent essentiellement les travaux de requalification des bouteilles de gaz. Le chiffre d'affaires de SODIPIT est cyclique, et est réalisé en fonction du plan de maintenance des clients (en lien avec l'âge des bouteilles des gaz possédées par les clients), expliquant de ce fait la hausse du chiffre d'affaires en 2013, car il correspond à une année où les clients ont effectué des maintenances en quantité plus importante.

En 2013, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 3 569 M MAD, en diminution de 1,1% par rapport à 2012 principalement en raison de la baisse des prix de reprise (effet prix).

II.2. Autres produits

Le tableau suivant présente l'évolution des autres produits sur la période s'étalant de 2011 à 2013 :

Tableau 55 Evolution des autres produits

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Production immobilisée SODIPIT	33 348	32 509	53 809	-2,5%	65,5%
Autres produits	186	186	-	0,0%	-100,0%
Autres produits	33 534	32 695	53 809	-2,5%	64,6%

Source : AFRIQUIA GAZ

La production immobilisée est relative à la réparation de bouteilles effectuée par SODIPIT pour le compte de AFRIQUIA GAZ et atteint 53 809 M MAD à fin 2013, soit une croissance de 65,5%.

II.3. Coût des biens et services vendus

L'historique des coûts des biens et services vendus est détaillés dans le tableau suivant :

Tableau 56 Evolution des coûts de biens et services produits

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Achats revendus de marchandises	2 352 680	2 399 439	2 359 386	2,0%	-1,7%
Achats consommés de matières et fournitures	89 534	93 933	99 720	4,9%	6,2%
Total	2 442 214	2 493 372	2 459 106	2,1%	-1,4%

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA:

Evolution de la consommation de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012 :

Les achats revendus de marchandises ont affiché une évolution de 28,8% pendant les deux dernières années, passant de 2 679 M MAD en 2011 à 3 451 M MAD en 2012. Cette hausse est due à l'évolution des cours internationaux de matières premières, du butane et du propane.

Les achats consommés de matières et fournitures d'AFRIQUIA GAZ ont évolué de 53,2% entre 2011 et 2012, passant de 59,8 M MAD à 91,5 M MAD, et ce en raison du caractère exceptionnel de certaines charges.

Evolution de la consommation de AFRIQUIA GAZ entre 2012 et 2013 :

En 2013, les achats revendus de marchandises baissent de 3,6%, passant à 3 328,4 M MAD principalement en raison de la baisse des prix de reprise opérée au cours de l'exercice.

En parallèle, la consommation de AFRIQUIA GAZ baisse de 31,8% pour s'établir à 62,5 M MAD. Cette diminution s'explique essentiellement par la non récurrence du surcoût exceptionnel des management fees (30 M MAD) relatives à l'élaboration et à l'accompagnement du plan stratégique 2013-2017 par Akwa Group et aux travaux relatifs aux Projet Gaz Naturel facturées en 2012.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Les achats revendus de marchandises se composent principalement d'achats de butane et propane. Leur coût dépend principalement des cours internationaux. Entre 2012 et 2013, on constate une légère baisse liée à la diminution des prix de reprise du butane et des prix d'achat du propane en 2013. En effet, en 2013, les achats revendus de marchandises du groupe ont baissé de 1,7% et s'établissent à 2 359,4 M MAD.

Concernant les achats consommés de matières et fournitures, ils enregistrent une hausse de 6,2% pour atteindre 99,7 M MAD (contre 93,9 M MAD en 2012).

II.4. Charges de personnel

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des charges de personnel sur la période s'étalant de 2011 à 2013:

Tableau 57 Evolution des charges de personnel

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Charges de personnel	85 385	96 431	99 028	12,9%	2,7%
Charges sociales	28 922	29 546	27 050	2,2%	-8,4%
Salaires et charges	114 307	125 977	126 078	10,2%	0,1%
Rémunérations payées en actions	-	-	-	0,0%	0,0%
Frais de personnel	114 307	125 977	126 078	10,2%	0,1%
Effectif	1 034	867	823	-16,2%	-5,1%
Charges du personnel/collaborateur	111	145	153	31,4%	5,4%

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution des charges du personnel de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012 :

Les charges de personnel ont connu une hausse de 5,9% entre 2011 et 2012, passant de 100,2 M MAD en 2011 à 106,1 M MAD en 2012.

Evolution des charges du personnel de AFRIQUIA GAZ entre 2012 et 2013 :

Les charges de personnel de AFRIQUIA GAZ totalisent 118,7 M MAD à fin 2013 pour un effectif de 793 personnes, soit une augmentation de 11,8% par rapport à 2012 (vs. une progression de l'effectif de 1,0%), dénotant d'une progression de la rémunération moyenne par employé.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Malgré la baisse progressive de l'effectif, les frais de personnel restent stables (+0,1% par rapport à 2012), atteignant 126,1 M MAD en 2013 (vs. 126,0 M MAD en 2012). Cette évolution s'explique par l'augmentation des charges de personnel¹¹ de 2,7% qui neutralise la baisse des charges sociales de 2 496 K MAD (-8,4%) sur la même période.

En parallèle, l'effectif total de Afriquia Gaz s'est réduit de 5,1%, passant de 867 personnes en 2012 à 823 personnes en 2013. Cette évolution a pour conséquence d'augmenter la rémunération moyenne par collaborateur qui augmente de 8 K MAD par rapport à 2012.

¹¹ Suite à l'augmentation mécanique des salaires (ancienneté) et de la revalorisation du SMIG en 2012.

II.5. Autres produits et charges opérationnels

L'évolution des autres produits et charges opérationnels sur la période s'étalant de 2011 à 2013 est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 58 Evolution des autres produits et charges opérationnels

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Autres charges externes	196 044	184 509	209 480	-5,9%	13,5%
Impôts et taxes	2 735	2 681	2 694	-2,0%	0,5%
Autres charges d'exploitation	3 651	1 500	12 875	-58,9%	NS
Autres produits d'exploitation	-98	-234	-4801	NS	NS
Provisions nettes pour dépréciation des créances clients	207	17 039	13 976	NS	-18,0%
Charges fiscales	-	-	-	-	-
Total	202 539	205 495	234 224	1,5%	14,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution des autres charges externes de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012 :

Les autres charges externes de la société ont régressé de 4M MAD passant de 226,7 M MAD en 2011 à 222,5 M MAD en 2012 grâce à (i) l'optimisation des coûts de transport, la baisse de 4,5 M MAD entre 2011 et 2012 (stratégie de dispatching menée par la société) (ii) l'optimisation des coûts d'entretien et réparations des biens mobiliers et immobiliers, en baisse de 2M MAD pendant les deux dernières années.

Evolution des autres charges externes de AFRIQUIA GAZ entre 2012 et 2013 :

Les autres charges externes augmentent de 15,7% passant de 222,5 M MAD en 2012 à 257,5 M MAD en 2013 suite à :

- L'augmentation des coûts d'entretien et réparation des biens mobiliers et immobiliers, qui augmentent de 11,1 M MAD en 2013 pour s'établir à 49,8 M MAD. Cette évolution reste, par ailleurs, en ligne avec l'objectif du management d'optimiser les charges et de mettre à niveau le parc de bouteilles ;
- L'augmentation des coûts du transport, progressant de 17,6 M MAD pour atteindre 74,6 M MAD à fin 2013, du fait de l'application des nouveaux tarifs entrés en vigueur dès le début de l'exercice ;
- De l'augmentation des redevances de crédit-bail de 2,6 M MAD, passant de 54,8 M MAD en 2012 à 57,4 M MAD en 2013.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

En 2013, les autres charges et produits opérationnels progressent de 14,0% pour atteindre 234,2 MMAD. En 2012, les charges externes ont baissées de 5,9% par rapport à 2011, passant de 196,0 M MAD en 2011 à 184,5 M MAD en 2012 grâce à une stratégie d'optimisation des charges. En 2013, les charges externes ont variée de 13,5%, cette évolution ne concerne qu'afriquia Gaz en raison des augmentations des couts d'entretien du parc bouteilles, et ceux de la logistiques ainsi que des études marketing et de consulting initiés par des sociétés externes (voir page note 22 du rapport spécial 2013)

En 2013, les autres charges d'exploitation progressent de 11 375 Kdhs cette augmentation s'explique par l'évolution des provisions pour risques et charges (dont 9 Mdhs de cohésion sociale).

En 2012 et 2011, L'augmentation de la provision pour dépréciation des créances clients résulte de l'appréciation du risque de recouvrement des créances clients du Groupe Afriquia Gaz constitué par Afriquia

Gaz SA ainsi que des sociétés consolidées en intégration globale (Afriquia Gaz, Sodipit, Omnium stockage, National Gaz, Dragon Gaz, sodipit).

II.6. Dotations aux amortissements

Le tableau ci-dessous résume l'évolution des dotations aux amortissements sur la période s'étalant de 2011 à 2013 :

Tableau 59 Evolution des dotations aux amortissements

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dotations aux amortissements des immo. incorpo.	-	-	-	NS	NS
Dotations aux amortissements des immo. corpo.	196738	211871	212806	7,7%	0,4%
Total	196 738	211 871	212 806	7,7%	0,4%

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2013, les dotations aux amortissements enregistrent une quasi-stagnation, passant de 211,9 M MAD en 2012 à 212,8 M MAD en raison de l'augmentation de 7,0% des investissements consentis au cours de l'année.

II.7. Résultat opérationnel

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du résultat opérationnel sur la période s'étalant de 2011 à 2013 :

Tableau 60 Evolution du résultat opérationnel

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Produits des activités ordinaires	3 453 994	3 609 437	3 568 619	4,5%	-1,1%
Autres produits	33 534	32 695	53 809	-2,5%	64,6%
Coût des biens et services vendus	-2 442 214	-2 493 372	-2 459 106	2,1%	-1,4%
Charges de personnel	-114 307	-125 977	-126 076	10,2%	0,1%
Autres charges et produits opérationnels	-202 539	-205 495	-234 224	1,5%	14,0%
Rés. opérationnel avant dot. aux amort.	728 468	817 288	803 022	12,2%	-1,7%
Dotations aux amortissements	-196 738	-211 871	-212 806	7,7%	0,4%
Résultat opérationnel	531 730	605 417	590 216	13,9%	-2,5%

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution du résultat d'exploitation de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012

Le résultat d'exploitation de AFRIQUIA GAZ affiche une progression de 17,7% entre 2011 et 2012, passant de 478 M MAD à 563 M MAD. Cette évolution est due principalement à la progression de 17,4% de l'excédent brut d'exploitation pendant cette période, sous l'effet combiné de la hausse du chiffre d'affaires et la baisse des charges.

Evolution du résultat d'exploitation de AFRIQUIA GAZ entre 2012 et 2013

En 2013, le résultat d'exploitation de la Société diminue de 8,2% et s'établit à 517,3 M MAD (vs. 563,2 M MAD en 2012). Cette évolution est attribuable principalement à :

- La baisse de 6,5% de l'excédent brut d'exploitation ;
- La progression des dotations d'exploitation de 5,3% sur la période.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ SA :

En 2012, le résultat opérationnel du groupe a augmenté de 13,9%, passant de 531,7 M MAD en 2011 à 605,4 M MAD en 2012. Cette progression est imputable à plusieurs facteurs principalement :

- La hausse du produit des activités ordinaires grâce à l'augmentation du chiffre d'affaires du groupe sous l'effet de l'évolution des volumes écoulés par AFRIQUIA GAZ et la progression des prix appliqués.
- La maîtrise des charges opérationnelles notamment les charges de personnel, les dotations aux amortissements et les autres charges externes.

En 2013, l'activité du groupe AFRIQUIA GAZ a connu un ralentissement, entraînant une diminution des produits des activités ordinaires de 1,1% comparativement à 2012. Par ailleurs, le maintien des frais de personnel (+0.1%) et des dotations aux amortissements (+0,4%) et l'augmentation des autres charges et produits d'exploitations (+14.0%) contribuent à la réduction du résultat opérationnel de 2,5% à fin 2013.

Toutefois, les autres produits du Groupe ont enregistré une performance positive de 64,6%, s'établissant à 53,8 M MAD en 2013 (vs. 32,7 M MAD en 2012).

II.8. Coût d'endettement financier net et autres charges et produits financiers

L'évolution du coût de l'endettement se présente comme suit :

Tableau 61 Evolution du coût de l'endettement

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Charges d'intérêts sur les emprunts et encours bancaires	-69 766	-103 790	-95 504	48,8%	-8,0%
Produits de placement	3 168	2 785	2 461	-12,1%	-11,6%
Coût d'endettement net	-66 598	-101 005	-93 043	51,7%	-7,9%
Autres charges et produits financiers	1 493	-328	4 734	NS	NS
Effet de l'actualisation de dettes à plus d'un an	-3 067	-3 434	3 785	12,0%	NS
Produits des titres de participation non consolidés	7 072	11 030	7 997	56,0%	-27,5%

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution du résultat financier de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012 :

En 2012, le résultat financier a régressé de 546% pour s'établir à -18 M MAD, contre 4 M MAD en 2011. Cette baisse est due principalement à l'augmentation des charges financières.

Celles-ci s'établissent à 80 M MAD en 2012 (vs. 53 M MAD en 2011), cette augmentation prend comme origine l'augmentation des charges financières.

Les produits financiers ont affichés une légère hausse entre 2011 et 2012, passant de 57,1 M MAD à 61,7 M MAD, principalement grâce aux gains de change et les intérêts et produits financiers.

Evolution du résultat financier de AFRIQUIA GAZ entre 2012 et 2013 :

Durant l'exercice 2013, le résultat financier de Afriquia Gaz devient bénéficiaire et passe de -18,3 M MAD en 2012 à 11,8 M MAD en 2013. Cette évolution s'explique par :

- la diminution des charges d'intérêt de -10,4% sur la période (71,4 M MAD en 2013 vs. 79,7 M MAD en 2012) en raison de la stabilisation de l'encours des dettes financières (1 051,0 M MAD en 2012 vs. 1 048,6 M MAD en 2013) ;
- la diminution des pertes de change de 75,3 M MAD ;

- l'augmentation des produits de titres de participation de 54,7%, passant de 44,7 M MAD en 2012 à 69,1 M MAD en 2013.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

En 2012, le coût de l'endettement a augmenté de 51,7% par rapport à 2011, cette hausse s'explique par (i) l'augmentation du coût de l'endettement financier brut à savoir les charges d'intérêts sur les emprunts et encours bancaires (ii) La baisse des produits de placement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

En 2013, le coût de l'endettement financier se réduit pour passer de 101,0 M MAD en 2012 à 93,0 M MAD en 2013, en raison de la diminution des charges d'intérêts sur les emprunts bancaires de 8%, consécutivement à la réduction progressive de l'encours de l'endettement financier (902,3 M MAD en 2013 vs. 911,1 M MAD en 2012).

II.9. Résultat net consolidé

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net de l'ensemble consolidé sur la période s'étalant de 2011 à 2013 :

Tableau 62 Evolution du résultat net

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Résultat opérationnel	531 730	605 417	590 216	13,9%	-2,5%
Coût de l'endettement financier net	-66 598	-101 005	-93 043	51,7%	-7,9%
Autres charges et produits financiers	5 498	7 277	16 516	32,4%	127,0%
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	470 630	511 689	513 689	8,7%	0,4%
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	35 062	45 658	41 918	30,2%	-8,2%
Impôts sur les résultats	-142 962	-155 881	-156 391	9,0%	0,3%
Résultat net consolidé	362 730	401 466	399 216	10,7%	-0,6%

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution du résultat net de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012 :

En 2012, AFRIQUIA GAZ réalise un résultat net de 385 M MAD, en hausse de 10% par rapport à 2011. Cette progression est due à (i) la hausse des tonnages emplies et vendus (ii) une marge brute en progression (iii) l'optimisation de distribution à travers la maîtrise des frais de transport et des frais d'entretien et de réparation.

Evolution du résultat net de AFRIQUIA GAZ entre 2012 et 2013 :

A fin 2013, le résultat net de AFRIQUIA Gaz enregistre une quasi-stagnation (-0,5%) et s'établit à 383,4 M MAD. Cette évolution est principalement due à la dégradation de la marge brute de 1,4% du fait de la baisse des prix de reprise impliquant une diminution moyenne de 33 MAD par tonnes emplie et ce, malgré les efforts fournis au niveau de l'optimisation des coûts de distribution et de la maîtrise des frais généraux sur la période.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ SA :

En dépit de la baisse du résultat opérationnel en 2013, le résultat net consolidé de Afriquia Gaz enregistre une quasi-stagnation sur la période, en raison de l'amélioration de son résultat financier, et passe de 401,5 M MAD en 2012 à 399,2 M MAD en 2013.

La quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence se présente comme suit :

Tableau 63 Evolution de la quote part du résultat des sociétés mises en équivalence

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Salam Gaz	29 863	33 531	29 034	12,3%	-13,4%
Gazafric	5 334	11 788	12 975	121,0%	10,1%
Stogaz	-243	314	-156	NS	-149,7%
Proactis	108	25	65	-76,9%	160,0%
Total	35 062	45 658	41 918	30,2%	-8,2%
Résultat net, part du groupe	362 730	401 466	399 216	10,7%	-0,6%
Résultat net ajusté, part du groupe	362 730	401 466	399 216	10,7%	-0,6%
Nombre d'actions (en milliers)	3 438	3 438	3 438	0,0%	0,0%
Résultat par action (en MAD)	106	117	116	10,4%	-0,9%

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2013, la quote part du résultat des sociétés mises en équivalence se contracte de 8,2%, essentiellement en raison de la baisse des résultats de Salam Gaz et de STOGAZ sur la période qui baissent respectivement de 4 497 K MAD et de 470 K MAD.

Les performances positives sont réalisées par GAZAFRIC dont le résultat augmente de 10,1% entre 2012 et 2013.

III. Analyse du bilan consolidé

Le bilan consolidé du Groupe AFRIQUIA GAZ au titre des trois derniers exercices se présente de la manière suivante :

Tableau 64 Evolution des éléments du bilan consolidé

En M MAD	2011	%	2012	%	Var 11/12	2013	%	Var 12/13
Ecart d'acquisition	625	9,0%	625	8,5%	0,0%	625	8,3%	0,0%
Immobilisations incorporelles	0	0,0%	0	0,0%	0,0%		0,0%	0,0%
Immobilisations corporelles	2234	32,2%	2 303	31,2%	3,1%	2 384	31,5%	3,5%
Immobilisations financières	21	0,3%	21	0,3%	0,0%	21	0,3%	-1,2%
Titres mis en équivalence	156	2,2%	169	2,3%	8,3%	174	2,3%	2,7%
Autres immobilisations financières	1	0,0%	1	0,0%	0,0%	1	0,0%	31,0%
Actif immobilisé	3 037	43,8%	3 119	42,3%	2,7%	3 205	42,3%	2,7%
Autres actifs non courants	92	1,3%	122	1,7%	32,6%	73	1,0%	-40,1%
Impôts différés actif	126	1,8%	125	1,7%	-0,8%	120	1,6%	-4,4%
Total des autres actifs non courants	218	3,1%	247	3,3%	13,3%	193	2,5%	-22,0%
Total Actif non courant	3 255	46,9%	3 366	45,6%	3,4%	3 397	44,8%	0,9%
Stocks	164	2,4%	438	5,9%	NS	222	2,9%	-49,3%
Clients	447	6,4%	449	6,1%	0,4%	532	7,0%	18,4%
Titres de placement	0	0,0%	6	0,1%	0,0%	0	0,0%	-95,6%
Actif d'impôt exigible	1	0,0%	2	0,0%	NS	11	0,1%	448,5%
Autres créances et comptes de régularisation	2 348	33,8%	2 657	36,0%	13,2%	2101	27,7%	-20,9%
Actifs d'exploitation	2 960	42,7%	3 552	48,2%	20,0%	2 866	37,8%	-19,3%
Trésorerie Actif	722	10,4%	457	6,2%	-36,7%	1313	17,3%	187,3%
Total des actifs courants	3 682	53,1%	4 010	54,4%	8,9%	4 179	55,2%	4,2%
Total Actif	6 937	100,0%	7 376	100,0%	6,3%	7 576	100,0%	2,7%

En M MAD	2011	%	2012	%	Var 11/12	2013	%	Var 12/13
PASSIF								
Capital	344	5,0%	344	4,7%	0,0%	344	4,5%	0,0%
Prime d'émission	843	12,2%	843	11,4%	0,0%	843	11,12%	0,0%
Réserves consolidées	296	4,3%	370	5,0%	25,0%	428	5,65%	15,6%
Résultat consolidé	363	5,2%	401	5,4%	10,5%	399	5,27%	-0,4%
Total Capitaux propres part du groupe	1 846	26,6%	1 958	26,5%	6,1%	2 013	26,57%	2,8%
Intérêts minoritaires	0	0,0%	0,003	0,0%	0,0%	0,003	0,00%	0,0%
Total Capitaux propres	1 846	26,6%	1 958	26,5%	6,1%	2 013	26,57%	2,8%
Dettes de financement à plus d'un an	891	12,8%	841	11,4%	-5,6%	824	10,88%	-2,0%
Autres passifs non courants	514	7,4%	537	7,3%	4,5%	561	7,40%	4,5%
Impôts différés - Passif	0	0,0%	0	0,0%	0,0%	0,00%	0,0%	
Total des passifs non courants	1 405	20,3%	1 377	18,7%	-2,0%	1 385	18,28%	0,6%
Fournisseurs et comptes rattachés	3209	46,3%	3 496	47,4%	8,9%	3 277	43,26%	-6,3%
Dettes de financement à moins d'un an	64	0,9%	70	0,9%	9,4%	78	1,03%	11,4%
Passif d'impôt exigible	14	0,2%	18	0,2%	28,6%	0,978	0,01%	-94,6%
Autres dettes et comptes de régularisation	264	3,8%	314	4,3%	18,9%	336	4,43%	6,9%
Dettes d'exploitation	3 551	51,2%	3 899	52,9%	9,8%	3 692	48,73%	-5,3%
Trésorerie et équivalents	135	1,9%	142	1,9%	5,2%	486	6,41%	242,1%
Total des passifs courants	3 686	53,1%	4 040	54,8%	9,6%	4 178	55,14%	3,4%
Total Passif	6 937	100,0%	7 376	100,0%	6,3%	7 576	100,00%	2,7%

Source : AFRIQUIA GAZ

L'analyse des comptes du bilan de l'ensemble consolidé sur la période 2011 -2013 se présente comme suit :

III.1. Actif non-courant

L'évolution des rubriques de l'actif non-courant sur la période s'étalant de 2011 à 2013 se présente de la façon suivante :

Tableau 65 Evolution de l'actif non-courant

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Ecart d'acquisition	625 289	625 289	625 289	0,0%	0,0%
Immobilisations incorporelles	-	0		0,0%	0,0%
Immobilisations corporelles	2 234 184	2 302 591	2 383 679	3,1%	3,5%
Immobilisations financières	20 697	20 697	20 740	0,0%	0,2%
Titres mis en équivalence	154 988	169 145	173 564	9,1%	2,6%
Autres immobilisations financières	1 310	1 310	1 310	0,0%	0,0%
Actif immobilisé	3 036 468	3 119 032	3 204 582	2,7%	2,7%
Autres actifs non courants	92 287	122 039	73 059	32,2%	-40,1%
Impôts différés actif	126 482	124 923	119 516	-1,2%	-4,3%
Total des autres actifs non courants	218 769	246 962	192 575	12,9%	-22,0%
Total Actif non courant	3 255 237	3 365 994	3 397 157	3,4%	0,9%

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

L'actif immobilisé de AFRIQUIA GAZ progresse de 2,2% pour s'établir à 2 893,9 M MAD au 31 décembre 2013. Cette évolution s'explique par (i) l'effort d'investissement réalisé pour le renforcement des capacités de stockage et le renouvellement et accroissement du parc de bouteilles de gaz et (ii) l'augmentation des charges à répartir sur plusieurs exercices de 53,4%.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

En 2013, l'actif immobilisé du Groupe progresse de 2,7% tiré par la hausse (i) des immobilisations corporelles qui s'inscrivent dans la continuité du programme d'investissement en bouteilles et de (ii) la hausse de la valeur des titres mis en équivalence de 2,6%, suite à la hausse de la situation nette retraitée des filiales mises en équivalence.

III.1.1. Ecart d'acquisition

Sur la période 2011-2013, aucune dépréciation du Goodwill n'a été constatée. Le montant de l'écart d'acquisition comptabilisé au 31 décembre 2013 est entièrement affecté à l'activité principale de la société (distribution de GPL).

III.1.2. Immobilisations corporelles

Le tableau suivant présente l'évolution de la structure des immobilisations corporelles nettes sur la période s'étalant de 2011 à 2013 :

Tableau 66 Evolution de la structure des immobilisations corporelles nettes

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Terrains	58 317	58 317	58 317	0,0%	0,0%
Constructions	383 393	380 704	360 374	-0,7%	-5,3%
Installations techniques, matériel et outillage	1 772 127	1 833 304	1 942 235	3,5%	5,9%
Matériel de transport	3 624	3 630	2 608	0,2%	-28,2%
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	13 419	11 344	11 268	-15,5%	-0,7%
Autres immobilisations corporelles	1	1	1	0,0%	0,0%
Immobilisations corporelles en cours	3 303	15 291	8 876	362,9%	-42,0%
Immobilisations corporelles nettes	2 234 184	2 302 591	2 383 679	3,1%	3,5%

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

En 2013, le niveau des immobilisations corporelles a évolué de 3,2% par rapport à 2012, Cette augmentation résulte des investissements effectués pour l'accroissement du parc de bouteilles.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Les immobilisations corporelles concernent les immobilisations inscrites à l'actif des sociétés du Groupe ainsi que celles prises en crédit-bail dont la valeur nette s'élève à 60 607,6 K MAD au 31 décembre 2013, contre K MAD 312 439 au 31 décembre 2012.

III.1.3. Immobilisations financières

Le tableau suivant présente l'évolution de la structure des immobilisations financières nettes sur la période s'étalant de 2011 à 2013 :

Tableau 67 Evolution des immobilisations financières

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Immobilisations financières	20 697	20 697	20 740	0,0%	0,2%
Autres immobilisations financières	1 310	1 310	1 310	0,0%	0,0%
Total net	22 007	22 007	22 050	0,0%	0,2%

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Depuis 2011, les immobilisations financières de AFRIQUIA GAZ affichent une stagnation et s'établissent à 20,7 M MAD.

En 2013, AFRIQUIA GAZ détient des titres de participation principalement dans les sociétés SOMAS (15%) et Allo Gaz (12%).

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Les autres immobilisations financières concernent essentiellement des dépôts et cautionnement d'une échéance entre 1 et 5 ans.

III.1.4. Titres mis en équivalence

Le tableau ci-dessous résume les pourcentages de contrôle dans les sociétés mises en équivalence ainsi que l'évolution de la valeur des titres mis en équivalence sur la période s'étalant de 2010 à 2012 :

Tableau 68 Pourcentages de contrôle et évolution de la valeur titres des sociétés mises en équivalence

En K MAD	Pourcentage de contrôle	Valeur des titres mis en équivalence		
		2011	2012	2013
GAZAFRIC	50%	42 773	47 060	52 535
SALAM GAZ	20%	88 427	97 959	96 993
STOGAZ	50%	23 030	23 344	23 188
PROACTIS	25%	758	782	848
Total		154 988	169 145	173 564

Source : AFRIQUIA GAZ

Les principales informations financières sur les sociétés mises en équivalence se présentent comme suit :

GAZAFRIC

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Chiffre d'affaires	1 438 156	1 710 967	1 601 895	0,0%	-6,4%
Résultat opérationnel	21 130	44 357	48 873	NS	10,2%
Résultat net	10 751	23 352	25 477	NS	9,1%
Total bilan	902 104	1 027 809	118 192	0,0%	-88,5%

Source : AFRIQUIA GAZ

SALAM GAZ

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Chiffre d'affaires	4 866 236	5 606 109	5 313 908	0,0%	0,0%
Résultat opérationnel	175 193	260 120	199 100	48,5%	-23,5%
Résultat net	135 514	167 527	145 031	0,0%	0,0%
Total bilan	2 495 391	3 177 827	3 587 251	0,0%	0,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

STOGAZ

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Chiffre d'affaires	8 326	8 325	8 325	-0,0%	0,0%
Résultat opérationnel	947	964	590	1,8%	-38,8%
Résultat net	42	26	15	-38,1%	-41,2%
Total bilan	64 942	63 374	59 568	-2,4%	-6,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

PROACTIS

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Chiffre d'affaires	40 565	41 000	46 638	1,1%	13,8%
Résultat opérationnel	456	-1 782	198	NS	NS
Résultat net	181	270	69	49,2%	-74,4%
Total bilan	19 338	16 827	13 865	-13,0%	-17,6%

Source : AFRIQUIA GAZ

III.1.5. Autres actifs non-courants

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des autres actifs non-courants durant la période s'étalant de 2011 à 2013 :

Tableau 69 Evolution des autres actifs non-courants

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Avances au personnel	2 324	2 511	3 302	8,0%	31,5%
Divers débiteurs	89 963	119 528	69 757	32,9%	-41,6%
Total net	92 287	122 039	73 059	32,2%	-40,1%

Source : AFRIQUIA GAZ

Les autres actifs non-courants correspondent principalement à des avances faites aux parties liées.

Au 31 décembre 2013, les autres actifs non courants se composent principalement des avances au personnel ainsi que des avances faites à des parties liées.

III.1.6. Impôts différés

Le Groupe AFRIQUIA GAZ a opté dans la comptabilisation des impôts différés pour la compensation de ses impôts différés actifs et passifs.

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des impôts différés actifs et passifs et de la position nette :

Tableau 70 Evolution des impôts différés ainsi que la position nette

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Impôts différés Actif	126 482	124 923	119 516	-1,2%	-4,3%
Impôts différés Passif	0	0	0	0,0%	0,0%
Position nette	126 482	124 923	119 516	-1,2%	-4,3%

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2013, l'impôt différé enregistre une baisse de 4,3% par rapport à 2012, s'établissant à 119,5 M MAD (vs. 125 M MAD).

III.2. Actif courant

La composition des actifs courants sur les exercices 2011, 2012 et 2013 se présente comme suit :

Tableau 71 Evolution de la composition des actifs courants

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Stocks	164 182	438 117	222 271	NS	-49,3%
Clients	446 614	448 692	531 670	0,5%	18,5%
Titres de placement	417	5 639	264	NS	-95,3%
Actif d'impôt exigible	614	2 460	10 970	NS	NS
Autres créances et comptes de régularisation	2 348 394	2 657 245	2 101 080	13,2%	-20,9%
Actifs d'exploitation	2 960 221	3 552 153	2 866 255	20,0%	-19,3%
Trésorerie Actif	721 696	457 497	1 312 996	-36,6%	NS
Total des actifs courants	3 681 917	4 009 650	4 179 251	8,9%	4,2%

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2012, l'actif d'exploitation a évolué de 20%, passant de 2 960 M MAD en 2011 à 3 552 M MAD, principalement en raison de (i) la progression des stocks affichant une progression de 164 M MAD à 438 M MAD, sous l'effet de la hausse des prix, et (ii) la progression de 13,2% des autres créances et comptes de régularisation.

Au 31 décembre 2013, l'actif d'exploitation se réduit de 19,3% pour s'établir à 2 866,3 M MAD principalement en raison de la baisse pour 20,9% des autres créances et comptes de régularisation (s'agissant principalement de créances envers la caisse de compensation) et des stocks pour 49,3%.

III.3. Stocks

Le tableau suivant présente l'évolution des stocks sur la période s'étalant de 2011 à 2013 :

Tableau 72 Evolution des stocks

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Stocks de GPL	158 870	434 646	220 000	NS	-49,4%
Stocks	166 192	438 912	223 818	NS	-49,0%
Dépréciation	2 010	795	1 547	-60,4%	94,6%
Total net	164 182	438 117	222 271	NS	-49,3%

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution des stocks de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012 :

En 2012, les stocks de la société ont plus que doublé, passant de 161 M MAD à 437 M MAD. Cette augmentation est due principalement à la progression du stock de GPL (effet de volume et prix).

Evolution des stocks de AFRIQUIA GAZ entre 2012 et 2013 :

En 2013, les stocks de marchandises de la Société baissent de 49,4% et passent à 219,7 M MAD, essentiellement en raison de la baisse des prix de reprise constatée sur la période.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Les stocks sont principalement constitués de stocks de GPL qui s'établissent à 220 M MAD en 2013.

III.3.1. Créances clients

Tableau 73 Evolution des créances clients et du taux de provisionnement

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Clients et comptes rattachés	498 278	516 882	613 836	3,7%	18,8%
Dépréciation	51 664	68 190	82 166	32,0%	20,5%
Total net	446 614	448 692	531 670	0,5%	18,5%
Taux de provisionnement	10,4%	13,1%	13,4%	2,8 pts	- 3,9 pts

Source : AFRIQUIA GAZ.

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution des créances clients de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012 :

Le ratio client au 31 décembre 2012 est de 35 jours de vente contre 39 jours pour l'année 2011, pour un chiffre d'affaires moyen journalier passant de 11,3 M MAD en 2011 à 12,7 M MAD au titre de 2012.

Malgré les difficultés actuelles qu'ont connu certains secteurs (textile, hôtellerie, aciéries, etc.), le ratio recouvrement s'est amélioré. Cette performance est le fruit des efforts permanents de l'équipe recouvrement, du suivi des résolutions décidées par le comité de recouvrement et l'amélioration continue liée à la veille du risque-recouvrement via les blocages automatiques, et le suivi des dossiers clients.

Evolution des créances clients de AFRIQUIA GAZ entre 2012 et 2013 :

Les créances clients enregistrent une progression de 12,7% pour s'établir à 552,7 M MAD. Cette évolution est caractéristique de la situation difficile qu'ont connu les différents secteurs industriels durant la période. Aussi, le niveau des créances brutes atteint 597,5 M MAD à fin 2013 impliquant un taux de provisionnement de 7,5%.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Les créances clients évoluent de 18,8% passant de 516,9 M MAD en 2012 à 613,8 M MAD. De même la dépréciation du compte client enregistre une augmentation de 20,5% ramenant le taux de provisionnement à 13,4% en 2013 Vs 13,1% en 2012.

III.4. Trésorerie et titres de placement

La trésorerie et équivalents de trésorerie évoluent de la manière suivante :

Tableau 74 Evolution de la trésorerie et équivalents

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Trésorerie – Actif	721 696	457 497	1 312 996	-36,6%	NS
Trésorerie – Passif	134 686	141 786	485 769	5,3%	NS
Trésorerie et équivalents	587 010	315 711	827 227	-46,2%	NS
Titres de placement	417	5 639	264	NS	-95,3%

Source : AFRIQUIA GAZ

L'évolution de la trésorerie et équivalents est détaillée dans la partie liée à l'analyse du tableau des flux de trésorerie.

III.4.1. Autres créances et comptes de régularisation

Le tableau ci-dessous détaille la composition des autres créances et comptes de régularisation sur la période s'étalant de 2011 à 2013 :

Tableau 75 Evolution des autres créances et comptes de régularisation

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	84	659	726	NS	10,2%
Personnel	294	2 511	194	NS	-92,3%
Etat-débiteurs	2311 163	2 651 878	2 097 923	14,7%	-20,9%
Dont TVA Récupérable	115 000	514 000	602 000	NS	17,1%
Dont Caisse de Compensation	1 801 000	1 759 000	1 329 000	-2,3%	-24,4%
Autres débiteurs	35 999	890	627	-97,5%	-29,6%
Autres comptes de régularisation – Actif	854	1 307	1 610	53,0%	23,2%
Total net	2 348 394	2 657 245	2 101 080	13,2%	-20,9%

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution des autres créances de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012 :

Concernant les créances sur l'Etat de AFRIQUIA GAZ en 2012, elles ont connu une hausse de 32% passant ainsi de 183,2 M MAD en 2011 à 241,5 M MAD suite à la dégradation significative des conditions de remboursement de la Caisse de Compensation. Les autres éléments du poste Etat débiteur sont principalement (i) la TVA à récupérer, et (ii) les acomptes au titre de l'IS. En 2011, le compte « Etat débiteurs » poursuit sa hausse avec une progression de 13,9% à 2 284,2 M MAD.

La ligne « autres débiteurs » correspond principalement à des avances financières rémunérées accordées à d'autres sociétés de AKWA Group dans le cadre de conventions réglementées. En 2012, ce poste s'établit à 266,1 M MAD, soit une augmentation de 25,9%, suite à des avances inter-filiales payables à moins d'un an.

Evolution des autres créances de AFRIQUIA GAZ entre 2012 et 2013 :

En 2013, les créances de l'actif circulant de AFRIQUIA GAZ baissent de 18,2% sous la diminution conjointe des comptes « Etat débiteur » et « autres débiteurs ».

Les créances de l'Etat (principalement composé des remboursements à recevoir de la Caisse de Compensation) enregistrent une baisse de 23,1% et s'établissent à 1 756,7 M MAD. Cette évolution est tributaire de l'amélioration des conditions de remboursements de ladite Caisse de Compensation sur la période.

Dans la même période, le compte autres débiteurs enregistre une baisse d'un tiers, passant de 266,2 M MAD en 2012 à 177,3 M MAD en 2013.

Les comptes de régularisation sont principalement composés d'intérêts courus et non échus d'un montant de 1,5 M MAD en 2013.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

A fin 2013, la rubrique Etat débiteur est essentiellement composée de la TVA récupérable pour 312 M MAD et comprend un crédit de TVA structurel de 290 M MAD vis-à-vis de la Caisse de Compensation pour 1 329 M MAD (vs. 1 759 M MAD en 2012).

III.5. Passif non-courant

Au 31 décembre 2013, le passif non courant du Groupe se présente comme suit :

Tableau 76 Evolution du passif non-courant

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Capital	343 750	343 750	343 750	0,0%	0,0%
Prime d'émission	842 674	842 674	842 674	0,0%	0,0%
Réserves Consolidées	296 033	370 013	427 728	25,0%	15,6%
Résultat consolidé	362 730	401 466	399 216	10,7%	-0,6%
Total Capitaux propres part du groupe	1 845 187	1 957 903	2 013 368	6,1%	2,8%
Intérêts minoritaires	3	3	3	0,0%	0,0%
Total Capitaux propres	1 845 190	1 957 906	2 013 371	6,1%	2,8%
Dettes de financement à plus d'un an	891 184	840 757	824 310	-5,7%	-2,0%
Autres passifs non courants	514 410	536 643	561 023	4,3%	4,5%
Impôts différés – Passif				0,0%	0,0%
Total des passifs non courants	1 405 594	1 377 400	1 385 333	-2,0%	0,6%

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2012, les capitaux propres ont progressé de 6,1% par rapport à 2011. Cette évolution trouve comme origine l'augmentation de 25% des réserves légales ainsi que l'augmentation du résultat consolidé.

En 2013, malgré la progression des capitaux propres du groupe de 2,8% à 2 013,4 M MAD, le passif non courant du Groupe affiche une quasi-stagnation de +0,6% à 1 385,3 M MAD, principalement en raison de la réduction progressive des dettes de financement à long terme de AFRIQUIA GAZ.

III.5.1. Dettes de financement à plus d'un an

Le tableau suivant présente l'évolution des dettes de financement à plus d'un an sur la période s'étalant de 2011 à 2013 :

Tableau 77 Evolution des dettes de financement à plus d'un an

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dettes de financement à + 1 an	891 184	840 757	824 310	-5,7%	-2,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution de la dette nette de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012 :

Malgré l'augmentation des consignations réservoirs, les dettes de financement de la société ont affiché une légère baisse de 635 785 MAD en 2012, s'établissant à 1 050,95 M MAD.

Evolution de la dette nette de AFRIQUIA GAZ entre 2012 et 2013 :

Grâce à l'augmentation des disponibilités (+2,2% à 1 281,2 M MAD) et à l'amortissement du CMT, l'endettement net de la Société diminue de 76,6% et s'établit en 2013 à 163,0 M MAD (contre 696,9 M MAD 2012).

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Les dettes de financement du groupe ont régressé de 2,0% passant de 840,8 M MAD en 2012 à 824,3 M MAD en 2013.

Tableau 78 Ventilation par échéance des dettes contractées en 2013

En K MAD	2012				2013			
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes de financement à + 1 an	70 323	840 757	-	911 080	77 949	824 310	-	902 259

Source : AFRIQUIA GAZ

Les dettes de financement entre 1 et 5 ans sont principalement constituées d'un emprunt obligataire de 600 M MAD émis en juillet 2010 dont la maturité est de cinq ans remboursable In fine (2010) au taux de 4,8%.

A fin 2013, les dettes de financement relatives aux contrats de leasing s'élèvent à 230 M MAD contre 232 M MAD au 31 décembre 2012. Le taux d'intérêt est compris entre 5% et 6%.

Le reliquat est constitué par un CMT au taux de 5,68%.

Tableau 79 Evolution du ratio d'endettement

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Capitaux propres	1 845 187	1 957 903	2 013 368	6,1%	2,8%
Endettement net	303 757	519 407	-2 917	71,0%	-100,6%
Ratio d'endettement (D/(D+E))	14,1%	21,0%	-0,15%	+6,8 pts	-21,1 pts

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2012, le ratio d'endettement se situe à 20,97% (vs. 14,14% en 2011), cette augmentation est due à la hausse de l'endettement net pendant cette période de 70,99%.

Malgré la baisse de la dette de financement en 2012 par rapport à 2011, l'endettement net affiche une hausse en raison de l'augmentation du concours bancaires. La trésorerie a diminué en faveur d'une augmentation des titres de placement.

En 2013, l'endettement net devient négatif et atteint – 2,9 M MAD en raison de la forte progression de la trésorerie actif qui passe de 457,5 M MAD à 1 313,0 M MAD en fin de période.

▪ Autres passifs non courants

Le tableau suivant présente l'évolution des autres passifs non courants sur la période s'étalant de 2011 à 2013 :

Tableau 80 Evolution des autres passifs non-courants

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Provisions pour risques et charges	26 502	16 593	11 626	-37,4%	-29,9%
Autres passifs non courants	487 908	520 050	549 397	6,6%	5,6%
Total	514 410	536 643	561 023	4,3%	4,5%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au 31 décembre 2012, les autres passifs non courants sont essentiellement relatifs aux consignations pour 306 M MAD contre 290 M MAD au 31 décembre 2011 et à la contribution pour le financement des stocks pour 213 M MAD contre 197 M MAD à fin 2011.

Au 31 décembre 2013, les autres passifs non-courants correspondent essentiellement aux consignations pour 320 M MAD et à la contribution pour le financement des stocks pour 229 M MAD.

Les consignations font l'objet de reprises annuelles à hauteur de 1/20 par an. La part à reprendre en 2013 est constatée au niveau des passifs circulants.

Les dettes de subventions du financement des stocks ne font pas l'objet d'une actualisation du fait du caractère incertain de la date de remboursement.

Le détail des provisions pour risques et charges se présente comme suit :

Tableau 81 Evolution des provisions pour risques et charges

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Provision pour impôts	23 435	16 593	11 626	-29,2%	-29,9%
Autres provisions pour risques et charges	3 067	0	0	-100,0%	0,0%
Total	26 502	16 593	11 626	-37,4%	-29,9%

Source : AFRIQUIA GAZ

La consommation de la provision pour impôt correspond à l'étalement de l'imposition de la plus-value de fusion entre AFRIQUIA GAZ et TPZ.

III.6. Passif courant

III.6.1. Fournisseurs et comptes rattachés

L'évolution de la rubrique Fournisseurs et comptes rattachés sur la période s'étalant de 2011 à 2013 se présente comme suit :

Tableau 82 Evolution des dettes fournisseurs

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Fournisseurs et comptes rattachés	3 209 273	3 495 516	3 277 299	8,9%	-6,2%
Total	3 209 273	3 495 516	3 277 299	8,9%	-6,2%

Source : AFRIQUIA GAZ

L'échéance des dettes fournisseurs est à moins d'un an. En 2013, les dettes fournisseurs s'élèvent à 3 277,3 M MAD en baisse de 6,2% par rapport à 2012 principalement en raison de la baisse des cours de GPL.

III.6.2. Dettes de financement à moins d'un an

Le tableau suivant présente l'évolution des dettes de financement à moins d'un an sur la période s'étalant de 2011 à 2013 :

Tableau 83 Evolution des dettes de financement à moins d'un an

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dettes de financement à - 1 an	64 278	70 323	77 949	9,4%	10,8%

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2013, les dettes de financement à court terme progressent de 10,8% entre 2012 et 2013 et s'établissent à 77,9 M MAD.

III.6.3. Autres dettes et comptes de régularisation

L'évolution des autres dettes et comptes de régularisation sur la période s'étalant de 2011 à 2013 se présente comme suit :

Tableau 84 Evolution des autres dettes et comptes de régularisation

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dettes fiscales	200 701	254 327	261 270	26,7%	2,7%
Dettes sociales	8 674	16 717	11 413	92,7%	-31,7%
Autres dettes et comptes de régularisation	54 296	43 296	63 026	-20,3%	45,6%
Total	263 671	314 340	335 709	19,2%	6,8%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au 31 décembre 2013, le poste dettes fiscales comprend essentiellement la TVA collectée pour un montant de 239 M MAD contre 211 M MAD au 31 décembre 2012 et les provisions pour impôts à moins d'un an pour 11 M MAD à fin 2013 et 2012.

Les autres dettes et comptes de régularisation concernent essentiellement les retenues de consignation à moins d'un an pour 16 M MAD à fin 2013 contre 16 M MAD en 2012.

En 2013, le montant des subventions comptabilisées en moins des comptes de charges s'élève à 5 014 M MAD (vs. 5 445 M MAD). Les subventions sont relatives à la distribution du butane (subvention au client final), au transport et sur importations.

Au 31 décembre 2013, le passif courant du Groupe se présente comme suit :

Tableau 85 Evolution du passif courant

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Fournisseurs et comptes rattachés	3 209 273	3 495 516	3 277 299	8,9%	-6,2%
Dettes de financement à moins d'un an	64 278	70 323	77 949	9,4%	10,8%
Passif d'impôt exigible	14 462	18 373	978	27,0%	-94,7%
Autres dettes et comptes de régularisation	263 671	314 340	335 709	19,2%	6,8%
Dettes d'exploitation	3 551 684	3 898 552	3 691 935	9,8%	-5,3%
Trésorerie et équivalents	134 686	141 786	485 769	5,3%	242,6%
Total des passifs courants	3 686 370	4 040 338	4 177 704	9,6%	3,4%

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution du passif courant entre 2011 et 2012 :

En 2012, les dettes du passif circulant de AFRIQUIA GAZ ont augmenté de 7,8%, passant de 3 309 M MAD à 3 567 M MAD.

Cette évolution est induite par : (i) l'augmentation de 31,8% de la dette envers l'Etat, (ii) l'augmentation de 6,4% des dettes envers les fournisseurs en raison de la hausse des prix de marchandises, et (iii) l'augmentation du poste « comptes de régularisation – Passif » de 7,9% .

Notons la diminution de 76,8% du compte « Autres créanciers » entre 2011 et 2012, passant de 1,05 M MAD à 235,6 K MAD.

Evolution du passif courant entre 2012 et 2013 :

Au 31 décembre 2013, les dettes du passif circulant de AFRIQUIA GAZ enregistrent une diminution de 5,5% à 3 372,1 M MAD, suivant une évolution similaire avec la progression du chiffre d'affaires sur la période.

En effet, l'évolution du passif circulant est principalement portée par la baisse du poste « Fournisseurs et comptes rattachés » qui se contracte de 6,2% (- 204,6 M MAD), principalement en raison de la baisse des prix des matières premières sur les marchés.

En parallèle, les postes Etat et personnel évoluent positivement sur la période enregistrant des croissances respectives de 0,9% et 98,2%.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

En 2013, le total des passifs courants du Groupe affiche une progression de 3,4% imputable aux évolutions suivantes :

- La baisse des dettes fournisseurs de 6,2% suite à la diminution des cours des combustibles à l'échelle internationale ;
- La chute du passif de l'impôt exigible qui passe de 18,4 M MAD en 2012 à 1,0 M MAD en 2013 ;
- La hausse du compte « autres dettes et comptes de régularisation » de 6,8% à 335,7 M MAD en 2013 (vs. 314,3 M MAD à fin 2012) ;
- La hausse des dettes de financement à moins d'un an pour 10,8% sur la période.

III.6.4. Equilibre bilanciel

Le tableau suivant présente les différents éléments de l'équilibre bilanciel d'Afriquia Gaz SA pour les exercices 2011, 2012 et 2013 :

Tableau 86 Evolution de l'équilibre bilanciel d'Afriquia Gaz SA sur la période 2011-2013

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 11/12	Var. 12/13
Financement permanents	3 007 431	3 091 575	3 117 211	2,8%	0,8%
Actifs immobilisés	2 793 404	2 830 491	2 893 857	1,3%	2,2%
Fonds de roulement	214 027	261 084	223 354	22,0%	-14,5%
Actifs circulants	2 826 306	3 481 560	2 713 896	23,2%	-22,0%
Passifs circulants	3 312 460	3 574 580	3 376 143	7,9%	-5,6%
Besoin en fonds de roulement	-486 154	-93 021	-662 247	-80,9%	NA
Trésorerie nette	700 181	354 104	885 601	-49,4%	NA

Source : AFRIQUIA GAZ

Evolution de l'équilibre financier entre 2011 et 2012

Après la baisse en 2011, le fonds de roulement de la société AFRIQUIA GAZ affiche une hausse de 22%, expliquée principalement par l'amélioration du résultat net, donc des capitaux propres.

Malgré la hausse du fonds de roulement entre les deux dernières années, la trésorerie nette affiche une régression de l'ordre de 49,6%. Cette régression s'explique par l'augmentation du besoin en fonds de roulement, due à l'augmentation de la dette sur l'Etat.

Evolution de l'équilibre financier entre 2012 et 2013

Le fond de roulement passe de 261,1 M MAD à 223,4 M MAD en 2013, soit une baisse de 14,5% sur la période. Cette situation s'explique par :

- La diminution des DLMT par le remboursement de la quote part du CMT en 2013 ;
- L'augmentation des immobilisations concrétisée par la poursuite du programme d'acquisition des bouteilles en 2013.

En parallèle, le besoin en fonds de roulement se creuse de 569,2 M MAD en raison de la forte diminution de l'actif circulant sur la période (-22,0%).

En conséquence, la trésorerie nette est en augmentation de 531,5 M MAD, et s'établit à 885,6 M MAD.

III.6.4.1. Présentation des délais de rotation et règlement du groupe Afriquia Gaz :

L'évolution des ratios de liquidité sur la période 2011-2013 se présente comme suit :

Ratios	2011	2012	2013
Délais de rotation des stocks (en jours de CA TTC) [1]	16	40	20
Délais de règlement clients (en jours de CA TTC) [2]	42	41	49
Délais de règlement fournisseurs (en jours d'achats TTC) [3]	394	392	432

Evolution des ratios de liquidité du groupe entre 2011 et 2012 :

Entre 2011 et 2012, les délais de règlement des clients baissent légèrement passant de 42 jours à 41 jours. De même, les délais de crédits des fournisseurs baissent de 2 jours, tandis que les délais de rotations des stocks augmentent quant à eux de 150% pour atteindre 40 jours.

Evolution des ratios de liquidité du groupe entre 2012 et 2013 :

Entre 2012 et 2013, les délais de règlement des clients progressent de 8 jours suite à l'augmentation du compte client sur la période.

Pour ce qui est des délais de crédits des fournisseurs, ce dernier connaît une importante progression pour atteindre 432 jours en raison de la baisse des achats consommés.

En 2013, les délais de rotations des stocks baissent de 50% pour atteindre 20 jours principalement en raison de la baisse importante des niveaux des stocks entre 2012 et 2013.

III.6.4.2. Présentation des ratios de rentabilité du groupe Afriquia Gaz :

L'évolution des ratios de rentabilité sur la période 2011-2013 se présente comme suit :

M MAD	2011	2012	2013
Résultat net	363	401	399
Total actif	6 937	7 376	7 576
Fonds propres	1 846	1 958	2 013
ROE ⁽¹⁾	19,65%	20,50%	19,83%
ROA ⁽²⁾	5,23%	5,44%	5,27%

(1) Résultat net / Fonds propres

(2) Résultat net / Total actif

Evolution des ratios de rentabilité du groupe entre 2011 et 2012 :

En 2012, la rentabilité des fonds propres a progressé de 0,85 points pour s'établir à 20,50%. Cette hausse est la conséquence de la croissance du résultat net supérieur à celle des fonds propres sur la même période.

La rentabilité des actifs, quant à elle, progresse de 0,21 points pour atteindre 5,44% soit une évolution de 4,0% entre 2012 et 2011.

Evolution des ratios de rentabilité du groupe entre 2012 et 2013 :

La rentabilité des fonds propres recule de 0,67 points pour s'établir à 19,83%. Cette baisse est la conséquence de la progression des fonds propres sur la période, supérieur à la croissance du résultat net.

De même, la rentabilité des actifs baisse de 0,17 points pour s'établir à 5,27% soit une évolution négative de de 3,1% sur la période étudiée.

III.6.4.3. Présentation des ratios d'endettement du groupe Afriquia Gaz :

L'évolution des ratios de liquidité et d'endettement de la société sur la période 2011-2013 se présente comme suit :

En M MDh	2011	2012	2013
Fonds propres	1 846	1 958	2 013
Dettes financières LT	891	841	824
Trésorerie actif (y compris TVP)	722	457	1 313
Trésorerie passif	135	142	486
Charges d'intérêt	70	104	96
EBE	728	817	803
Endettement net	304	526	-3
Gearing (d/d+c)	14,1%	21,2%	-0,1%
Charges d'intérêt/EBE	9,6%	12,7%	11,9%

Source : AFRIQUIA GAZ

Evolution des ratios d'endettement du groupe entre 2011 et 2012 :

En 2012, l'endettement net du groupe a progressé de 222 MMAD pour s'établir à 526 MMAD. Cette hausse a pour conséquence l'augmentation du *gearing* et des charges d'intérêt par rapport à l'excédent brut d'exploitation qui évoluent de 7,1 points et de 3,1 points respectivement.

Evolution des ratios d'endettement du groupe entre 2012 et 2013 :

L'endettement net recule fortement pour atteindre un montant négatif de 3 MMAD. Cette baisse fait suite à la réduction de l'encours de l'endettement financier ainsi qu'à l'augmentation des disponibilités sur l'année. Ce nouveau niveau d'endettement fait ressortir un *gearing* de -0.1% et un ratio charges d'intérêt / l'excédent brut d'exploitation de 11,9%.

IV. Analyse du tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie relatif aux exercices 2011, 2012 et 2013 se présente comme suit :

Tableau 87 Evolution des flux de trésorerie

En K MAD	2011	2012	2013	Var. 11/12	Var. 12/13
Résultat net consolidé	362 730	401 466	399 216	10,7%	-0,6%
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie					
* Dotations aux amortissements	196 738	211 871	212 806	7,7%	0,4%
* Charges produits sans effets de trésorerie	-48 110	-38 562	20 823	-19,8%	NS
* Reprises de dettes de consignation	-16 237	-6 360	-23 980	-60,8%	NS
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	-10 270	-14 157	-4 419	37,8%	-68,8%
Marge brute d'autofinancement	484 851	554 258	604 446	14,3%	9,1%
Variation des actifs et passifs d'exploitation	479 553	-251 109	482 854	NS	NS
Flux net de trésorerie généré par l'activité	964 404	303 149	1 087 300	-68,6%	NS
Acquisition de titres non consolidés	0			0,0%	0,0%
Cession de sociétés non consolidés	0			0,0%	0,0%
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise	0			0,0%	0,0%
Investissements en immobilisations corporelles	-310 404	-257 942	-306 816	-16,9%	18,9%
Variation de périmètre	0			0,0%	0,0%
Autres	0	-2 324	2 644	0,0%	NS
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-310 404	-260 266	-304 172	-16,2%	16,9%
Dividendes versés aux actionnaires d'AFRIQUIA GAZ	-242 970	-288 750	-343 750	18,8%	19,0%
Souscription d'emprunt	0			0,0%	0,0%
Remboursement d'emprunt	-22 226	-23 647	-25 159	6,4%	6,4%
Variations des autres actifs et passifs financiers	-20 259	-1 785	97 297	-91,2%	NS
Autres	0			0,0%	0,0%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-285 455	-314 182	-271 612	10,1%	-13,5%
Mouvements de conversion	0			0,0%	0,0%
Variation de trésorerie	368 545	-271 299	511 516	NS	NS
Trésorerie d'ouverture	218 466	587 010	315 711	NS	-46,2%
Trésorerie de clôture	587 010	315 711	827 227	-46,2%	NS

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Flux net de trésorerie généré par l'activité

La diminution des flux net de trésorerie générés par l'activité est de l'ordre de 784,2 M MAD entre 2012 et 2013 s'établissant à 1 087,3 M MAD. Cette diminution est due principalement à la variation négative des actifs et passifs d'exploitation.

Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement

En 2013, le flux net sortant de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'élève à -304,2 M MAD contre -260,3 M MAD en 2012.

Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

Le niveau des flux net de trésorerie liés aux opérations de financement s'élève à – 271,6 M MAD, un montant ayant servi pour payer les dividendes aux actionnaires ainsi que le remboursement d'emprunt.

Partie VI. PERSPECTIVES

AVERTISSEMENT

Les prévisions données ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de AFRIQUIA GAZ

I. Perspectives de développement du secteur du GPL

Les produits de GPL conditionnés sont destinés à l'usage domestique tandis que les produits en vrac répondent à une demande industrielle et professionnelle (industries céramiques et métallurgiques, tourisme, etc.).

Ainsi, la demande en GPL conditionné – particulièrement le butane – est corrélée à l'accroissement du nombre de ménages, à l'urbanisation de la population ainsi que le développement du nombre de logements tandis que l'évolution des ventes du GPL en vrac est liée à la croissance de la production industrielle en général.

Selon les projections du Haut-Commissariat au Plan (HCP), le nombre de ménages devrait passer d'environ 6,4 millions de ménages en 2009 à plus de 6,8 millions de ménages en 2012 et dépasser les 10,1 millions de ménages à horizon 2030. Ainsi, la croissance annuelle moyenne du nombre de ménages est estimée à 2,2% sur la période prévisionnelle. En milieu urbain, ce taux devrait s'établir à 2,8% par an. En effet, le taux d'urbanisation de la population devrait gagner 1,5 point passant de 63,5% en 2009 à 65,0% en 2013. A l'horizon 2030, le taux d'urbanisation devrait se situer aux alentours de 68,0%.

Cette croissance démographique induit une demande croissante en logements, alors que l'offre existante est insuffisante.

Pour faire face au déficit en matière de logement et répondre à une demande en constante progression, l'Etat mène depuis plusieurs années une politique volontariste qui vise la production de 100 000 logements sociaux par an.

Par ailleurs, l'augmentation du nombre d'unités hôtelières, dans le cadre de la Vision 2020, devrait contribuer à la croissance de la consommation de GPL vrac.

Concernant la production industrielle, les investissements prévus dans les différentes branches, devraient se traduire par une hausse sensible de la consommation de GPL.

Le Plan d'accélération industrielle 2014-2020 se veut une feuille de route devant donner une impulsion nouvelle au secteur industriel et renforcer sa place en tant que pourvoyeur d'emploi et levier de croissance, il s'agit d'un plan ambitieux doté de 20 milliards de dirhams et qui table sur la création à terme d'un demi-million d'emplois ; l'objectif est d'augmenter la part de l'industrie dans l'économie nationale pour qu'elle passe de 14% à 23% du PIB d'ici 2020 ¹².

Selon les estimations du Ministère de l'Energie et des Mines, la croissance annuelle moyenne des besoins en GPL du Maroc devait s'établir à 5,1% sur la période 2008 – 2013, passant de 1,8 million de tonnes en 2008 à 2,2 millions de tonnes en 2013. Cette croissance devrait se poursuivre jusqu'en 2030 et la part des GPL dans la demande de produits pétroliers devrait gagner 1,1 point, passant de 20,7% en 2008 à 21,8% en 2013.

Sur la période 2014-2030, la consommation du GPL devrait connaître une croissance annuelle moyenne de 4,7%, pour s'établir à 5,0 millions de tonnes.

Compte tenu de ces perspectives de croissance de la demande, l'Etat marocain a opté pour une stratégie qui s'articule autour de 3 axes :

- **Développement des capacités d'importation et de réception**

¹² Source : Plan d'accélération industrielle 2014-2020

La part de SAMIR dans l'approvisionnement national ne représente plus que 5,3% et devrait baisser dans les prochaines années. Cette situation nécessite de l'ensemble des opérateurs du secteur des investissements importants en matière de capacités de réception afin d'assurer un approvisionnement suffisant, continu et régulier pour le marché.

- **Développement des capacités de stockage et de transport**

Les capacités de stockage existantes au niveau des distributeurs représentent 45 jours de consommation. Cet axe vise principalement le renforcement du stock de sécurité du pays à travers un investissement massif en infrastructures de stockage et de transport. L'objectif étant d'atteindre 60 jours de consommation.

Les projets de développement entrepris par le Maroc permettront de satisfaire les besoins nationaux en GPL jusqu'à l'horizon 2020.

- **Développement du gaz naturel**

Dans sa stratégie énergétique, le Maroc prévoit la possibilité de recourir au gaz naturel comme source d'énergie « propre ». Ce choix stratégique ouvre des perspectives très intéressantes aux opérateurs du GPL dans la mesure où ils sont les mieux placés pour jouer un rôle important dans ce domaine.

Le développement du gaz naturel constitue une option de diversification intéressante pour les opérateurs du secteur du GPL. Néanmoins, l'introduction de cette solution énergétique nécessitera des investissements massifs en termes de capacités de réception (port gazier, unité de regazéification), de stockage et de transport (réseau de gazoducs).

II. Orientations stratégiques de AFRIQUIA GAZ

La société AFRIQUIA GAZ, leader de la distribution de GPL au Maroc, est engagée depuis quelques années dans une politique de développement volontariste lui permettant d'envisager de réaliser un résultat net à fin 2014 de l'ordre de 400 MMAD.

En effet, la Société multiplie les opérations stratégiques avec à son actif le rapprochement opéré en 2005 avec TISSIR PRIMAGAZ, l'acquisition (i) en 2009 du distributeur NATIONAL GAZ dans la région de l'Oriental, et (ii) en 2010 de DRAGON GAZ via NATIONAL GAZ, ou encore plus récemment, en 2011, la mise en service de terminal de stockage de Jorf Lasfar.

Toutes ces actions ont permis à AFRIQUIA GAZ de s'imposer comme un opérateur incontournable de la place. La Société est, aujourd'hui, le premier importateur de GPL au Maroc, détient la plus importante capacité de stockage et d'emplissage et écoule plus de 40% des volumes commercialisés du secteur.

AFRIQUIA GAZ est également le premier opérateur gazier au Maroc à avoir obtenu la triple certification qualité, environnement, hygiène et sécurité.

Encouragée par le succès rencontré par sa stratégie passée et par la solidité et le dynamisme de l'économie marocaine, AFRIQUIA GAZ ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. En effet, la Société entend consolider son *leadership* à travers la poursuite de son programme d'investissement pour l'extension de ses capacités de stockage afin de mieux répondre à l'accroissement de la demande.

Outre les investissements que AFRIQUIA GAZ prévoit de réaliser dans des infrastructures de stockage et d'emplissage stratégiques en cours ou futurs, la Société compte également maintenir les investissements récurrents qui s'inscrivent dans le cadre de son activité. Ces derniers comprennent notamment le renouvellement et la mise à niveau du parc de bouteilles ainsi que les installations de citernes chez les clients.

La qualité et la sécurité des installations étant une priorité pour AFRIQUIA GAZ eu égard à sa responsabilité citoyenne et aux exigences dictées par sa certification et sa position de *leader*.

Enfin, effort considérable de prospection est déployé par la Société dans le but de se saisir de toute opération pouvant contribuer à la consolidation de sa position actuelle.

III. Objectifs de résultat

Pour l'exercice 2014, le groupe prévoit de réaliser un résultat net consolidé de 400 M MAD.

Partie VII. FACTEURS DE RISQUE

I. Risques concurrentiels

Le marché de la distribution de GPL est concurrentiel. Toutefois il convient de souligner que l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché national du conditionné est peu probable en raison de l'importance de l'investissement de départ. Ainsi, les coûts des installations élevés et le réseau de distribution existant, couvrant presque la totalité du territoire marocain, constituent des barrières à l'entrée.

Sur le marché du vrac, AFRIQUIA GAZ est liée par des contrats.

II. Risques liés à l'évolution du marché

L'évolution récente du marché fait apparaître clairement une tendance haussière de la consommation nationale de GPL conditionné. L'élément remarquable dans ce segment de marché est le recul des ventes de butane B3, au profit d'une hausse des ventes de butane B6 et B12. La raison principale de ce phénomène est la poursuite de la politique d'électrification rurale.

Vu le niveau atteint par le Programme d'Electrification Rurale Global « PERG » (plus de 98%), les ventes de B3 devraient se stabiliser au cours des prochaines années.

Concernant la distribution de GPL en vrac, l'évolution du marché dépend étroitement de la demande industrielle, plus aléatoire. Toutefois, la structure des ventes de AFRIQUIA GAZ accorde à la distribution du vrac moins de 10% du chiffre d'affaires contre plus de 90% pour le conditionné.

III. Risques liés à la libéralisation

La libéralisation des prix de l'ensemble des GPL, pressentie à moyen terme, entraînera une déréglementation des prix et une fluctuation des marges pour les distributeurs. Actuellement, le propane et le butane vrac bénéficient de cette mesure, et ce, depuis 1995. Cela permet aux différents distributeurs de GPL, dont AFRIQUIA GAZ, de bénéficier d'une expérience réussie, du passage d'un marché réglementé à un marché libéralisé.

Afriquia Gaz bénéficie d'une organisation structurée. Elle est de ce fait, préparée à une éventuelle libéralisation du marché afin d'en tirer avantage.

IV. Risque de dépendance à des clients particuliers

Au sein du portefeuille de clients de AFRIQUIA GAZ, aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires global. Par ailleurs, au niveau de la distribution de GPL en vrac et notamment à destination des clients institutionnels, AFRIQUIA GAZ dispose de contrats d'exclusivité.

V. Risques liés à la sécurité

L'ensemble des installations et des équipements (Centre d'emplissage, Bouteilles, citernes et transport) de AFRIQUIA GAZ répondent aux normes de sécurité en vigueur au Maroc.

Par ailleurs, dans le cadre du programme Hygiène, Sécurité et Environnement, propre à AKWA Group et à l'ensemble de ses filiales, AFRIQUIA GAZ travaille en permanence dans le but d'améliorer ses process de production.

VI. Risques liés aux fluctuations des cours à l'international

Les cours de GPL sur les marchés internationaux subissent des fluctuations importantes liées aux cours du pétrole brute et du gaz naturel.

Les prix du propane étant libéralisés, AFRIQUIA GAZ est exposée, à l'instar des autres acteurs de GPL, dans le cadre de ses importations, aux fluctuations des cours de GPL à l'international. Ces fluctuations sont généralement répercutées sur les clients mais peuvent, rarement, avoir une incidence sur les résultats de la société liée à l'impact de ces variations sur le chiffre d'affaires « Propane ».

Dans la mesure où la part du propane dans l'activité de AFRIQUIA GAZ est inférieure à 10% du chiffre d'affaires, ce risque reste d'une portée très limitée.

En ce qui concerne l'activité « Butane conditionné », les fluctuations des cours à l'international ne présentent, actuellement, aucun risque dans la mesure où les prix de reprise sont réglementés et subventionnés à travers la Caisse de Compensation.

Partie VIII. FAITS EXCEPTIONNELS, LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

A la date d'établissement du présent dossier d'information, il n'existe pas de faits exceptionnels, de litiges ni d'affaires contentieuses susceptibles d'avoir ou ayant eu dans le passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société AFRIQUIA GAZ.

Partie IX. ANNEXES

I. Données comptables et financières

I.1. Principes et méthodes comptables – Comptes sociaux

I.1.1. Actif immobilisé

▪ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

I.1.2. Actif circulant (hors trésorerie)

▪ Stocks

Les stocks de butane sont valorisés au prix de reprise tel que défini par la structure des prix. Les stocks de propane et pièces de rechange sont valorisés à leur prix de revient selon la méthode du coût moyen pondéré.

▪ Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

I.1.3. Passif circulant (hors trésorerie)

▪ Dettes du passif circulant

Les dettes du passif circulant sont comptabilisées à leur valeur nominale.

I.1.4. Trésorerie

Les montants sont comptabilisés à leur valeur nominale.

1.2. Principes comptables et méthodes d'évaluation – Comptes consolidés IFRS

1.2.1. Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés de l'exercice 2011, 2012 et 2013.

Les sociétés du Groupe sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013.

Les états financiers et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 21 avril 2014.

Les états financiers consolidés du Groupe AFRIQUIA GAZ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2013 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne (UE). Pour les besoins de comparaison, les états financiers 2013 reprennent les éléments 2012 et 2011.

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1^{er} janvier 2013, ont été appliqués.

1.2.2. Conformité aux normes comptables

Les états financiers consolidés d'AFRIQUIA GAZ S.A. ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) adoptées dans l'UE (Union Européenne) et obligatoires au 31 décembre 2013 et qui ne présentent, dans les états financiers présentés, aucune différence avec les normes comptables publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'union Européenne dès le 1^{er} janvier 2013, a été appliqué et n'a pas eu d'incidences significatives sur les comptes du groupe Afriquia Gaz.

Les normes entrées en vigueur et d'application obligatoire du 1^{er} janvier 2013 sont les suivantes :

- Les amendements à la norme IAS1- présentation des états financiers : présentation des autres éléments du résultat global, liés à la présentation des éléments de l'état du résultat global et de leur recyclage ou non au compte de résultat, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012 ;
- Les amendements à la norme IAS19 – avantages du personnel, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012 ;
- La norme IFRS13- Evaluation de la juste valeur, relative à la définition de la notion de juste valeur en termes d'évaluation et d'informations à fournir, d'application prospective et obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013 ;
- Les amendements à différentes normes IFRS contenus dans le texte d'améliorations annuelles cycle 2009-2011 publiées par l'IASB en mai 2012 et d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013 sous réserves de leur adoption dans l'Union Européenne, rétroactivement au 1^{er} janvier 2012.

Les nouvelles normes relatives aux méthodes de consolidation : IFRS 10- Etats financiers consolidés, IFRS 11- Partenariats, IFRS12- Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, IAS 27- Etats financiers individuels, et IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises, sont d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2014.

IFRIC 21 Droits ou taxes publiée par l'IFRIC le 20 Mai 2013. Elle s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 de façon rétrospective.

IFRIC 21 traite de la comptabilisation du passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible imposé par les autorités publiques aux entreprises selon les dispositions légales ou réglementaire, à l'exception notamment de l'impôt sur les résultats et de la TVA. L'application de cette interprétation pourrait conduire, les cas échéants, à modifier l'analyse du fait générateur de la reconnaissance du passif.

Le processus de détermination par Afriquia Gaz des impacts potentiels de l'application de ces normes et amendements sur l'état de résultat global, le bilan, les flux de trésorerie et le contenu des notes annexes aux états financiers consolidés est en cours de finalisation.

1.2.3. Présentation et principes de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes. Les états financiers consolidés sont présentés en Dirham et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire. Ils intègrent les comptes d'AFRIQUIA GAZ et de ses filiales après élimination des transactions intragroupes.

▪ Etat de résultat global

AFRIQUIA GAZ a choisi de présenter son compte de résultat dans un format qui ventile les charges et les produits par nature.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend le chiffre d'affaires, les achats consommés, les charges de personnel, les impôts et taxes, les autres produits et charges opérationnels ainsi que les dotations aux amortissements et les dépréciations et dotations nettes aux provisions.

Coût du financement et autres charges et produits financiers

Le coût du financement net comprend :

- Le coût de financement brut qui inclut les charges d'intérêts sur les emprunts calculés au taux d'intérêt effectif ;
- Les produits financiers perçus sur les placements de trésorerie.

Les autres charges et produits financiers intègrent essentiellement les résultats de change (autres que ceux relatifs aux opérations d'exploitation classées dans le résultat opérationnel), les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les résultats issus des activités ou sociétés consolidées non classés en résultat des activités cédées ou en cours de cession.

▪ Etat de situation financière

Les actifs et passifs dont la maturité est inférieure au cycle d'exploitation, généralement inférieur à 12 mois, sont classés en actifs ou passifs courants. Si leur échéance excède cette durée, ils sont classés en actifs ou passifs non courants.

▪ Tableau des flux de trésorerie consolidés

AFRIQUIA GAZ a choisi de présenter son tableau des flux de trésorerie consolidé selon la méthode indirecte.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité correspond aux variations des postes de bilan des créances d'exploitation, des stocks, des provisions ainsi que des dettes d'exploitation.

▪ Recours à des estimations et jugements

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS requiert que Afriquia Gaz procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses, qu'il juge raisonnables et réalistes. Même si ces estimations et hypothèses, qu'il juge raisonnables et réalistes. Même si ces estimations et hypothèses sont régulièrement revues, en particulier sur la base des réalisations passées et des anticipations, certains faits et circonstances peuvent conduire à des changements ou des variations de ces estimations et hypothèses, ce qui pourrait affecter la valeur comptable des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

Les principaux éléments qui font l'objet d'estimation et jugements sont, les provisions pour litiges, les provisions pour restructuration, les dépréciations pour créances clients, pour stocks et les produits constatés d'avance.

▪ Méthodes de consolidation

La liste des principales filiales et sociétés associées du Groupe est présentée à la note 2 « Périmètre de consolidation au 31 décembre 2013, 2012 ».

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés ainsi que pour la préparation du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004 pour les besoins de la transition IFRS.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Intégration globale

Toutes les sociétés dans lesquelles AFRIQUIA GAZ exerce le contrôle, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ces sociétés afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle est notamment présumé exister lorsque AFRIQUIA GAZ détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité et qu'aucun autre actionnaire ou groupe d'actionnaires n'exerce un droit significatif lui permettant d'opposer un veto ou de bloquer les décisions ordinaires prises par le Groupe.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Le contrôle existe également lorsque AFRIQUIA GAZ, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs, du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent, ou du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent.

Mise en équivalence

AFRIQUIA GAZ consolide par mise en équivalence les sociétés associées dans lesquelles elle détient une influence notable ainsi que les co-entreprises dans lesquelles elle partage par accord contractuel le contrôle avec un nombre limité d'autres actionnaires.

L'influence notable est présumée exister lorsqu'AFRIQUIA GAZ détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas. L'existence d'une influence notable peut être mise en évidence par d'autres critères tels qu'une représentation au Conseil d'Administration ou à l'organe de direction de l'entité détenue, une participation au processus d'élaboration des politiques, l'existence d'opérations significatives avec l'entité détenue ou l'échange de personnels dirigeants.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciaux, les produits et charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

▪ Goodwill et regroupements d'entreprises

Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2009

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité sur laquelle le groupe acquiert un contrôle exclusif :

- Les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle,
- Les intérêts minoritaires sont évalués soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque acquisition.

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est évalué comme étant la différence entre :

- (i) La juste valeur de la contrepartie transférée, augmentée du montant des intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise et, dans un groupement d'entreprises réalisés par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquises, et
- (ii) Le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

L'évaluation à la juste valeur des intérêts minoritaires a pour effet d'augmenter l'écart d'acquisition à hauteur de la part attribuable à ces intérêts minoritaires, résultant ainsi en la constatation d'un écart d'acquisition dit « complet ». Le prix d'acquisition et son affectation doivent être finalisés dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Si l'écart d'acquisition est négatif, il est constaté en profit directement au compte de résultat.

Ultérieurement, l'écart d'acquisition est évalué à son montant d'origine, diminué le cas échéant du cumul des pertes de valeur enregistrées.

En outre, les principes suivants s'appliquent aux regroupements d'entreprises :

- à compter de la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est affecté, dans la mesure du possible, à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprises,
- tout ajustement éventuel du prix d'acquisition est comptabilisé à sa juste valeur dès la date d'acquisition, et tout ajustement ultérieur, survenant au-delà du délai d'affectation du prix d'acquisition, est comptabilisé en résultat,
- les coûts directs liés à l'acquisition sont constatés en charges de la période,
- en cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée Afriquia Gaz comptabilise la différence entre le prix d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires d'Afriquia Gaz,
- Les écarts d'acquisitions ne sont pas amortis.

Afriquia Gaz enregistre en autres produits et charges financiers les impacts en compte de résultat résultant de l'application des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées.

Regroupement d'entreprises réalisé avant le 1er janvier 2009

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, Afriquia Gaz a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004. IFRS 3, dans sa version publiée par l'IASB en mars 2014, retenait déjà la méthode de l'acquisition. Ses dispositions différaient cependant de celle de la norme révisée sur les principaux points suivants :

- Les intérêts minoritaires étaient évalués sur la base de leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise, et l'option d'évaluation à la juste valeur n'existait pas,
- Les ajustements éventuels du prix d'acquisition étaient comptabilisés dans le coût d'acquisition uniquement si leur occurrence était probable et que les montants pouvaient être évalués de façon fiable.
- Les coûts directement liés à l'acquisition étaient comptabilisés dans le coût du regroupement,
- En cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée, Afriquia Gaz comptabilisait la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis en écart d'acquisition.

■ Méthodes de conversion des transactions en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en

monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie de fonctionnement aux taux en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat de la période.

▪ **Méthodes de conversion des comptes des états financiers des activités à l'étranger**

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le Goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en dirham en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les produits et les charges sont convertis en dirham en utilisant des cours de change approchant les cours de change aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

▪ **Actifs**

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, le modèle du coût historique est appliqué aux immobilisations incorporelles qui sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service. Un amortissement est constaté pour les actifs dont la durée d'utilité est finie.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture. Les durées d'utilité estimées sont comprises entre 2 et 5 ans.

A contrario, les marques, bases d'abonnés et parts de marchés générées en interne ne sont pas reconnues en tant qu'immobilisations incorporelles.

AFRIQUIA GAZ a choisi de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS I consistant à choisir d'évaluer au 1^{er} janvier 2004 certaines immobilisations incorporelles à leur juste valeur à cette date.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Frais de recherche et développement

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement sont activées lorsque la faisabilité du projet peut être raisonnablement considérée comme assurée.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être immobilisés dès que sont démontrés : l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme, qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de recherche et développement engagés par AFRIQUIA GAZ ne sont pas significatifs et sont inscrites en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation. Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.

L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilité de l'actif. Les principales durées d'utilisation sont revues à chaque clôture et sont les suivantes :

▪ Constructions et bâtiments	20 ans
▪ Bouteilles de gaz	20 ans
▪ Matériels informatiques	5 ans
▪ Matériels et mobilier de bureau	10 ans
▪ Matériels de transport	4 à 5 ans

AFRIQUIA GAZ a choisi de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS I consistant à choisir d'évaluer au 1^{er} janvier 2004 certaines immobilisations corporelles à leur juste valeur à cette date.

Le Groupe comptabilise, dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle, le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au groupe et son coût peut être évalué de façon fiable.

Tous les coûts d'entretien et de maintenance courants sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Dépréciation des actifs immobilisés

Le goodwill et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation à chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les valeurs comptables des autres actifs immobilisés font également l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Actifs financiers

Les actifs financiers, dont l'échéance est supérieure à 3 mois sont classés suivant l'une des quatre catégories suivantes :

- Les actifs à la juste valeur par le résultat ;
- Les actifs détenus jusqu'à échéance ;
- Les prêts et créances ;
- Les actifs disponibles à la vente.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Il s'agit d'actifs financiers négociés afin d'être revendus à très court terme, détenus à des fins de transaction. Les profits et pertes provenant de la variation de juste valeur sur des actifs financiers classés dans cette catégorie sont comptabilisés en résultat dans la période où ils surviennent. Il s'agit pour le cas d'AFRIQUIA GAZ des titres de placement.

Actifs financiers détenus jusqu'à échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers non dérivés, autres que les prêts et créances, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixée, que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont initialement évalués à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Au 31 décembre 2009, le groupe ne détient aucun actif financier détenu jusqu'à échéance.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine.

Chez AFRIQUIA GAZ les prêts au personnel sont constatés au niveau de la rubrique « Autres actifs non courants ».

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas affectés aux autres catégories d'actifs financiers.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur. Les profits et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres jusqu'à ce que l'investissement soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'investissement a perdu tout ou partie de sa valeur durablement, date à laquelle le profit ou la perte cumulé, enregistré jusqu'alors dans les capitaux propres, est transféré dans le compte de résultat.

Pour les actifs financiers qui sont négociés activement sur les marchés financiers organisés, la juste valeur est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation durable, une perte de valeur irréversible est constatée en résultat.

Lorsqu'un actif financier disponible à la vente porte des intérêts, le montant de ces intérêts, calculé en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, est comptabilisé en résultat.

Les principaux actifs financiers disponibles à la vente correspondent aux titres de participation non consolidés relatifs à des titres de sociétés non cotées.

Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de stocks de butane et de propane et sont valorisés au coût moyen pondéré.

Ces stocks sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation. Une dépréciation est constituée par comparaison du coût à la valeur nette de réalisation.

Créances d'exploitation et autres

Elles comprennent les créances clients et autres débiteurs et sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les fonds de caisse, les dépôts à vue, les disponibilités en comptes courants ainsi que les placements à court terme très liquides, assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

Actifs détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession

Un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés en actifs détenus en vue de la vente et passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente, sans possibilité de compensation. Les actifs ainsi reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des frais de cession et leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur et ne sont plus amorties.

Une activité est considérée comme cédée ou en cours de cession quand les critères de classification comme actif détenu en vue de la vente ont été satisfaits ou lorsqu'AFRIQUIA GAZ a cédé l'activité. Les activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées comprenant le résultat net après impôt des activités cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession, et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités cédées ou en cours de cession. De même, les flux de trésorerie générés par les activités cédées ou en cours de cession sont ventilés au sein des lignes présentant les flux de trésorerie générés par l'activité, les investissements et le financement.

▪ **Passifs**

Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes d'exploitation et les comptes bancaires créditeurs.

▪ **Emprunts**

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu net des coûts liés à l'emprunt.

La ventilation des emprunts entre le passif courant / non courant est basée sur les échéanciers contractuels.

▪ **Instruments financiers dérivés**

Le Groupe n'a recours à aucun instrument financier dérivé et notamment à aucune couverture de change hormis celles consistant à figer le cours des opérations réalisées en monnaies étrangères. De plus, l'activité de la société étant réglementée, l'impact des variations des monnaies n'a aucun effet sur le résultat de l'opération.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, le Groupe a une obligation légale, réglementaire, contractuelle résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie attendue soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent. Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a soit commencé à exécuter le plan, soit rendu public le plan. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

Les contributions au financement des stocks sont comptabilisées au niveau des autres passifs non courants et sont comptabilisées au coût historique.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables :

- sauf dans le cadre de la comptabilisation initiale d'un goodwill pour lequel il existe une différence temporelle ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible ou lorsqu'il existe un passif d'impôt exigible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;
- pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs. Elles sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lors du transfert des risques et avantages économiques inhérents à la propriété des biens et dès que ces produits peuvent être évalués de manière fiable.

Les produits des activités ordinaires liés aux ventes de butane ou de propane sont comptabilisés au moment de la livraison aux clients et sont évalués au prix de vente convenu avec ces derniers.

Coût des biens et services vendus

Les coûts des biens et services vendus comprennent essentiellement l'achat de butane et de propane et sont comptabilisés nets des subventions reçues.

Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif ainsi que les intérêts perçus sur les placements.

Les produits de placement sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis.

Impôts

La charge d'impôt comprend la charge d'impôts exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres.

Engagements contractuels et actifs et passifs éventuels

Sur une base annuelle, AFRIQUIA GAZ et ses filiales établissent un recensement détaillé de l'ensemble des obligations contractuelles, engagements financiers et commerciaux, obligations conditionnelles auxquels ils sont partis ou exposés. De manière régulière, ce recensement est actualisé par les services compétents et revu par la Direction du Groupe.

Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Information par secteur d'activité

L'activité du groupe est organisée par secteur d'activité :

- Distribution de GPL ;
- Industrie : fabrication et réparation de bouteilles.

Le chiffre d'affaires de chacune des activités prend en compte les produits liés aux consommations de leurs produits par les clients ainsi que les prestations réciproques à chacune de ces activités. Ces dernières sont évaluées sur la base des prix appliqués à la concurrence.

Le résultat opérationnel résulte de la différence entre les produits et les charges opérationnels ventilés par imputation directe, soit à défaut, par le biais de clefs de répartition fondées sur des critères économiques.

Information par secteur géographique

Le deuxième niveau d'information sectorielle est constitué des zones géographiques dans lesquelles opère le Groupe (100% au Maroc).

Trésorerie nette

Elle correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie déduction faite des emprunts.

Résultat par action

Le résultat par action présenté au compte de résultat est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en faisant le rapport entre :

- le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et,
- la somme du nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice et le nombre moyen d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de l'ensemble des actions potentielles dilutives en actions ordinaires.

Au 31 décembre 2013, il n'existe aucune action potentielle dilutive.

I.3. Etats de synthèse d'AFRIQUIA GAZ sur les trois derniers exercices (comptes sociaux)

I.3.1. Bilans des trois derniers exercices

■ Bilan de l'exercice 2013

ACTIF	EXERCICE AU 31/12/2013			EXERCICE 31/12/2012
	BRUT	AMORTIS. ET PROVIS.	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	60 867 756	54 472 344	6 395 412	4 168 229
. Frais préliminaires	32 814 091	32 814 091	0	0
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	28 053 665	21 658 253	6 395 412	4 168 229
. Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	713 077 907	77 907	713 000 000	713 000 000
. Immobilisations en recherches et développement	0	0	0	0
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	77 907	77 907	0	0
. Fonds commercial	713 000 000	0	713 000 000	713 000 000
. Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	3 460 494 299	1 506 280 263	1 954 214 037	1 893 118 510
. Terrains	48 254 318	0	48 254 318	48 254 318
. Constructions	510 716 543	154 076 359	356 640 184	379 940 582
. Installations techniques matériel et outillage	2 838 676 586	1 311 428 152	1 527 248 434	1 440 862 107
. Matériel de transport	13 283 734	12 107 051	1 176 683	1 876 828
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	40 559 089	28 547 661	12 011 428	12 037 005
. Autres immobilisations corporelles	121 040	121 040	0	0
. Immobilisations corporelles en cours	8 882 990	0	8 882 990	10 147 670
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	225 722 646	5 475 152	220 247 494	220 204 204
. Prêts immobilisés	0	0	0	0
. Autres créances financières	487 704	0	487 704	444 414
. Titres de participation	225 234 942	5 475 152	219 759 790	219 759 790
. Autres titre immobilisés	0	0	0	0
ECART DE CONVERSION-ACTIF (E)	0	0	0	0
. diminution des créances immobilisées	0	0	0	0
. Augmentation des dettes financières	0	0	0	0
TOTAL I (A+B+C+D+E)	4 460 162 608	1 566 305 665	2 893 856 943	2 830 490 944
STOCKS (F)	222 987 458	723 000	222 264 458	437 185 972
. Marchandises	220 447 923	723 000	219 724 923	434 646 437
. Matières et fournitures consommables	2 539 535	0	2 539 535	2 539 535
. Produits en cours	0	0	0	0
. Produits intermédiaires et produits résiduels	0	0	0	0
. Produits finis	0	0	0	0
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	2 536 439 837	44 836 643	2 491 603 194	3 044 368 867
. Fournis, débiteurs, avances et acomptes	161 753	0	161 753	651 965
. Clients et comptes rattachés	597 537 075	44 836 643	552 700 432	490 452 280
. Personnel	3 246 282	0	3 246 282	2 234 042
. Etat	1 756 682 119	0	1 756 682 119	2 284 188 624
. Compte courants associés	0	0	0	0
. Autres débiteurs	177 305 840	0	177 305 840	266 197 966
. Comptes de régularisation Actif	1 506 768	0	1 506 768	643 990
TITRE ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	0	0	0	0
			0	0
ECART DE CONVERSION-ACTIF (I)	28 085	0	28 085	4 920
(Eléments circulants)	28 085	0	28 085	4 920
TOTAL II (F+G+H+I)	2 759 455 380	45 559 643	2 713 895 737	3 481 559 758
TRESORERIE ACTIF				
. Chèques et valeurs à encaisser	76 293 040	0	76 293 040	59 110 261
. Banques, T.G et C.C.P	1 204 669 287	0	1 204 669 287	366 896 329
. Caisse, Régies d'avances et accreditifs	228 781	0	228 781	160 500
TOTAL III	1 281 191 108	0	1 281 191 108	426 167 090
TOTAL GENERAL I+II+III	8 500 809 096	1 611 865 308	6 888 943 788	6 738 217 792

■ Bilan de l'exercice 2012

ACTIF	EXERCICE AU 31/12/2012			EXERCICE 31/12/2011
	BRUT	AMORTIS. ET PROVIS.	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	56 067 756	51 899 527	4 168 229	6 624 135
. Frais préliminaires	32 814 091	32 814 091	0	0
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	23 253 665	19 085 436	4 168 229	6 624 135
. Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	713 077 907	77 907	713 000 000	713 000 000
. Immobilisations en recherches et développement	0	0	0	0
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	77 907	77 907	0	0
. Fonds commercial	713 000 000	0	713 000 000	713 000 000
. Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	3 214 148 503	1 321 029 993	1 893 118 510	1 853 575 729
. Terrains	48 254 318	0	48 254 318	48 254 318
. Constructions	504 265 918	124 325 336	379 940 582	389 896 195
. Installations techniques matériel et outillage	2 600 100 907	1 159 238 800	1 440 862 107	1 396 635 216
. Matériel de transport	13 283 734	11 406 905	1 876 828	1 477 155
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	37 974 917	25 937 912	12 037 005	14 002 884
. Autres immobilisations corporelles	121 040	121 040	0	125
. Immobilisations corporelles en cours	10 147 670	0	10 147 670	3 309 836
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	225 679 356	5 475 152	220 204 204	220 204 204
. Prêts immobilisés	0	0	0	0
. Autres créances financières	444 414	0	444 414	444 414
. Titres de participation	225 234 942	5 475 152	219 759 790	219 759 790
. Autres titre immobilisés	0	0	0	0
ECART DE CONVERSION-ACTIF (E)	0	0	0	0
. diminution des créances immobilisées	0	0	0	0
. Augmentation des dettes financières	0	0	0	0
TOTAL I (A+B+C+D+E)	4 208 973 522	1 378 482 578	2 830 490 944	2 793 404 068
STOCKS (F)	437 185 972	0	437 185 972	161 382 813
. Marchandises	434 646 437	0	434 646 437	158 843 278
. Matières et fournitures consommables	2 539 535	0	2 539 535	2 539 535
. Produits en cours	0	0	0	0
. Produits intermédiaires et produits résiduels	0	0	0	0
. Produits finis	0	0	0	0
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	3 086 952 002	42 583 135	3 044 368 867	2 664 773 213
. Fournis, débiteurs, avances et acomptes	651 965	0	651 965	83 500
. Clients et comptes rattachés	533 035 415	42 583 135	490 452 280	445 307 067
. Personnel	2 234 042	0	2 234 042	2 324 305
. Etat	2 284 188 624	0	2 284 188 624	2 004 695 760
. Compte courants associés	0	0	0	0
. Autres débiteurs	266 197 966	0	266 197 966	211 464 666
. Comptes de régularisation Actif	643 990	0	643 990	897 916
TITRE ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	0	0	0	150 000
			0	150 000
ECART DE CONVERSION-ACTIF (I)	4 920	0	4 920	0
(Eléments circulants)	4 920	0	4 920	0
TOTAL II (F+G+H+I)	3 524 142 893	42 583 135	3 481 559 758	2 826 306 025
TRESORERIE ACTIF				
. Chèques et valeurs à encaisser	59 110 261	0	59 110 261	0
. Banques, T.G et C.C.P	366 896 329	0	366 896 329	700 020 596
. Caisse, Régies d'avances et accreditifs	160 500	0	160 500	160 500
TOTAL III	426 167 090	0	426 167 090	700 181 096
TOTAL GENERAL I+II+III	8 159 283 506	1 421 065 713	6 738 217 792	6 319 891 189

■ Bilan de l'exercice 2011

ACTIF	EXERCICE AU 31/12/2011			EXERCICE PREC.
	BRUT	AMORTIS.ET PROVIS.	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	56 067 756	49 443 621	6 624 135	4 554 274
. Frais préliminaires	32 814 091	32 814 091	0	139 850
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	23 253 665	16 629 530	6 624 135	4 414 424
. Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	713 077 907	77 907	713 000 000	713 000 000
. Immobilisations en recherche et développement				
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	77 907	77 907	0	
. Fonds commercial	713 000 000		713 000 000	713 000 000
. Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	2 999 444 259	1 145 868 530	1 853 575 729	1 739 277 062
. Terrains	48 254 318		48 254 318	48 254 318
. Constructions	486 525 466	96 629 271	389 896 195	184 282 975
. Installations techniques, matériel et outillage	2 411 733 473	1 015 098 257	1 396 635 216	1 306 181 282
. Matériel de transport	12 088 183	10 611 028	1 477 155	2 089 733
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	37 411 943	23 409 059	14 002 884	15 966 116
. Autres immobilisations corporelles	121 040	120 915	125	1 625
. Immobilisations corporelles en cours	3 309 836		3 309 836	182 501 013
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	225 679 356	5 475 152	220 204 204	220 204 204
. Prêts immobilisés				
. Autres créances financières	444 414		444 414	444 414
. Titres de participation	225 234 942	5 475 152	219 759 790	219 759 790
. Autres titres immobilisés				
ECART DE CONVERSION-ACTIF (E)	0		0	0
. Diminution des créances immobilisées				
. Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	3 994 269 278	1 200 865 209	2 793 404 068	2 677 035 540
STOCKS (F)	161 382 813	0	161 382 813	153 985 067
. Marchandises	158 843 278		158 843 278	151 445 533
. Matières et fournitures consommables	2 539 535		2 539 535	2 539 535
. Produits en cours				
. Produits intermédiaires et produits résiduels				
. Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	2 707 183 311	42 410 098	2 664 773 213	2 661 193 654
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	83 500		83 500	1 283 500
. Clients et comptes rattachés	487 717 165	42 410 098	445 307 067	457 501 253
. Personnel débiteur	2 324 305		2 324 305	2 284 254
. Etat débiteur	2 004 695 760		2 004 695 760	1 746 002 057
. Comptes d'associés débiteurs			0	
. Autres débiteurs	211 464 666		211 464 666	451 428 496
. Comptes de régularisation actif	897 916		897 916	2 694 093
TITRE ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	150 000		150 000	150 000
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)				7 763
Total II (F+G+H+I)	2 868 716 123	42 410 098	2 826 306 025	2 815 336 485
TRESORERIE-ACTIF				
. Chèques et valeurs à encaisser				
. Banque, TG et CCP	700 020 596		700 020 596	251 670 800
. Caisse, régies d'avances et accreditifs	160 500		160 500	220 137
Total III	747 887 068	0	747 887 068	251 890 937
TOTAL GENERAL (I+II+III)	7 563 166 497	1 243 275 307	6 319 891 189	5 744 262 962

PASSIF	EXERCICE AU 31/12/2011	EXERCICE AU 31/12/2010
CAPITAUX PROPRES		
. Capital social ou personnel (1)	343 750 000	343 750 000
. moins: actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé		
. Prime d'émission, de fusion, d'apport	882 423 154	882 423 154
. Ecart de réévaluation		
. Réserves légales	34 375 000	34 375 000
. Autres réserves	157 140 000	157 140 000
. Report à nouveau (2)	139 654 441	53 278 935
. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
. Résultat net de l'exercice (2)	350 057 497	329 345 407
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1 907 400 092	1 800 312 495,38
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	0	0
. Subventions d'investissement		
. Provisions réglementées		
. Provisions pour charges		
. Provisions pour investissements		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	1 051 590 410	1 062 883 904
. Emprunts obligataires	600 000 000	600 000 000
. Autres dettes de financement : C.M.T	123 782 364	153 975 881
. Autres dettes de financement : C.F.S	197 642 523	182 721 531
. Autres dettes de financement : Consignations réservoirs	130 165 523	126 186 492
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES CHARGES (D)	48 440 661	60 067 171
. Provisions pour risques	1 934 600	1 934 600
. Provisions pour charges	46 506 061	58 132 571
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	0,00	0
. Augmentation des créances immobilisées		
. Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A + B + C + D + E)	3 007 431 163	2 923 263 570
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	3 309 403 163	2 819 664 058
. Fournisseurs et comptes rattachés	3 100 031 785	2 620 066 643
. Clients créditeurs, avances et acomptes		
. Personnel	2 584 385	2 261 971
. Organismes sociaux	5 550 385	5 495 873
. Etat	183 202 825	174 930 263
. Comptes d'associés		
. Autres créanciers	1 015 744	1 247 558
. Comptes de régularisation - Passif	17 018 040	15 661 750
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	3 056 639	1 335 334
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)	225	
TOTAL II (F+ G + H)	3 312 460 027	2 820 999 392
TRESORERIE - PASSIF		
. Crédits d'escompte		
. Crédits de trésorerie		
. Banques (Soldes créditeurs)		
TOTAL III	0	0
TOTAL GENERAL I + II + III	6 319 891 189	5 744 262 962

1.3.2. Comptes de Produits et Charges des trois derniers exercices

▪ CPC de l'exercice 2013

Nature	OPERATIONS		Totaux de l'exercice	Totaux de l'exercice précédent
	Propres à l'exercice	Exercices précédents		
	1	2	3 = 1+2	3 = 1+2
PRODUITS D'EXPLOITATION				
. Ventes de m/ses (en l'état)	4 439 347 988	0	4 439 347 988	4 577 729 994
. Ventes de biens et services produits	6 390 374	0	6 390 374	19 313 192
Chiffre d'affaires	4 445 738 361	0	4 445 738 361	4 597 043 186
. Variation de stocks de produits	0	0	0	0
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0	0	0	0
. Subventions d'exploitation	0	0	0	0
. Autres produits d'exploitation	28 631 452	0	28 631 452	24 450 053
. Reprises d'exploitation, transfert de charges	10 514 231	0	10 514 231	4 029 363
TOTAL I	4 484 884 044	0	4 484 884 044	4 625 522 601
CHARGES D'EXPLOITATION				
. Achats revendus de m/ses	3 328 431 001	0	3 328 431 001	3 451 440 661
. Achats consommés de matières et fournitures	62 465 946	0	62 465 946	91 585 816
. Autres charges externes	257 497 446	0	257 497 446	222 549 231
. Impôts et taxes	2 539 541	0	2 539 541	2 530 271
. Charges de personnel	118 660 272	0	118 660 272	106 147 019
. Autres charges d'exploitation	1 500 000	0	1 500 000	1 500 000
. Dotation d'exploitation	196 513 826	0	196 513 826	186 554 433
TOTAL II	3 967 608 031	0	3 967 608 031	4 062 307 432
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	517 276 012	0	517 276 012	563 215 169
PRODUITS FINANCIERS				
. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	69 119 405	0	69 119 405	44 676 178
. Gain de change	1 168 987	0	1 168 987	2 029 584
. Intérêts et autres produits financiers	13 117 470	0	13 117 470	14 921 849
. Reprises financières, transferts de charges	4 920	0	4 920	0
TOTAL IV	83 410 781	0	83 410 781	61 627 611
CHARGES FINANCIERES				
. Charges d'intérêts	71 376 369	0	71 376 369	79 658 221
. Pertes de change	156 167	0	156 167	231 506
. Autres charges financières	90 942	0	90 942	16 186
. Dotations financières	28 085	0	28 085	4 919,55
TOTAL V	71 651 563	0	71 651 563	79 910 833
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	11 759 218	0	11 759 218	-18 283 223
RESULTAT COURANT (III+VI)	529 035 230	0	529 035 230	544 931 946
PRODUITS NON COURANTS				
. Produits de cessions d'immobilisation	0	0	0	20 012 398
. Subvention d'équilibre	0	0	0	0
. Reprises sur subventions d'investissement	0	0	0	0
. Autres produits non courants	3 495 215	0	3 495 215	1 384 533
. Reprises non courantes, transferts de charges	11 626 510	0	11 626 510	11 626 510
TOTAL VIII	15 121 725	0	15 121 725	33 023 441
CHARGES NON COURANTES				
. Valeur nettes d'amortissement des immobilisations cédées	0	0	0	19 538 174
. Subventions accordées	0	0	0	0
. Autres charges non courantes	8 997 369	0	8 997 369	10 571 158
. Dotations non courantes aux amortissements et provisions	0	0	0	0
TOTAL IX	8 997 369	0	8 997 369	30 109 331
RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	6 124 356	0	6 124 356	2 914 110
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	535 159 586	0	535 159 586	547 846 056
IMPOT SUR LES RESULTATS			151 764 148	162 690 298
RESULTAT NET	535 159 586	0	383 395 438	385 155 758
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	4 583 416 550	0	4 583 416 550	4 720 173 653
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	4 048 256 964	0	4 200 021 112	4 335 017 895
RESULTAT NET (XIV-XV)	535 159 586	0	383 395 438	385 155 758

■ CPC de l'exercice 2012

NATURE	OPERATIONS		Totaux de l'exercice	Totaux de l'exercice précédent
	Propres à l'exercice	Exercices précédents		
	1	2	3 = 1+2	3 = 1+2
PRODUITS D'EXPLOITATION				
.Ventes de m/ses (en l'état)	4 577 729 994		4 577 729 994	3 664 010 902
. Ventes de biens et services produits	19 313 192		19 313 192	20 278 680
Chiffre d'affaires	4 597 043 186	0	4 597 043 186	3 684 289 582
. Variation de stocks de produits	0	0	0	
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0	0	0	
. Subventions d'exploitation	0	0	0	
. Autres produits d'exploitation	24 450 053	0	24 450 053	26 826 944
. Reprises d'exploitation, transfert de charges	4 029 363	0	4 029 363	5 675 526
TOTAL I	4 625 522 601	0	4 625 522 601	3 716 792 052
CHARGES D'EXPLOITATION				
. Achats revendus de m/ses	3 451 440 661	0	3 451 440 661	2 679 233 827
. Achats consommés de matières et fournitures	91 585 816	0	91 585 816	59 767 448
. Autres charges externes	222 192 920	356 311	222 549 231	226 712 383
. Impôts et taxes	2 530 271	0	2 530 271	2 553 583
. Charges de personnel	106 147 019	0	106 147 019	100 231 661
. Autres charges d'exploitation	1 500 000	0	1 500 000	1 500 000
. Dotation d'exploitation	186 554 433	0	186 554 433	168 390 912
TOTAL II	4 061 951 122	356 311	4 062 307 432	3 238 389 815
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	563 571 480	-356 311	563 215 169	478 402 237
PRODUITS FINANCIERS				
. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	44 676 178	0	44 676 178	43 821 537
. Gain de change	2 029 584	0	2 029 584	659 262
. Intérêts et autres produits financiers	14 921 849	0	14 921 849	12 598 038
. Reprises financières, transferts de charges		0	0	7 763
TOTAL IV	61 627 611	0	61 627 611	57 086 601
CHARGES FINANCIERES				
. Charges d'intérêts	79 658 222	0	79 658 221,60	51 870 989,00
. Pertes de change	231 506	0	231 506	295 032,32
. Autres charges financières	16 186,00	0	16 186,00	820 284
. Dotations financières	4 919,55	0	4 919,55	
TOTAL V	79 910 833	0	79 910 833	52 986 306
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-18 283 223	0	-18 283 223	4 100 295
RESULTAT COURANT (III+VI)	545 288 257	-356 311	544 931 946	482 502 532
PRODUITS NON COURANTS				
. Produits de cessions d'immobilisation	20 012 398	0	20 012 398	15 000
. Subvention d'équilibre	0	0	0	0
. Reprises sur subventions d'investissement	0	0	0	0
. Autres produits non courants	1 384 533	0	1 384 533	2 768 927
. Reprises non courantes, transferts de charges	11 626 510	0	11 626 510	11 626 510
TOTAL VIII	33 023 441	0	33 023 441	14 410 437
CHARGES NON COURANTES				
. Valeur nettes d'amortissement des immobilisations cédées	19 538 174	0	19 538 174	13 265
. Subventions accordées		0	0	
. Autres charges non courantes	10 571 158	0	10 571 158	2 288 377
. Dotations non courantes aux amortissements et provisions		0	0	
TOTAL IX	30 109 331	0	30 109 331	2 301 643
RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	2 914 110	0	2 914 110	12 108 795
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	548 202 367	-356 311	547 846 056	494 611 327
IMPOT SUR LES RESULTATS			162 690 298	144 553 830
RESULTAT NET			385 155 758	350 057 497
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			4 720 173 653	3 788 289 090
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			4 335 017 895	3 438 231 593
RESULTAT NET (XIV-XV)			385 155 758	350 057 497

▪ **CPC de l'exercice 2011**

	OPERATIONS		Totaux de l'exercice	Totaux de l'exercice précédent
	Propres à l'exercice	Exercice précédent		
	1	2	3= 1 + 2	4
PRODUITS D'EXPLOITATION				
. Ventes de marchandises (en l'état)	3 664 010 902		3 664 010 902	3 411 121 879
. Ventes de biens et services produits	20 278 680		20 278 680	36 098 507
. Chiffre d'affaires	3 684 289 582		3 684 289 582	3 447 220 386
. Variation de stocks de produits (+-) (1)				
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
. Subventions d'exploitation				
. Autres produits d'exploitation	26 826 944		26 826 944	26 561 825
. Reprises d'exploitation; transferts de charges	5 675 526		5 675 526	2 612 111
Total I	3 716 792 052	0	3 716 792 052	3 476 394 322
CHARGES D'EXPLOITATION				
. Achats revendus (2) de marchandises	2 679 233 827		2 679 233 827	2 461 738 003
. Achats consommés (2) de matières et fournitures	59 767 448		59 767 448	98 464 795
. Autres charges externes	226 429 317	283 066	226 712 383	230 766 969
. Impôts et taxes	2 553 583		2 553 583	3 558 354
. Charges de personnel	100 231 661		100 231 661	89 764 713
. Autres charges d'exploitation	1 500 000		1 500 000	1 500 000
. Dotations d'exploitation	168 390 912		168 390 912	160 892 519
Total II	3 238 106 749	283 066	3 238 389 815	3 046 685 354
RESULTAT D'EXPLOITATION III (I - II)	478 685 304	-283 066	478 402 237	429 708 968
PRODUITS FINANCIERS				
. Produits des titres de participation, et autres titres immo.	43 821 537		43 821 537	39 814 465,5
. Gains de change	659 262		659 262	1 624 380
. Intérêts et autres produits financiers	12 598 038		12 598 038	17 046 510
. Reprises financières; transferts de charges	7 763		7 763	
Total IV	57 086 601	0	57 086 601	58 485 355
CHARGES FINANCIERES				
. Charges d'intérêts	51 870 989		51 870 989	40 706 928
. Pertes de change	295 032		295 032,32	675 941
. Autres charges financières	820 284		820 284	6 517 869
. Dotations financières				7 763,32
Total V	52 986 306	0	52 986 306	47 908 501
RESULTAT FINANCIER VI (IV - V)	4 100 295	0	4 100 295	10 576 854
RESULTAT COURANT VII (III + VI)	482 785 599	-283 066	482 502 532	440 285 822
PRODUITS NON COURANTS				
. Produits des cessions d'immobilisations	15 000		15 000	95 735 503
. Subventions d'équilibre				
. Reprises sur subventions d'investissement				
. Autres produits non courants	3 021 045		2 768 927	10 311 275
. Reprises non courantes; transferts de charges	11 626 510		11 626 510	11 626 510
Total VIII	14 662 555	0	14 410 437	117 673 289
CHARGES NON COURANTES				
. Valeurs nettes d'amortis, des immobilisations cédées	13 265		13 265	93 823 368
. Subventions accordées				
. Autres charges non courantes	2 288 377		2 288 377	1 531 240
. Dotations non courantes aux amortis, et provisions	0		0	
Total IX	2 301 643	0	2 301 643	95 354 609
RESULTAT NON COURANT X (VIII - IX)	12 360 912	0	12 108 795	223 186 805
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +- X)	495 146 511	-283 066	494 611 327	462 604 503
IMPOTS SUR LES RESULTATS			144 553 830	133 259 096
RESULTAT NET XIII (XI - XII)			350 057 497	329 345 407
TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			3 788 289 090	3 652 552 966
TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			3 438 231 593	3 323 207 560
RESULTAT NET (Total Produits - Total charges)			350 057 497	329 345 407

1.3.3. Etats des Soldes de Gestion des trois derniers exercices (comptes sociaux)

■ ESG de l'exercice 2013

TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR)		EXERCICE N	EXERCICE N-I
1	Ventes de marchandises (en l'état)	4 439 347 988	4 577 729 994
2	- Achat revendus de marchandises	3 328 431 001	3 451 440 661
	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	1 110 916 987	1 126 289 332
	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE :(3+4+5)	6 390 374	19 313 192
3	. Ventes de biens et services produits	6 390 374	19 313 192
4	. Variation stocks de produits	0	0
5	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0	0
	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE:(6+7)	319 963 392	314 135 047
6	. Achats consommés de matières et fournitures	62 465 946	91 585 816
7	. Autres charges externes	257 497 446	222 549 231
	= VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	797 343 968	831 467 477
8	+ Subventions d'exploitation	0	0
9	- Impôts et taxes	2 539 541	2 530 271
10	- Charges de personnel	118 660 272	106 147 019
	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	676 144 155,5	722 790 186,2
	= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
11	+ Autres produits d'exploitation	28 631 452	24 450 053
12	- Autres charges d'exploitation	1 500 000	1 500 000
13	+ Reprises d'exploitation : transfert de charges	10 514 231	4 029 363
14	- Dotations d'exploitation	196 513 826	186 554 433
	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	517 276 012	563 215 169
	RESULTAT FINANCIER	11 759 218	-18 283 223
	= RESULTAT COURANT (+ou-)	529 035 230	544 931 946
	RESULTAT NON COURANT	6 124 356	2 914 110
15	- IMPOT SUR LES RESULTATS	151 764 148	162 690 298
	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ou-)	383 395 438	385 155 758

II-CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) -AUTOFINANCEMENT			
1	Résultat net de l'exercice		
	.Bénéfice	383 395 438	385 155 758
	.Perte -		
2	+ Dotation d'exploitation (1)	187 823 087	178 091 593
3	+ Dotation financières(1)		
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2)(3)	11 626 510	11 626 510
8	- Produits des cessions d'immobilis	0	20 012 398
9	+ Valeurs nettes d'amort des imm cédées	0	19 538 174
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	559 592 015	551 146 617
10	- Distributions de bénéfices	343 750 000	288 750 000
	AUTOFINANCEMENT	215 842 015	262 396 617

1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

■ ESG de l'exercice 2012

TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR)		EXERCICE N	EXERCICE N-1
1	Ventes de marchandises (en l'état)	4 577 729 994	3 664 010 902
2	- Achat revendus de marchandises	3 451 440 661	2 679 233 827
	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	1 126 289 332	984 777 075
	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE :(3+4+5)	19 313 192	20 278 680
3	. Ventes de biens et services produits	19 313 192	20 278 680
4	. Variation stocks de produits	0	0
5	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0	0
	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE:(6+7)	314 135 047	286 479 832
6	.Achats consommés de matières et fournitures	91 585 816	59 767 448
7	.Autres charges externes	222 549 231	226 712 383
	= VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	831 467 477	718 575 923
8	+ Subventions d'exploitation	0	0
9	- Impôts et taxes	2 530 271	2 553 583
10	- Charges de personnel	106 147 020	100 231 662
	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	722 790 186	615 790 679
	= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
11	+ Autres produits d'exploitation	24 450 053	26 826 944
12	- Autres charges d'exploitation	1 500 000	1 500 000
13	+ Reprises d'exploitation : transfert de charges	4 029 363	5 675 526
14	- Dotations d'exploitation	186 554 433	168 390 912
	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	563 215 169	478 402 237
	RESULTAT FINANCIER	-18 283 223	4 100 295
	= RESULTAT COURANT (+ou-)	544 931 946	482 502 533
	RESULTAT NON COURANT	2 914 110	12 108 795
15	- IMPOT SUR LES RESULTATS	162 690 298	144 553 830
	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ou-)	385 155 758	350 057 497

II-CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) -AUTOFINANCEMENT			
	.Bénéfice	385 155 758	350 057 497
	.Perte -		
2	+ Dotation d'exploitation (1)	178 091 593	165 890 912
3	+ Dotation financières(1)		
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2)(3)	11 626 510,00	11 626 510
8	- Produits des cessions d'immobilis	20 012 398,00	15 000,00
9	+ Valeurs nettes d'amort des imm cédées	19 538 174	0
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	551 146 617	504 306 899
10	- Distributions de bénéfices	288 750 000	250 937 500
	AUTOFINANCEMENT	262 396 617	253 369 399

1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

■ ESG de l'exercice 2011

I. TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR)		EXERCICE	EXERCICE PREC.
1	Ventes des marchandises (en l'état)	3 664 010 902	3 411 121 879
2	- Achats revendus de marchandises	2 679 233 827	2 461 738 003
	= Marge brute sur ventes en l'état	984 777 075	949 383 875
	+ Production de l'exercice : (3+4+5)	20 278 680	36 098 507
3	. Ventes de biens et services produits	20 278 680	36 098 507
4	. Variations stock de produits		
5	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	- Consommation de l'exercice : (6+7)	286 479 832	329 231 765
6	. Achats consommés de matières et fournitures	59 767 448	98 464 795
7	. Autres charges externes	226 712 383	230 766 969
	= Valeur Ajoutée (I+II-III)	718 575 923	656 250 618
8	+ Subventions d'exploitation		
9	- Impôts et taxes	2 553 583	3 558 354
10	- Charges de personnel	100 231 661	89 764 713
	= Excédent brut d'exploitation (EBE)	615 790 679	562 927 551
	= ou Insuffisance brute d'exploitation (IBE)		
11	+ Autres produits d'exploitation	26 826 944	26 561 825
12	- Autres charges d'exploitation	1 500 000	1 500 000
13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	5 675 526	2 612 111
14	- Dotations d'exploitation	168 390 912	160 892 519
	= Résultat d'exploitation (+ ou -)	478 402 237	429 708 968
	+/- Résultat financier	4 100 295	10 576 854
	= Résultat courant (+ ou -)	482 502 532	440 285 822
	+/- Résultat non courant	12 108 795	22 318 680
15	- IMPOT SUR LES RESULTATS	144 553 830	133 259 096
	= Résultat Net de l'Exercice (+ ou -)	350 057 497	329 345 407

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) – AUTOFINANCEMENT			
1	Résultat net de l'exercice :		
	. Bénéfice +	350 057 497	329 345 407
	. Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	163 390 912	154 730 813
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)	360 000	
7	- Reprises non courantes (2) (3)	11 626 510	11 626 510
8	- Produits des cessions d'immobilisations	15 000	95 735 503
9	+ Valeurs Nettes d'Amortissement des immobilisations cédées	13 265	93 823 369
	CAPACITE D' AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	501 460 164	470 537 574
10	- Distributions de bénéfices	250 937 500	240 625 000
	AUTOFINANCEMENT	250 522 664	229 912 574

1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

I.3.4. Tableaux de Financement des trois derniers exercices

■ Tableau de Financement de l'exercice 2013

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a - b)	
			Emplois	Ressources
1 * Financement Permanent	3 117 211 036	3 091 574 625	-25 636 411	
2 * moins actif immobilisé	2 893 856 943	2 830 490 944	63 365 999	0
3 * FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	223 354 093	261 083 681	37 729 589	
4 * Actif circulant	2 713 895 737	3 481 559 758	0	767 664 021
5 * Moins Passif circulant	3 376 143 083	3 574 580 289	198 437 206	0
6 * BESOIN DE FINANCEMENT (4-5) (B)	-662 247 345	-93 020 531		569 226 814
7 * TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) (A)-(B)	885 601 438	354 104 212	531 497 226	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		215 842 015	0	262 396 617
. Capacité d'autofinancement		559 592 015		551 146 617
. Distributions de bénéfices		-343 750 000		-288 750 000
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)				20 012 398
. Cessions d'immobilisations incorporelles				
. Cessions d'immobilisations corporelles				20 012 398
. Cessions d'immobilisations financières				
. Récupérations sur créances immobilisées				0
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (C)		0		0
. Augmentation de capital, apports				
. Subventions d'investissements				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)	0	22 777 425	0	47 461 736
. Consignations		6 881 531		31 822 572
. C.F.S.		15 895 894		15 639 164
. Crédits bancaires				
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	0	238 619 440	0	329 870 752
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	246 389 086	0	234 716 642	0
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
. Acquisitions d'immobilisations corporelles	246 345 796		234 716 642	
. Acquisitions d'immobilisations financières	43 290			
. Augmentations des créances immobilisées				
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENTS (G)	25 159 943		48 097 522	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	4 800 000			
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	276 349 029	0	282 814 164	0
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	0	569 226 814	393 133 471	0
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	531 497 226	0	0	346 076 883
TOTAL GENERAL	807 846 255	807 846 255	675 947 635	675 947 635

■ **Tableau de Financement de l'exercice 2012**

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a - b)	
			Emplois	Ressources
1 * Financement Permanent	3 091 574 625	3 007 431 163		84 143 462
2 * moins actif immobilisé	2 830 490 944	2 793 404 068	37 086 875	
3 * FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	261 083 681	214 027 094		47 056 587
4 * Actif circulant	3 481 559 758	2 826 906 025	654 653 733	
5 * Moins Passif circulant	3 574 580 289	3 313 060 027		261 520 262
6 * BESOIN DE FINANCEMENT (4-5) (B)	-93 020 531	-486 154 001	393 133 471	
7 * TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) (A)-(B)	354 104 212	700 181 096		346 076 883

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		262 396 617		250 522 664
. Capacité d'autofinancement		551 146 617		501 460 164
. Distributions de bénéficiaires		-288 750 000		-250 937 500
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		20 012 398	0	15 000
. Cessions d'immobilisations incorporelles				
. Cessions d'immobilisations corporelles		20 012 398		15 000
. Cessions d'immobilisations financières				
. Récupérations sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (C)		0	0	7 967 600
. Augmentation de capital, apports				7 967 600
. Subventions d'investissements				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		47 461 736	0	45 726 967
. Consignations		31 822 572		30 805 975
. C.F.S.		15 639 164		14 920 992
. Crédits bancaires				
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		329 870 751		304 232 230
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	234 716 642		274 330 230	0
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
. Acquisitions d'immobilisations corporelles	234 716 642		274 330 230	
. Acquisitions d'immobilisations financières				
. Augmentations des créances immobilisées				
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENTS (G)	48 097 522		57 020 461	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)			5 082 475	
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	282 814 164		336 433 166	0
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	393 133 471			480 491 094
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		346 076 883	448 290 159	
TOTAL GENERAL	675 947 635	675 947 635	784 723 325	784 723 325

■ Tableau de Financement de l'exercice 2011

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a - b)	
			Emplois	Ressources
1 * Financement Permanent	3 007 431 163	2 923 263 570		84 167 593
2 * moins actif immobilisé	2 793 404 068	2 677 035 540	116 368 528	
3 * FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	214 027 094	246 228 030	32 200 936	
4 * Actif circulant	2 826 306 025	2 815 336 485	10 969 540	0
5 * Moins Passif circulant	3 312 460 027	2 820 999 392	0	491 460 634
6 * BESOIN DE FINANCEMENT (4-5) (B)	-486 154 001	-5 662 907	0	480 491 094
7 * TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) (A)-(B)	700 181 096	251 890 937	448 290 159	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		250 522 664		229 912 574
. Capacité d'autofinancement		501 460 164		470 537 574
. Distributions de bénéficiaires		-250 937 500		-240 625 000
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)	0	15 000		95 735 503
. Cessions d'immobilisations incorporelles				
. Cessions d'immobilisations corporelles		15 000		93 254 108
. Cessions d'immobilisations financières				2 481 396
. Récupérations sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (C)	0	7 967 600		
. Augmentation de capital, apports		7 967 600		
. Subventions d'investissements				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)	0	45 726 967		651 638 425
. Consignations		30 805 975		28 601 160
. C.F.S.		14 920 992		15 069 665
. Crédits bancaires				607 967 600
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		304 232 230		977 286 502
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	274 330 230	0	337 272 574	
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
. Acquisitions d'immobilisations corporelles	274 330 230		337 272 574	
. Acquisitions d'immobilisations financières				
. Augmentations des créances immobilisées				
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENTS (G)	57 020 461		440 553 544	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	5 082 475		2 612 111	
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	336 433 166	0	780 438 229	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)		480 491 094	520 188 064	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	448 290 159			323 339 791
TOTAL GENERAL	784 723 325	784 723 325	1 300 626 293	1 300 626 293

Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise (AI)

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	
Ne sont reprises ci-dessous que les méthodes propres à la société	
<p>I. ACTIF IMMOBILISE</p> <p>A. EVALUATION DE L'ENTREPRISE</p> <p>1. Immobilisations en non-valeur</p> <p>2. Immobilisations incorporelles</p> <p>3. Immobilisations corporelles</p> <p>4. Immobilisations financières</p> <p>B. CORRECTIONS DE VALEUR</p> <p>1. Méthodes d'amortissement</p> <p>2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation</p> <p>3. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Actif</p> <p>1. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)</p> <p>A. EVALUATION A L'ENTREE</p> <p>1. Stocks</p> <p>2. Créances</p> <p>3. Titres et valeurs de placement</p> <p>B. CORRECTIONS DE VALEUR</p> <p>1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation</p> <p>2. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Actif</p> <p>2. FINANCEMENT PERMANENT</p> <p>1. Méthodes de réévaluation</p> <p>2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées</p> <p>3. Dettes de financement permanent</p> <p>4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges</p> <p>5. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Passif</p> <p>3. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)</p> <p>1. Dettes du passif circulant</p> <p>2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges</p> <p>3. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Passif</p> <p>4. TRESORERIE</p> <p>1. Trésorerie – Actif</p> <p>2. Trésorerie – Passif</p> <p>3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation</p>	<p>Valeur d'entrée</p> <p>Valeur d'entrée</p> <p>Valeur d'entrée</p> <p>Valeur nominale</p> <p>Linéaire (constant).</p> <p>Actualisation du cours fin exercice</p> <p>Coût moyen pondéré pour le propane et pièces de rechanges</p> <p>Prix de structure pour le butane</p> <p>Valeur d'entrée</p> <p>Montant nominal</p> <p>Valeur d'entrée</p> <p>Actualisation du cours fin exercice</p> <p>Coût d'achat</p> <p>Conversion des dettes en devises étrangères au cours du jour de clôture</p>

1.3.5. Etat des dérogations (A2) – Exercice 2013

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

1.3.6. Etat des changements de méthodes (A3) – Exercice 2013

NATURE DU CHANGEMENT	justification du changement	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changement affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
I. Changement affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

1.3.7. Tableau des immobilisations (B2) – Exercice 2013

Nature	Montant brut début exercice 2012	Augmentation			Diminution			Montant Brut Fin Exercice
		Acquisition 2013	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	56 067 756	4 800 000	0	0	0	0	0	60 867 756
. Frais préliminaires	32 814 091							32 814 091
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	23 253 665	4 800 000						28 053 665
. Primes de remboursement des obligations	0							0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	713 077 907	0	0	0	0	0	0	713 077 907
. Immobilisations en recherche et développement	0							0
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	77 907							77 907
. Fonds commercial	713 000 000							713 000 000
. Autres immobilisations incorporelles	0							0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 214 148 503	246 345 796	0	4 794 803	0	4 794 803	0	3 460 494 299
. Terrains	48 254 318							48 254 318
. Constructions	504 265 918	5 591 526		859 099				510 716 543
. Installations techniques matériel et outillage	2 600 100 907	234 639 976		3 935 704				2 838 676 586
. Matériel de transport	13 283 734	0						13 283 734
. Mobilier, matériel de bureau et aménagement	37 974 917	2 584 172						40 559 089
. Autres immobilisations corporelles	121 040							121 040
. Immobilisations corporelles en cours	10 147 670	3 530 123				4 794 803		8 882 990

1.3.8. Tableau des amortissements (B2 bis) – Exercice 2013

NATURE	Cumul début exercice 1	dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	VIREMENT	Cumul d'amortissement fin exercice 4= 1+2-3
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	51 899 527	2 572 817	0		54 472 344
. Frais préliminaires	32 814 091		0		32 814 091
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	19 085 436	2 572 817	0		21 658 253
. Primes de remboursement des obligations	0	0	0		0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	77 907	0	0		77 907
. Immobilisations en recherche et développement	0	0	0		0
. Brevet, marques, droits et valeurs similaires	77 907	0	0		77 907
. Fonds commercial	0	0	0		0
. Autres immobilisations incorporelles	0	0	0		0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 321 029 993	185 250 270	0		1 506 280 263
. Terrains	0				0
. Constructions	124 325 336	29 751 022			154 076 359
. Installations techniques matériel et outillage	1 159 238 800	152 189 352			1 311 428 152
. Matériel de transport	11 406 905	700 145			12 107 051
. Mobilier, matériel de bureau et aménagement	25 937 912	2 609 749			28 547 661
. Immobilisations corporelles diverses	121 040	0			121 040
TOTAL	1 373 007 426	187 823 087	0	0	1 560 830 513

1.3.9. Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B3) – Exercice 2013

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus-values	Moins-values
31/12/2013			NEANT				
TOTAL		0	0	0	0	0	0

1.3.10. Tableau des titres de participation (B4) des trois derniers exercices

■ Tableau des titres de participation de l'exercice 2013

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participati on au capital	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	résultat net	
NATIONALE GAZ	Dist. GPL	5 000 000	100%	87 097 334	87 097 334	31/12/2012	30 299 870	19 215 576	18 747 375
GAZAFRIC	Empl. GPL	15 000 000	50%	42 000 000	42 000 000	31/12/2010	52 608 652	22 863 518	7 500 000
SALAM GAZ	Empl. GPL	150 000 000	20%	30 000 000	30 000 000	31/12/2012	492 286 421	167 527 126	30 000 000
STOGAZ	Stockage GPL	45 000 000	50%	22 499 600	22 499 600	31/12/2012	46 688 819	25 780	
SODIPIT	Industrie	10 000 000	100%	18 058 000	18 058 000	31/12/2012	22 502 139	1 403 755	2 999 970
SOMAS	Stockage GPL	60 000 000	8%	11 192 006	11 192 006	31/12/2012	291 113 009	92 890 805	5 616 000
OMNIUM STOCKAGE GENERAL TIRE	G.P.L	8 400 000	100%	8 400 000	8 400 000	30/06/2012	12 978 438	3 775 077	4 237 960
Afriquia Management Banque Populaire	Pneumatique	126 000 000	4%	5 437 152	0				
	Gest .Managmt	2 000 000	25%	492 800	492 800				
ALLO Gaz	Banque	1 093 341 000	0%	0	0				
SETTAT Golf	Dist. GPL	300 000	12%	37 000	0				
AB Gaz	Gestion Golf	500 000	2%	10 000	10 000				
THERMALTHE CH	Empl. GPL	15 000 000	0%	9 850	9 850	31/12/2012	50 112 227	26 584 018	18 000
RESORROUTE	Industrie	1 000 000	0%	1 000	0				100
TECHNO SOUDURE	Industrie	8 000 000	0%	200	200	31/12/2012	4 788 667	173 713	
TOTAL				225 234 942	219 759 790				69 119 405

■ **Tableau des titres de participation de l'exercice 2012**

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital Social	Participation au capital	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
NATIONALE GAZ	Dist. GPL	5 000 000	100%	87 097 334	87 097 334	31/12/2011	15 274 294	4 703 991	4 699 342
GAZAFRIC	Empl. GPL	15 000 000	50%	42 000 000	42 000 000	31/12/2011	48 265 204	10 750 577	7 500 000
SALAM GAZ	Empl. GPL	150 000 000	20%	30 000 000	30 000 000	31/12/2011	444 512 157	135 514 231	24 000 000
STOGAZ	Stockage GPL	45 000 000	50%	22 499 600	22 499 600	31/12/2011	46 663 039	42 332	
SODIPIT	Industrie	10 000 000	100%	18 058 000	18 058 000	31/12/2011	21 098 385	612 459	
SOMAS	Stockage GPL	60 000 000	8%	11 192 006	11 192 006	31/12/2011	229 982 631	87 432 452	4 800 000
OMNIUM STOCKAGE	G.P.L	8 400 000	100%	8 400 000	8 400 000	30/06/2012	12 978 438	3 775 077	3 659 784
GENERAL TIRE	Pneumatique	126 000 000	4%	5 437 152	0				
PROACTIS	Gest. Managmt	2 000 000	25%	492 800	492 800				
ex afriquia management									
Banque Populaire	Banque	1 093 341 000	0%	0	0				
ALLO Gaz	Dist. GPL	300 000	12%	37 000	0				
SETTAT Golf	Gestion Golf	500 000	2%	10 000	10 000				
AB Gaz	Empl. GPL	15 000 000	0%	9 850	9 850	31/12/2011	49 628 209	25 133 493	17 052
THERMALTHECH	Industrie	1 000 000	0%	1 000	0				
RESORROUTE									
TECHNO SOUDURE	Industrie	8 000 000	0%	200	200	31/12/2011	4 614 954	290 694	
TOTAL				225 234 942	219 759 790				44 676 178

■ **Tableau des titres de participation de l'exercice 2011**

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
NATIONALE GAZ		5 000 000	100%	87 097 334	87 097 334	31/12/2010	16 950 303	7 224 020	7 248 985
GAZAFRIC	Empl. GPL	15 000 000	50%	42 000 000	42 000 000	31/12/2010	52 608 652	22 863 518	7 500 000
SALAM GAZ	Empl. GPL	150 000 000	20%	30 000 000	30 000 000	31/12/2010	419 434 805	128 972 656	22 000 000
STOGAZ	Stockage GPL	45 000 000	50%	22 499 600	22 499 600	31/12/2010	46 620 707	284 145	
SODIPIT	Industrie	10 000 000	100%	18 058 000	18 058 000	31/12/2010	20 485 926	363 182	
SOMAS	Stockage GPL	60 000 000	8%	11 192 006	11 192 006	31/12/2010	200 280 871	86 672 775	4 032 000
OMNIUM STOCKAGE	G.P.L	8 400 000	100%	8 400 000	8 400 000	30/06/2011	12 227 361	3 176 739	3 021 120
GENERAL TIRE	Pneumatique	126 000 000	4%	5 437 152	0				
AFRIQUIA MANAGEMENT	Gest. Managmt	2 000 000	25%	492 800	492 800				
Banque Populaire	Banque	1 093 341 000	0%	0	0				9 532
ALLO Gaz	Dist. GPL	300 000	12%	37 000	0				
SETTAT Golf	Gestion Golf	500 000	2%	10 000	10 000				
AB Gaz	Empl. GPL	15 000 000	0%	9 850	9 850	31/12/2010	39 494 716	19 564 951	9 800
THERMALTHECH	Industrie	1 000 000	0%	1 000	0				
RESORROUTE									100
TECHNO SOUDURE	Industrie	8 000 000	0%	200	200	31/12/2010	4 324 260	1 145 735	
TOTAL				225 234 942	219 759 790				43 821 537

1.3.11. Tableau des provisions (B5) des trois derniers exercices

■ Tableau des provisions de l'exercice 2013

Nature	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES		Non courantes	Montant fin exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières		
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	5 475 152							5 475 152
2. Provisions réglementées	0							0
3. Provisions durables pour risques et charges	36 814 151						11 626 510	25 187 641
SOUS TOTAL (A)	42 289 303	0	0	0	0	0	11 626 510	30 662 793
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)	42 583 135	8 690 739			5 714 231			45 559 643
5. Autres Provisions pour risques et charges	7 321 999		28 085		1 260 440	4 920	1 997 068	4 087 656
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0							0
SOUS TOTAL (B)	49 905 134	8 690 739	28 085	0	6 974 671	4 920	1 997 068	49 647 299
TOTAL (A+ B)	92 194 436	8 690 739	28 085	0	6 974 671	4 920	13 623 578	80 310 092

■ Tableau des provisions de l'exercice 2012

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES		Non courantes	Montant fin
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières		
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	5 475 152							5 475 152
2. Provisions réglementées	0							0
3. Provisions durables pour risques et charges	48 440 661						11 626 510	36 814 151
SOUS TOTAL (A)	53 915 813	0	0	0	0	0	11 626 510	42 289 303
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)	42 410 098	4 202 400			4 029 363			42 583 135
5. Autres Provisions pour risques et charges	3 056 639	4 260 440	4 920					7 321 999
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0							0
SOUS TOTAL (B)	45 466 737	8 462 840	0	0	0	0	0	49 905 134
TOTAL (A+ B)	99 382 550	8 462 840	0	0	0	0	11 626 510	92 194 436

■ **Tableau des provisions de l'exercice 2011**

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES		Non courantes	Montant fin exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières		
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	5 475 152							5 475 152
2. Provisions réglementées								0
3. Provisions durables pour risques et charges	60 067 171						11 626 510	48 440 661
SOUS TOTAL (B)	65 542 323	0	0	0	0	0	11 626 510	53 915 813
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)	42 742 910	5 000 000			5 332 812			42 410 098
5. Autres Provisions pour risques et charges	1 335 334			1 997 068		7 763	268 000	3 056 639
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								0
SOUS TOTAL (A)	44 078 245	5 000 000	0	1 997 068	5 332 812	7 763	268 000	45 466 737
TOTAL (A + B)	109 620 567	5 000 000	0	1 997 068	5 332 812	7 763	11 894 510	99 382 550

1.3.12. Tableau des créances (B6) des trois derniers exercices

■ **Tableau des créances de l'exercice 2013**

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE								
. Prêts immobilisés								
. Autres créances financières	0	0						
S/ TOTAL I	0	0	0	0	0	0	0	0
DE L'ACTIF CIRCULANT								
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	161 753		161 753					
. Clients et comptes rattachés	552 700 432	44 836 643	507 863 789					50 399 454
. Personnel	3 246 282		3 246 282					
. Etat	1 756 682 119		1 756 682 119			1 756 682 119		
. Comptes d'associés								
. Autres débiteurs	177 305 840		177 305 840					13 277 221
Comptes de régularisation - Actif	1 506 768		1 506 768					
S/ TOTAL II	2 491 603 194	44 836 643	2 446 766 551	0	0	1 756 682 119	0	63 676 675
TOTAL GENERAL I + II	2 491 603 194	44 836 643	2 446 766 551	0	0	1 756 682 119	0	63 676 675

■ **Tableau des créances de l'exercice 2012**

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE								
* Prêts immobilisés								
* Autres créances financières								
S/ TOTAL								
DE L'ACTIF CIRCULANT								
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	651 965		651 965,					
* Clients et comptes rattachés	490 452 273	42 583 135	447 869 145					32171400
* Personnel	2 234 042,08		2 234 042,08					
* Etat	2 284 188 624		2 284 188 624			2 284 188 624		
* Compte d'associés								
* Autres débiteurs	266197966		266197966					39831662
* Comptes de régularisation – Actif	643 990,49		643 990,49					
S/ TOTAL	3 044 368 860	42 583 135	3 001 785 732			2 284 188 624		72 003 062
TOTAL GENERAL	3 044 368 860	42 583 135	3 001 785 732			2 284 188 624		72 003 062

■ **Tableau des créances de l'exercice 2011**

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
L'ACTIF IMMOBILISE	444414	444414						
* Prêts immobilisés								
* Autres créances financières	444414	444414						
DE L'ACTIF CIRCULANT	2 707 783 311	0	2 707 783 311	0	0	2 004 695 760	158 355 783	87 603 518
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	83 500		83 500					
* Clients et comptes rattachés	488 317 165		488 317 165					34 494 635
* Personnel	2 324 305		2 324 305					
* Etat	2 004 695 760		2 004 695 760			2 004 695 760		
* Compte d'associés								
* Autres débiteurs	211 464 666		211 464 666				158 355 783	53 108 883
* Comptes de régularisation – Actif	897 916		897 916					
TOTAL GENERAL	2 708 227 725	444 414	2 707 783 311			2 004 695 760	158 355 783	87 603 518

1.3.13. Tableau des dettes (B7) des trois derniers exercices

■ Tableau des dettes de l'exercice 2013

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENTS								
. Emprunts obligataires	600 000 000	600 000 000						
. Autres dettes de financement CMT	74 974 952	51 032 153	23 942 798					
. Autres dettes de financement	373 597 155	344 965 703	28 631 452			229 177 581		
S/ TOTAL I	1 048 572 106	995 997 856	52 574 250	0	0	229 177 581	0	0
DU PASSIF CIRCULANT								
. Fournisseurs et comptes rattachés	3 092 577 588		3 092 577 588		2 333 443 155			702 014 749
. Clients créditeurs avances et acomptes	4 898 002		4 898 002					
. Personnel	5 917 812		5 917 812					
. Organismes sociaux	5 081 608		5 081 608			5 081 608		
. Etat	243 525 815		243 525 815			243 525 815		
. Comptes d'associés	0		0					
. Autres créanciers	594 305		594 305					
. Comptes de régularisation - Passif	19 460 297		19 460 297					
S/ TOTAL II	3 372 055 426	0	3 372 055 426	0	2 333 443 155	248 607 423	0	702014749
TOTAL GENERAL I + II	4 420 627 533	995 997 856	3 424 629 676	0	2 333 443 155	477 785 004	0	702014749

■ Tableau des dettes de l'exercice 2012

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	1 050 954 624	1 001 344 627	49 609 996	0	0	213 281 687	0	0
* Emprunts obligataires	600 000 000	600 000 000						
* Autres dettes de financement CMT	100 134 895	74 974 951	25 159 943					
* Autres dettes de financement	350 819 729	326 369 676	24 450 053			213281687		
DU PASSIF CIRCULANT	3 567 258 290	0	3 567 258 290	0	1 948 967 290	247412365	0	443 339 278
* Fournisseurs et comptes rattachés	3 297 189 413		3 297 189 413		1 948 967 290			443339278
* Clients créditeurs, avances et acomptes	1 066 334		1 066 334					
* Personnel	2 985 695		2 985 695					
* Organismes sociaux	5 942 738		5 942 738			5942738		
* Etat	241 469 627		241 469 627			241 469 627		
* Compte d'associés	0		0					
* Autres créanciers	235576		235576					
* Comptes de régularisation - Passif	18 368 908		18 368 908					
Total	4 618 212 914	1 001 344 627	3 616 868 286	0	1 948 967 290	460 694 052	0	443339278

■ **Tableau des dettes de l'exercice 2011**

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrees	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	1 051 590 410	1 001 115 996	50 474 413	0	0	197 642 523	0	0
* Emprunts obligataires	600 000 000	600 000 000						
* Autres dettes de financement CMT	123 782 364	100 134 895	23 647 469					
* Autres dettes de financement	327 808 046	300 981 102	26 826 944			197 642 523		
DU PASSIF CIRCULANT	3 310 003 163	0	3 310 003 163	0	1 839 381 408	189 353 210	0	707089669
* Fournisseurs et comptes rattachés	3 100 031 785		3 100 031 785		1 839 381 408			707089669,3
* Clients créditeurs, avances et acomptes	0		0					
* Personnel	2 584 385		2 584 385					
* Organismes sociaux	55 503 845		55 503 845			55 503 845		
* Etat	183 802 825		183 802 825			183 802 825		
* Compte d'associés	0		0					
* Autres créanciers	1 015 744		1 015 744					
* Comptes de régularisation - Passif	17 018 040		17 018 040					
Total	4 361 593 573	1 001 115 996	3 360 477 577		1 839 381 408	386 995 733		707 089 669

1.3.14. Tableau des sûretés réelles données ou reçues (B8) – EXERCICE DU 01/01/13 AU 31/12/2013

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature ⁽¹⁾	Date et lieu d'inscription	Objet ^{(2) (3)}	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données :				Néant	
Sûretés reçues :	3 800 000	Hypothèques			
	13 462 524	Cautionnement			

⁽¹⁾ – Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

⁽²⁾ Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)

(Entreprises liées, associés, membres du personnel)

⁽³⁾ Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

1.3.15. Tableau des engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit-bail (B9) – Exercice 2013

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	18 272 582	25 304 655
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
* Autres engagements donnés		
TOTAL (1)	18 272 582	25 304 655
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées		

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	NEANT	NEANT
* Autres engagements reçus		
TOTAL		

I.3.16. Etat de répartition du capital social (CI) – Exercice 2013

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale	MONTANT DU CAPITAL		
		exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appel é	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
Afrikaia SMDC	Rue Ibnou El ouannane Ain Sebâa casa	1 306 252	1 306 252	100	130 625 200		130 625 200
Akwa Holding	Km 7 , Rte Rabat Casa Ain Sebââ	1 031 513	1 031 513	100	103 151 300		103 151 300
Flottant Bourse	Casablanca	719 052	719 052	100	72 009 400		72 009 400
Al watanya	83,Av;de l'Armée Royale Casablanca	171 877	171 877	100	17 187 700		17 187 700
Atlanta	181,Bd d'anfa Casablanca	137 500	137 500	100	13 750 000		13 750 000
C D G	Place My Hassan Tour Mamounia RABAT	68 750	68 750	100	6 875 000		6 875 000
RCAR	Place My Hassan Tour Mamounia RABAT	1 000	1 000	100	100 000		100 000
M. Mohamed BENNIS	77, Bd EL Figuigui Casablanca	500	500	100	50 000		50 000
Sté <<BMCE CAPITAL BOURSE>>	Tour BMCE Rond-Point Hassan II casa	1 047	1 047	100	500		500
M. Akhannouch Aziz	211 avenue de la Mecque Californie	2	2	100	200		200
M.Wakrim Ali	Rue des Jasmins Av A Ain sebâa	2	2	100	200		200
M.Mohamed Rachid IDRISSI KAITOUNI	Rue Ibnou El ouannane Ain Sebâa casa	2	2	100	200		200
Maghreb Oxygène	Rue Ibnou El ouannane Ain Sebâa casa	2	2	100	200		200
M. Mohamed Bouzaid OUAISSI	Rue Ibnou El ouannane Ain Sebâa casa	1	1	100	100		100
		3 437 500	3 437 500	100	343 750 000	-	343 750 000

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante

I.3.17. Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours des trois derniers exercices (C2)
Tableau d'affectation des résultats de l'exercice 2013

A.ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	B.AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
(Décision du 14/02/2013.....)		.Reserve légale	
.Report à nouveau	200 961 939	.Autres réserves	
.Résultats nets en instance d'affectation	0	.Tantièmes (réserves règlementées)	0
.Résultat net de l'exercice	385 155 758	.Dividendes	343 750 000
.Prélèvements sur les réserves	0	.Autres affectations	0
.Autres prélèvements	0	.Report à nouveau	242 367 697
TOTAL A	586 117 697	TOTAL B	586 117 697

Tableau d'affectation des résultats de l'exercice 2012

ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
(Décision du 23/03/2012.....)		.Reserve légale	
.Report à nouveau	139 654 441	.Autres réserves	
.Résultats nets en instance d'affectation	0	.Tantièmes (réserves règlementées)	0
.Résultat net de l'exercice	350 057 497	.Dividendes	288 750 000
.Prélèvements sur les réserves	0	.Autres affectations	0
.Autres prélèvements	0	.Report à nouveau	200 961 939
TOTAL A	489 711 939	TOTAL B	489 711 939

Tableau d'affectation des résultats de l'exercice 2011

A.ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	B.AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
(Décision du 04/04/2011.....)		.Reserve légale	
.Report à nouveau	53 278 935	.Autres réserves	
.Résultats nets en instance d'affectation	-	.Tantièmes (réserves règlementées)	-
.Résultat net de l'exercice	329 345 407	.Dividendes	250 937 500
.Prélèvements sur les réserves	-	.Autres affectations	-
.Autres prélèvements	-	.Report à nouveau	131 686 842
TOTAL A	382 624 342	TOTAL B	382624341,9

I.3.18. Datation et événements postérieurs (C5) au dernier exercice clos.
I. DATATION

. Date de clôture (1)	31/12/2013
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	21/02/2014
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II .EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ère} COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indication des événements
	- Favorables N E A N T - Défavorables

I.4. Etats de synthèse consolidés de AFRIQUIA GAZ relatifs aux trois derniers exercices

I.4.1. Bilan consolidé des trois derniers exercices

■ Bilan consolidé de l'exercice 2013

Etat de la situation financière consolidée au 31 décembre 2013 Données en KDH		31/12/2013	31/12/2012
ACTIF			
	Ecart d'acquisition	625 289	625 289
	Immobilisations incorporelles	-	-
	Immobilisations corporelles	2 383 679	2 302 591
	Immobilisations financières	20 740	20 697
	Titres mis en équivalence	173 564	169 145
	Autres Immobilisations financières	1 310	1 310
Actif immobilisé		3 204 582	3 119 032
	Autres actifs non courants	73 059	122 039
	Impôts différés actif	119 516	124 923
Total des autres actifs non courants		192 575	246 962
Total Actif non courant		3 397 157	3 365 994
	Stocks	222 271	438 117
	Clients	531 670	448 692
	Titres de placement	264	5 639
	Actif d'impôts exigible	10 970	2 460
	Autres créances et comptes de régularisation	2 101 080	2 657 245,00
Actifs d'exploitation		2 866 255	3 552 153
	Trésorerie Actif	1 312 996	457 497
Total des actifs courants		4 179 251	4 009 650
Total Actif		7 576 408	7 375 644

PASSIF		31/12/2013	31/12/2012
	Capital	343 750	343 750
	Prime d'émission	842 674	842 674
	Réserves Consolidées	427 728	370 013
	Résultat consolidés	399 216	401 466
Total Capitaux propres part du groupe		2 013 368	1 957 903
	Intérêts minoritaires	3	3
Total Capitaux propres		2 013 371	1 957 906
	Dettes de financement à plus d'un an	824 310	840 757
	Autres passifs non courants	561 023	536 643
	Passif d'impôt exigible	0	0
	Impôts différés - Passif	0	0
Total des passifs non courants		1 385 333	1 377 400
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 277 299	3 495 516
	Dettes de financement à moins d'un an	77 949	70 323
	Passif d'impôts exigible	978	18 373
	Autres dettes et comptes de régularisation	335 709	314 340
Dettes d'exploitation		3 691 935	3 898 552
	Trésorerie et équivalents	485 769	141 786
Total des passifs courants		4 177 704	4 040 338
Total Passif		7 576 408	7 375 644

▪ Bilan consolidé de l'exercice 2012

Etat de la situation financière consolidée au 31 décembre 2012		31/12/2012	31/12/2011
ACTIF			
	Ecart d'acquisition	625 289	625 289
	Immobilisations incorporelles		
	Immobilisations corporelles	2 302 591	2 234 184
	Immobilisations financières	20 697	20 697
	Titres mis en équivalence	169 145	154 988
	Autres Immobilisations financières	1310	1310
Actif immobilisé		3 119 032	3 036 468
	Autres actifs non courants	122 039	92 287
	Impôts différés actif	124 923	126 482
Total des autres actifs non courants		246 962	218 769
Total Actif non courant		3 365 994	3 255 237
	Stocks	438 117	164 182
	Clients	448 692	446 614
	Titres de placement	5639	417
	Actif d'impôts exigible	2460	614
	Autres créances et comptes de régularisation	2 657 245	2 348 394
Actifs d'exploitation		3 552 153	2 960 221
	Trésorerie Actif	457 497	721 696
Total des actifs courants		4 009 650	3 681 917
Total Actif		7 375 644	6 937 154

PASSIF		31/12/2012	31/12/2011
	Capital	343 750	343 750
	Prime d'émission	842 674	842 674
	Réserves Consolidées	370 013	296 033
	Résultat consolidés	401 466	362 730
Total Capitaux propres part du groupe		1 957 903	1 845 187
	Intérêts minoritaires	3	3
Total Capitaux propres		1 957 906	1 845 190
	Dettes de financement à plus d'un an	840 757	891 184
	Autres passifs non courants	536 643	514 410
	Passif d'impôt exigible		
	Impôts différés - Passif		
Total des passifs non courants		1 377 400	1 405 594
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 495 516	3 209 273
	Dettes de financement à moins d'un an	70 323	64 278
	Passif d'impôts exigible	18 373	14 462
	Autres dettes et comptes de régularisation	314 340	263 671
Dettes d'exploitation		3 898 552	3 551 684
	Trésorerie et équivalents	141 786	134 686
Total des passifs courants		4 040 338	3 686 370
Total Passif		7 375 644	6 937 154

■ Bilan consolidé de l'exercice 2011

Etat de la situation financière consolidée au 31 décembre 2011		31/12/2011	31/12/2010
ACTIF			
	Ecart d'acquisition	625 289	625 289
	Immobilisations incorporelles		-
	Immobilisations corporelles	2 234 184	2 120 169
	Immobilisations financières	20 697	20 697
	Titres mis en équivalence	154 988	149 424
	Autres Immobilisations financières	1310	1 029
Actif immobilisé		3 036 468	2 916 608
	Autres actifs non courants	92 287	11 285
	Impôts différés actif	126 482	128 858
Total des autres actifs non courants		218 769	140 143
Total Actif non courant		3 255 237	3 056 751
	Stocks	164 182	156 389
	Clients	446 614	453 564
	Titres de placement	417	4 248
	Actif d'impôts exigible	614	792
	Autres créances et comptes de régularisation	2 348 394	2 336 940,00
Actifs d'exploitation		2 960 221	2 951 933
	Trésorerie Actif	721 696	285 001
Total des actifs courants		3 681 917	3 236 934
Total Actif		6 937 154	6 293 685

PASSIF		31/12/2011	31/12/2010
	Capital	343 750	343 750
	Prime d'émission	842 674	842 674
	Réserves Consolidées	296 033	205 092
	Résultat consolidés	362 730	333 911
Total Capitaux propres part du groupe		1 845 187	1 725 427
	Intérêts minoritaires	3	3
Total Capitaux propres		1 845 190	1 725 430
	Dettes de financement à plus d'un an	891 184	963 430
	Autres passifs non courants	514 410	479 062
	Passif d'impôt exigible	-	-
	Impôts différés - Passif	-	-
Total des passifs non courants		1 405 594	1 442 492
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 209 273	2 748 966
	Dettes de financement à moins d'un an	64 278	61 006
	Passif d'impôts exigible	14 462	15 399
	Autres dettes et comptes de régularisation	263 671	233 856
Dettes d'exploitation		3 551 684	3 059 227
	Trésorerie et équivalents	134 686	66 536
Total des passifs courants		3 686 370	3 125 763
Total Passif		6 937 154	6 293 685

1.4.2. Compte de résultat consolidé des trois derniers exercices

Compte de résultat consolidé de l'exercice 2013

En K MAD	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012
Produits des activités ordinaires	3 568 619	3 609 437
Autres produits	53 809	32 695
Coût des biens et services vendus	-2 459 106	-2 493 372
Charges de personnel	-126 076	-125 977
Autres charges et produits opérationnels	-234 224	-205 495
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	803 022	817 288
Dotations aux amortissements	-212 806	-211 871
Résultat opérationnel	590 216	605 417
Produits de trésorerie et équivalents	2 461	2 785
Coût de l'endettement financier brut	-95 504	-103 790
Coût de l'endettement financier net	-93 043	-101 005
Autres charges et produits financiers	16 516	7 277
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	513 690	511 689
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	41 918	45 658
Impôts sur les résultats	-156 391	-155 881
Résultat net consolidé	399 216	401 466
Autres charges et produits	0	
Résultat global de la période	399 216	401 466
Intérêts minoritaires	0	
Résultat net-Part du Groupe	399 216	401 466
Résultat net par action en MAD	116	117
Résultat dilué par action en MAD	116	117

■ **Compte de résultat consolidé 2012**

En K MAD	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
Produits des activités ordinaires	3 609 437	3 453 994
Autres produits	32 695	33 534
Coût des biens et services vendus	-2 493 372	-2 442 214
Charges de personnel	-125 977	-114 307
Autres charges et produits opérationnels	-205 495	-202 539
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	817 288	728 468
Dotations aux amortissements	-211 871	-196 738
Résultat opérationnel	605 417	531 730
Produits de trésorerie et équivalents	2 785	3 168
Coût de l'endettement financier brut	-103 790	-69 766
Coût de l'endettement financier net	-101 005	-66 598
Autres charges et produits financiers	7 277	5 498
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	511 689	470 630
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	45 658	35 062
Impôts sur les résultats	-155 881	-142 962
Résultat net consolidé	401 466	362 730
Autres charges et produits		
Résultat global de la période	401 466	362 730
Intérêts minoritaires		
Résultat net-Part du Groupe	401 466	362 730
Résultat net par action en MAD	117	106
Résultat dilué par action en MAD	117	106

■ Compte de résultat consolidé 2011

En K MAD	Au 31 décembre 2011	Au 31 décembre 2010
Produits des activités ordinaires	3 453 994	3 245 578
Autres produits	33 534	31 448
Coût des biens et services vendus	-2 442 214	-2 288 310
Charges de personnel	-114 307	-106 658
Autres charges et produits opérationnels	-202 539	-212 982
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	728 468	669 076
Dotations aux amortissements	-196 738	-188 608
Résultat opérationnel	531 730	480 468
Produits de trésorerie et équivalents	3 168	3 382
Coût de l'endettement financier brut	-69 766	-64 783
Coût de l'endettement financier net	-66 598	-61 401
Autres charges et produits financiers	5 498	3 498
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	470 630	422 566
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	35 062	35 063
Impôts sur les résultats	-142 962	-123 718
Résultat net consolidé	362 730	333 911
Autres charges et produits		0
Résultat global de la période	362 730	333 911
Intérêts minoritaires		0
Résultat net-Part du Groupe	362 730	333 911
Résultat net par action en MAD	106	97
Résultat dilué par action en MAD	106	97

1.4.3. Tableau des flux de trésorerie consolidé des trois derniers exercices

Tableau des flux de trésorerie consolidé de l'exercice 2013

En K MAD	2013	2012
Résultat net consolidé	399 216	401 466
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie		
* Dotations aux amortissements	212 806	211 871
* Charges produits sans effets de trésorerie	20 823	-38 562
* Reprises de dettes de consignation	-23 980	-6 360
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	-4 419	-14 157
Marge brute d'autofinancement	604 446	554 258
Variation des actifs et passifs d'exploitation	482 854	-251 109
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 087 300	303 149
Acquisition de titres non consolidés		
Cession de sociétés non consolidés		
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise		
Investissements en immobilisations corporelles	-306 816	-257 942
Variation de périmètre		
Autres	2 644	-2 324
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-304 172	-260 266
Dividendes versés aux actionnaires d'AFRIQUIA GAZ	-343 750	-288 750
Souscription d'emprunt		
Remboursement d'emprunt	-25 159	-23 647
Variations des autres actifs et passifs financiers	97 297	-1 785
Autres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-271 612	-314 182
Mouvements de conversion		
Variation de trésorerie	511 516	-271 299
Trésorerie d'ouverture	315 711	587 010
Trésorerie de clôture	827 227	315 711

■ **Tableau des flux de trésorerie consolidé de l'exercice 2012**

En K MAD	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
Résultat net consolidé	401 466	362 730,00
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie		
* Dotations aux amortissements	211 871	196 738
* Charges produits sans effets de trésorerie	-38 562	-48 110
* Reprises de dettes de consignation	-6 360	-16 237
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	-14 157	-10 270
Marge brute d'autofinancement	554 258	484 851
Variation des actifs et passifs d'exploitation	-251 109	479 553
Flux net de trésorerie généré par l'activité	303 149	964 404
Acquisition de titres non consolidés		
Cession de sociétés non consolidés		
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise		
Investissements en immobilisations corporelles	-257 942	-310 405
Titres de placement		
Variation de périmètre		
Autres	-2324	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-260 266	-310 404
Dividendes versés aux actionnaires d'AFRIQUIA GAZ	-288 750	-242 970
Souscription d'emprunt		
Remboursement d'emprunt	-23 647	-22 226
Variations des autres actifs et passifs financiers	-1 785	-20 259
Autres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-314 182	-285 455
Mouvements de conversion		
Variation de trésorerie	-271 299	368 545
Trésorerie d'ouverture	587 010	218 466
Trésorerie de clôture	315 711	587 010

■ Tableau des flux de trésorerie consolidé de l'exercice 2011

En K MAD	Au 31 décembre 2011	Au 31 décembre 2010
Résultat net consolidé	362 730	333 911
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie		
* Dotations aux amortissements	196 738	188 608
* Charges produits sans effets de trésorerie	-48 110	-30 727
* Reprises de dettes de consignation	-16 237	-20 018
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	-10 270	-9 338
Marge brute d'autofinancement	484 851	452 536
Variation des actifs et passifs d'exploitation	479 553	-520 681
Flux net de trésorerie généré par l'activité	964 404	-68 145
Acquisition de titres non consolidés		
Cession de sociétés non consolidés		
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise		-77 384
Investissements en immobilisations corporelles	-310 405	-265 965
Titres de placement		
Variation de périmètre		
Autres		2 336
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-310 404	-341 012
Dividendes versés aux actionnaires d'AFRIQUIA GAZ	-242 970	-240 625
Souscription d'emprunt		600 000
Remboursement d'emprunt	-22 226	-406 024
Variations des autres actifs et passifs financiers	-20 259	107 513
Autres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-285 455	60 864
Mouvements de conversion		0
Variation de trésorerie	368 545	-348 293
Trésorerie d'ouverture	218 466	566 758
Trésorerie de clôture	587 010	218 466

1.4.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés des trois derniers exercices

■ Tableau de variation des capitaux propres consolidés de l'exercice 2013

	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2011	343 750	842 674	658 763	1 845 187	3	1 845 190
Dividendes			-288 750	-288 750		-288 750
Résultat net de l'exercice			401 466	401 466		401 466
Titres d'autocontrôle			0			
Autres variations						
Situation au 31 décembre 2012	343 750	842 674	771 479	1 957 903	3	1 957 906
Dividendes			-343 750	-343 750		-343 750
Résultat net de l'exercice			399 216	399 216		399 216
Titres d'autocontrôle			0	0		
Autres variations						
Situation au 31 décembre 2013	343 750	842 674	826 944	2 013 368	3	2 013 371

■ Tableau de variation des capitaux propres consolidés de l'exercice 2012

	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2010	343 750	842 674	539 003	1 725 427	3	1 725 430
Dividendes			-242 970	-242 970		-242 970
Résultat net de l'exercice			362 730	362 730		362 730
Titres d'autocontrôle				0		0
Autres variations						
Situation au 31 décembre 2011	343 750	842 674	658 763	1 845 187	3	1 845 190
Dividendes			-288 750	-288 750		-288 750
Résultat net de l'exercice			401 466	401 466		401 466
Titres d'autocontrôle			0			
Autres variations						
Situation au 31 décembre 2012	343 750	842 674	771 479	1 957 903	3	1 957 906

■ **Tableau de variation des capitaux propres consolidés de l'exercice 2011**

	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2009	343 750	842 674	309 398	1 495 822	3	1 495 825
Dividendes			-240 825	-240 625		-240 625
Résultat net de l'exercice			333 911	333 911		333 911
Titres d'autocontrôle			136 319	136 319		136 319
Autres variations						0
Situation au 31 décembre 2010	343 750	842 674	539 003	1 725 427	3	1 725 430
Dividendes			-242 970	-242 970		-242 970
Résultat net de l'exercice			362 730	362 730		362 730
Titres d'autocontrôle			0	0		0
Autres variations						0
Situation au 31 décembre 2011	343 750	842 674	658 763	1 845 187	3	1 845 190

Bulletin de souscription aux billets de trésorerie

Bulletin de souscription ferme et irrévocable EMISSION DE BILLETS DE TRESORERIE DE AFRIQUIA GAZ

Destinataire

[...]

Fax : [...]

Date

[]

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Nom, prénom / Dénomination / Raison sociale	Nom du teneur de compte
N° de compte	Dépositaire
Téléphone	Fax
Code d'identité ¹³	Qualité souscripteur ¹⁴
Nationalité du souscripteur	Nom et prénom du signataire
Siège social	Fonction (Personnes morales)
Adresse (si différente du siège social)	Mode de paiement

¹³ Code d'identité : CIN ou n° de passeport pour les personnes physiques, Registre de commerce pour les personnes morales résidentes et N° et date d'agrément pour les OPCVM

¹⁴ Qualité du souscripteur : A Personne physique (A1 Résidente – A2 Non résidente) B Personne morale (B1 Résidente – B2 Non résidente)
 C OPCVM D Etablissements de crédit
 E Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance F Fonds d'investissement, fonds de pension
 G Autres (compagnies financières et CDG) H Institutionnels de l'investissement de droit étranger

CARACTERISTIQUES DES BILLETS DE TRESORERIE

Emetteur	AFRIQUIA GAZ
Valeur nominale	MAD 100 000
Plafond du programme d'émission	MAD 1 200 000 000
Date de jouissance	A la date du règlement
Nombre de jours	Entre 10 jours et 364 jours
Maturité	De 10 jours à 12 mois
Intérêts	Post Compté
Taux facial	Sera fixé juste avant l'ouverture de la période de souscription
Remboursement	In fine

MODALITES DE SOUSCRIPTION

Maturité	Nombre de bons	Nominal global	Taux	Suite réservée à la soumission
----------	----------------	----------------	------	--------------------------------

Par la présente, nous autorisons notre dépositaire, ci-dessus désigné, à débiter notre compte de l'équivalent du montant des BILLETS Trésorerie qui nous seront attribués afin de créditer le compte de AFRIQUIA GAZ ouvert dans les livres de BMCE BANK le¹⁵, conformément au protocole en vigueur avec le dépositaire central MAROCLEAR.

Cachet et signature du souscripteur

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Un dossier d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur et auprès de l'organisme placeur ».

¹⁵ La date de règlement correspond à la date de jouissance.